

UFR Angellier  
Agregation externe  
Tronc commun

# Analyse Linguistique

Philip Miller  
2006-2007

## Table des matières

Devoir 1. Sherwood Anderson, <i>Winesburg Ohio</i>	1
Corrigé Devoir 1	4
Devoir 2. Willa Cather, <i>My Antonia</i>	19
Corrigé Devoir 2	21
Devoir 3. L.P. Hartley, <i>The Go-Between</i>	41
Corrigé Devoir 3	43
Devoir 4. Compton Mackenzie, <i>Sinister Street</i>	53
Corrigé Devoir 4	55
Devoir 5. Graham Swift, <i>Ever After</i>	67
Corrigé Devoir 5	70
Devoir 6. D.H. Lawrence, <i>Sons and Lovers</i>	84a
Corrigé Devoir 6	84c
Bibliographie	85

## Analyse linguistique

### Devoir 1: Extrait de *Winesburg Ohio* de Sherwood Anderson

1. Le candidat analysera les segments du texte indiqués ci-après par soulignage:
  - a. L.5. A carpenter came to fix the bed [...]
  - b. L.17-18. [...] and whenever the carpenter got upon that subject [...]
  - c. L.23. [...] the carpenter did it in his own way [...]
  - d. L.30. The idea had got into his mind that he would some time die unexpectedly [...]
  - e. L.40. It is absurd, you see, to try to tell what was inside the old writer as he lay on his high bed and listened to the fluttering of his heart.
  - f. L.40-44. [...] to try to tell what was inside the old writer as he lay on his high bed and listened to the fluttering of his heart. The thing to get at is what the writer, or the young thing within the writer was thinking about.
  - g. L.53. Why quarrel with an old man concerning his thoughts?
2. A partir d'exemples choisis dans l'ensemble du texte, le candidat traitera les questions suivantes:
  - a. Les relatives
  - b. Les formes en V+ING, en excluant les formes progressives (BE + V-ING)
  - c. Les constructions à attribut du sujet et à attribut de l'objet (pas de corrigé)

Aussi bien pour l'analyse des segments soulignés que pour le traitement des questions, le candidat fondera son argumentation sur une étude précise de formes tirées du texte. Il procédera, à partir de ces formes, à toutes les manipulations et comparaisons jugées utiles, en se référant à leur contexte.

The writer, an old man with a white mustache, had some difficulty in getting into bed. The windows of the house in which he lived were high and he wanted to look at the trees when he awoke in the morning. A carpenter came to fix the bed so that it would be on a level with the window.

Quite a fuss was made about the matter. The carpenter, who had been a soldier in the Civil War, came into the writer's room and sat down to talk of building a platform for the purpose of raising the bed. The writer had cigars lying about and the carpenter smoked.

For a time the two men talked of the raising of the bed and then they talked of other things. The soldier got on the subject of the war. The writer, in fact, led him to that subject. The carpenter had once been a prisoner in Andersonville prison and had lost a brother. The brother had died of starvation, and whenever the carpenter got upon that subject he cried. He, like the old writer, had a white mustache, and when he cried he puckered up his lips and the mustache bobbed up and down. The weeping old man with the cigar in his mouth was ludicrous. The plan the writer had for the raising of his bed was forgotten and later the carpenter did it in his own way and the writer, who was past sixty, had to help himself with a chair when he went to bed at night.

In his bed the writer rolled over on his side and lay quite still. For years he had been beset with notions concerning his heart. He was a hard smoker and his heart fluttered. The idea had got into his mind that he would some time die unexpectedly and always when he got into bed he thought of that. It did not alarm him. The effect in fact was quite a special thing and not easily explained. It made him more alive, there in bed, than at any other time. Perfectly still he lay and his body was old and not of much use any more, but something inside him was altogether young. He was like a pregnant woman, only that the thing inside him was not a baby but a youth. No, it wasn't a youth, it was a woman, young, and wearing a coat of mail like a knight. It is absurd, you see, to try to tell what was inside the old writer as he lay on his high bed and listened to the fluttering of his heart. The thing to get at is what the writer, or the young thing within the writer, was thinking about.

50 The old writer, like all of the people in the  
world, had got, during his long life, a great many  
notions in his head. He had once been quite  
handsome and a number of women had been in  
love with him. And then, of course, he had known  
55 people, many people, known them in a peculiarly  
intimate way that was different from the way in  
which you and I know people. At least that is what  
the writer thought and the thought pleased him.  
60 Why quarrel with an old man concerning his  
thoughts?

In the bed the writer had a dream that was not a  
dream. As he grew somewhat sleepy but was still  
conscious, figures began to appear before his eyes.  
He imagined the young indescribable thing within  
65 himself was driving a long procession of figures  
before his eyes.

You see the interest in all this lies in the figures  
that went before the eyes of the writer. They were  
all grotesques. All of the men and women the  
70 writer had ever known had become grotesques.

### Corrigé du Devoir 1: Texte de Sherwood Anderson

1. Le candidat analysera les segments du texte indiqués ci-après par soulignage:

a. L.5. A carpenter came to fix the bed [...]

Le segment souligné est une subordonnée circonstancielle infinitive de but, introduite par *to*. Il est intéressant de s'interroger sur le statut de *to* —qu'on peut appeler *to* de but — dans ce type d'infinitive, et notamment de le contraster avec le *to* introducteur d'infinitif qu'on trouve après des verbes comme *want* (e.g. l.3. *he wanted to look at the trees* [...]). Dans un exemple comme ce dernier, *to* introduit un groupe verbal infinitif qui est au contraire un complément d'objet direct. Manipulations qui indiquent clairement ce contraste: (i) on peut remplacer le *to* de but par *in order to* ce qui est impossible pour le *to* introducteur d'infinitif (*came in order to fix the bed* vs. *\*wanted in order to look at the trees*); (ii) impossibilité d'ellipse du groupe verbal derrière le *to* de but, alors qu'elle est possible après le *to* introducteur d'infinitif (*Why don't you fix your bed? \*A carpenter came to, but it didn't work* vs. *Why didn't he look at the trees? He wanted to but he couldn't*); (iii) comme tous les circonstants, les subordonnées infinitives en *to* sont relativement mobiles et dans un contexte discursif approprié (ce qui n'est pas le cas du présent contexte), par exemple une énumération de tâches à exécuter, on pourrait avoir *to fix the bed, a carpenter came; to redo the electricity, they called an electrician, ...*; par contre, les infinitives compléments du verbe sont très difficiles à déplacer quel que soit le contexte: *\*to look at the trees, he wanted*.

L'ensemble de ces contrastes nous montre que le *to* de but est nettement plus proche de la préposition *to* (dont on trouve des exemples aux lignes 14-15 *led him to*, 25 *went to* et 43 *listened to*) que ne l'est le *to* introducteur d'infinitif. En effet, l'ellipse d'un SN derrière la préposition *to* est impossible, comme pour le SV derrière le *to* de but. Il est impossible, par exemple, de faire l'ellipse de *that subject* à la ligne 15 (*\*The writer, in fact, led him to*), malgré la présence de *the subject of the war* à la fin de la ligne précédente. De même, l'antéposition d'un complément ou d'un circonstant en *to* est possible dans des contextes discursifs appropriés: *to that subject, however, the writer tried to lead him in vain*. Enfin, sur le plan sémantique, la préposition *to* et le *to* de but ont un sens fondamentalement identique de but et de destination, alors que le *to* introducteur d'infinitif apparaît après de nombreux verbes et adjectifs où ce sens est beaucoup moins clairement approprié (e.g. dans notre texte, après un adjectif de jugement, l.41 *It is absurd, you see, to try* [...]).

On peut noter par ailleurs que dans les deux exemples en *came* et *wanted*, lignes 3 et 5, le sujet non exprimé de l'infinitif est interprété comme coréférent au sujet de la principale (*A carpenter* et *he*, respectivement). Cependant, alors que ceci est toujours le cas pour les circonstants infinitifs de but, pour les COD infinitifs cela dépend du choix du verbe. Par exemple la phrase *Mary persuaded John to save time* est ambiguë entre une interprétation où *to save John* est un circonstant de but et où c'est Mary qui gagnera du temps (paraphrasable par *in order to save time*) et une interprétation où *to save John* est le complément de *persuade* et où le sujet est interprété comme étant coréférent à l'objet *John*.

Pour conclure on peut noter que le remplacement de *to* par *and* dans le passage étudié est possible en remplaçant la forme de base par un prétérit *fixed*, mais que cela conduit à une modification complète du sens de la phrase, qui n'indique plus le but de la visite du menuisier, mais simplement le fait qu'il a réparé le lit. En effet, la construction pseudo-coordonnée de type *If you come and get the bed yourself, we will charge you 10% less*, où la signification est proche de *come to get*, est, pour des raisons obscures, limitée aux formes de *come* identiques à la base verbale (*\*If he comes and gets the bed himself...*) Il ne peut donc s'agir de cette construction ici.

b. L.17-18. [...] and whenever the carpenter got upon that subject [...]

*whenever* est ici une conjonction de subordination qui introduit la subordonnée circonstancielle de temps *whenever the carpenter got upon that subject*. *Whenever* est une conjonction composée des deux morphèmes libres *when* et *ever*. On pourra la contraster avec l'utilisation de *when* simple aux lignes 19, 25 et 30. *When* est ambigu entre une interprétation où il réfère à un moment spécifique et une interprétation où il quantifie universellement sur un domaine de moments défini par le contexte. On n'a aucun cas clair du premier type dans le texte, j'en fournis donc un: *When Mary opened the door that evening, she was surprised to see the dishes done*. L'exemple de la ligne 25, par contre, doit s'interpréter comme quantifiant sur (ou encore *parcourant*) toutes les occurrences quotidiennes d'événements du type *he went to bed at night*. L'exemple de la ligne 19 permet les deux types d'interprétations. L'interprétation la plus normale est celle où le narrateur nous caractérise de façon générique le visage du menuisier quand il pleure, c-à-d qu'on parcourt les occurrences de ce type et qu'à chaque fois on constate le même comportement. Ce pourrait encore être une remarque que se fait le personnage de l'écrivain, auquel cas il s'agirait d'une généralisation à partir de l'évènement spécifique dont il est témoin. Ces deux emplois sont de type quantifiant. Enfin, il existe une interprétation moins plausible dans le contexte où il s'agirait d'une remarque que se ferait le personnage de l'écrivain sur la situation présente, sans en faire une généralisation. Dans ce cas on aurait un *when* spécifique.

Dans *whenever*, par contre, la présence de *ever* impose l'interprétation de type quantification universelle. Elle exige le parcours de tout le domaine des occurrences pertinentes défini par le contexte. De plus, *ever* suggère que les occurrences seront relativement peu fréquentes et non périodiques. Par exemple, il serait très étrange d'avoir *whenever* à la place de *when* à la ligne 25. En effet *ever* est incompatible avec l'occurrence quotidienne du coucher, systématique et prévisible. On remarquera à cet égard l'utilisation de *always when* à la ligne 31, plutôt que *whenever*. *Always* ici quantifie aussi universellement sur les occurrence de couchers — on a donc une insistance sur l'absence d'exceptions possibles, mais suggère au contraire le caractère systématique de ce type d'occurrence. On retrouve ces effets de *ever* dans d'autres conjonctions composées similaires comme *wherever*, et dans les relatifs comme *whoever*, *whatever*, ...

Remarquons également que dans la phrase qui nous intéresse, le remplacement de *whenever* par *when*, aurait conduit à une ambiguïté nette entre l'interprétation spécifique et l'interprétation quantificationnelle. Le choix de *whenever* à la place de *when* dans cet exemple s'explique sans doute par la volonté d'éviter cette ambiguïté, qui ne menace pas dans les exemples avec *when* dans le texte.

Notons enfin qu'une analyse moins standard de *whenever* pourrait en faire un relatif tête d'une relative sans antécédent, correspondant à une relative de type *at all times when the carpenter ...* Une telle analyse pose cependant le problème de la

nécessité d'introduire une préposition (*at*). Les relatives sans antécédents n'ont pas ce type de comportement: elles peuvent, comme un SN, être précédée par une préposition, mais quand on les remplace par une relative avec antécédent, il n'apparaît pas de préposition. Par ailleurs, une analyse de ce type conduirait à analyser toute les circonstancielles en *when* ou *whenever* comme des relatives sans antécédents (e.g. pour la ligne 25 *at all times when he went to bed at night*), ce qui ne semble guère motivé.

c. L.24. [...] the carpenter did it in his own way [...]

Il s'agit d'un emploi anaphorique du groupe verbal *do it* qui remplace le prédicat verbal *raise the bed*, apparaissant à plusieurs reprises dans le discours antérieur, et notamment au début de la phrase. Notons d'abord que dans cette dernière occurrence *the raising of the bed*, qu'on peut considérer comme l'antécédent, il ne s'agit pas d'un groupe verbal, mais d'un groupe nominal ayant pour tête le nom verbal *raising* (voir réponse à 2b). L'interprétation de *did it* est donc inférée assez librement à partir du contexte discursif et non reprise telle quelle. Notons que dans *do it* on a le verbe plein *do* et non l'auxiliaire. Pour le prouver il suffit de constater que si l'on transforme en phrase négative ou interrogative le *do* auxiliaire apparaît (*The carpenter didn't do it;* vs. *\*The carpenter didn't it; Did the carpenter do it ?* vs. *\*Did the carpenter it?*). On peut remarquer également que le temps verbal est marqué sur *do*, et n'est pas interprété à partir de l'antécédent (ce qui serait d'ailleurs exclu de toute façon dans ce cas puisqu'il s'agit d'un nom verbal).

L'utilisation de *do it* dans ce type de contexte peut s'opposer d'une part à l'utilisation de *do* auxiliaire comme substitut de groupe verbal et à l'emploi de *do this/that* et *do so*, qui comme *do it* contiennent un *do* verbe plein. D'abord, *do* auxiliaire de reprise exige un antécédent qui soit un groupe verbal structurellement identique (hormis le temps et les marques d'accord) et non pas un prédicat inféré à partir du contexte.<sup>1</sup> Ceci explique qu'on ne pourrait remplacer dans cette phrase *did it* par *did*. De ce point de vue *do this/that* se comportent comme *do it*. Ensuite, *do* auxiliaire de reprise, comme les autres auxiliaires, permet de reprendre n'importe quel groupe verbal, quel qu'en soit le sens: activité, état, etc. Par contre *do it* (ainsi que *do so* et *do this/that*) permet seulement de reprendre des groupe verbaux dénotant des activités, c-à-d dénotant des hyponymes de *do* verbe plein. On peut contraster *Mary seemed happy and John did too* avec *Mary seemed happy and \*John did it / \*did so / \*did that too*. Cette propriété résulte évidemment du fait qu'il s'agit de *do* verbe plein dans ces locutions, et confirme que le potentiel anaphorique de *do it* résulte à la fois du sens de *do* et de *it*. Enfin, *do it* et *do this/that* peuvent avoir une référence exophorique. Par exemple on peut dire "Do it!" à quelqu'un dont on sait par le contexte (notamment les informations visuelles) qu'il va faire quelque chose, même s'il n'y a eu aucune mention de l'activité en question dans le discours précédent. Ceci est impossible pour la reprise par auxiliaire et *do so*, qui exigent des antécédents endophoriques.

On peut enfin discuter le choix de *do it* par opposition à *do this/that* ou *do so* dans ce contexte. Le choix entre *do it* et *do this/that* est parallèle au choix entre *it* et *this/that* pour reprendre des séquence textuelles comme par exemple à la ligne 32 où

---

<sup>1</sup>En fait on peut avoir certaines variations au niveau des pronoms (*Mary saw her children and I did too:* *did = saw Mary's children* ou *saw my children*), ainsi que marginalement des alternances entre actif et passif.



*that* reprend 'he would some time die unexpectedly', qui est ensuite repris par *It*, sujet de la phrase suivante. On constate que dans les deux cas la reprise par *it* exige un antécédent dont le statut d'entité discursive soit relativement clair par le contexte, tandis que *this/that* ont un pouvoir beaucoup fort de constituer une entité. Une fois que celle-ci est constituée, elle peut ensuite être reprise par *it* comme dans l'exemple de la 1.32. Dans le cas de *do it* 1.23, le prédicat 'raise the bed' est saillant dans le contexte, et *it* suffit à le reprendre. Quant à *do so*, son utilisation est régie par les propriétés de *so*, et au concept de manière qu'il évoque. Ainsi, *do so* n'apparaît typiquement que dans des environnements où il peut être glosé par 'act in that way', qui ne convient pas ici.

d. L.30-1. The idea had got into his mind that he would some time die unexpectedly and [...]

Il s'agit d'une subordonnée complétive, complément du nom *idea*. Cette complétive est extraposée en fin de phrase à partir du groupe nominal sujet (dans une analyse transformationnelle on aurait une structure profonde du type *The idea that he would sometime die unexpectedly had got into his mind*). On peut montrer qu'il ne s'agit pas d'une relative par le fait que la subordonnée ne comporte pas un élément manquant correspondant au nom tête *idea* (celui-ci n'est donc pas un antécédent et *that* n'est pas un pronom relatif, voir réponse à 2a). De même, on ne peut remplacer *that* par un pronom relatif en *wh-*. Enfin, on peut faire une paraphrase en ajoutant *be* entre le nom tête et la complétive, du type: *The idea was that he would some time die unexpectedly. It got into his mind*, ce qui est impossible pour les relatives. L'extraposition a pour but de placer en fin de phrase l'élément rhématique, l'information nouvelle et importante, à savoir la nature de l'idée, le fait qu'il ait de telles idées ayant été explicitement évoqué quelques lignes auparavant (*he had been beset with notions concerning his heart*).

Le remplacement de *that* par  $\emptyset$  est impossible ici à cause de l'extraposition de la complétive, mais en l'absence d'extraposition  $\emptyset$  devient possible: *He had the idea he would sometime die unexpectedly*.

e. L.41. It is absurd, you see, to try to tell what was inside the old writer as he lay on his high bed and listened to the fluttering of his heart.

Il s'agit d'une construction où une complétive infinitive sujet de *be* copule est extraposée en fin de phrase, avec apparition du pronom impersonnel *it* dans la position canonique du sujet. En termes transformationnels, on aurait une structure profonde du type *To try to tell what was inside the old writer ... of his heart is absurd*. Remarquons que cette structure sans extraposition est grammaticalement correcte, même si elle est très maladroite. Il faut donc se demander ce qui motive l'extraposition. On constate que dans le cas présent (contrairement à l'exemple précédent) le contenu informatif de la complétive sujet extraposée ne peut être considéré comme nouveau. Au contraire, il reprend le débat intérieur évoqué dans les lignes précédentes ainsi que la situation du personnage (sur son lit) et ses inquiétudes concernant son cœur, éléments qui ont déjà été mentionnés. La motivation de l'extraposition ne peut donc être dans ce cas que structurelle. Elle permet de placer en fin de phrase un élément syntaxiquement très complexe.

Remarquons cependant qu'il existe des contraintes structurelles fortes sur l'extraposition et qu'il n'est pas possible d'extraposer n'importe quel sujet syntaxiquement complexe. En effet, seules les complétives conjuguées et infinitives

peuvent subir cette opération. Remarquons notamment qu'il est impossible d'extraposer l'ensemble du groupe nominal sujet de l'exemple des lignes 30-32, bien qu'il soit syntaxiquement complexe: *\*It had got into his mind the idea that he would some time die unexpectedly*. De même, un sujet gérondif, même complexe, ne permet généralement pas l'extraposition. Par exemple, on peut difficilement conserver la structure extraposée si on remplace à la ligne 40 *to try* par *trying* (notons que dans ce cas la structure non extraposée est également très peu heureuse vu la complexité du gérondif sujet).

On peut aussi s'interroger sur le statut du pronom *it* sujet, et le contraste avec l'exemple précédent d'extraposition est intéressant à cet égard. En effet, dans ce dernier exemple le pronom n'apparaît pas dans la position "source" de la complétive. Ceci suggère que le rôle de *it* n'est pas tant de marquer la position source, ni de signaler la présence subséquent dans le texte d'une information manquante à l'endroit où on l'attendrait (le soi-disant *it* cataphorique). Au contraire ceci semble indiquer un rôle purement structurel pour *it*, satisfaisant la contrainte syntaxique forte de l'anglais qui exige la présence d'un sujet phonologiquement réalisé (sauf dans certains contextes spéciaux, comme le journal intime, qui ne sont pas pertinents ici). En effet, dans l'exemple précédent, l'extraposition ne conduit pas à vider complètement la position sujet, et *it* n'apparaît pas. Ce comportement tend à justifier l'appellation traditionnelle de pronom 'impersonnel'. On peut noter par ailleurs comme argument contre l'hypothèse du statut cataphorique de *it* dans l'extraposition du sujet le fait que *it* sujet ne peut jamais renvoyer cataphoriquement à un antécédent qui serait dans une position complément de la même phrase (*\*It<sub>i</sub> saw the cat<sub>i</sub> in the mirror*)

On pourrait également commenter le rôle de l'incise ainsi que le choix de  $\emptyset$  comme sujet de *to try*, plutôt que par exemple *for anyone/me to try*, mais je ne le ferai pas ici.

f. L.41-45. [...] to try to tell what was inside the old writer as he lay on his high bed and listened to the fluttering of his heart. The thing to get at is what the writer, or the young thing within the writer, was thinking about.

La première subordonnée soulignée est structurellement ambiguë entre deux interprétations. Elle pourrait être soit une complétive interrogative indirecte, objet direct de *tell*, soit une relative sans antécédent (ou encore 'relative nominale') objet direct de *tell*. Cependant le sens suggère fortement que la première interprétation est la bonne. Notamment, des paraphrases du type *to tell the thing(s) / the idea(s) that was(were) inside the old writer*, ou encore *to tell that which was inside the old writer*, possibles pour les relatives sans antécédent mais non pour les interrogatives indirectes, paraissent peu compatibles avec le sens de *tell*. Il s'agit donc d'une interrogative indirecte de type *wh-*. L'interrogation directe correspondante serait *What was inside the old writer?* On constate que dans celle-ci il n'y a pas d'inversion sujet-auxiliaire parce que l'interrogation porte sur le sujet. Le mouvement *wh-*, qui amène le syntagme sur lequel porte la question en tête de phrase, ne produit donc pas d'effet visible sur l'ordre des mots, le sujet étant à la base en position initiale. Or c'est la présence d'un élément *wh-* devant le sujet qui provoque l'inversion, expliquant son absence dans le cas présent. Il n'y a donc pas de différence formelle entre l'interrogation directe et indirecte dans cet exemple contrairement à ce que l'on constate lorsque l'interrogation porte sur un autre constituant que le sujet, où l'on a inversion dans l'interrogative directe, mais non dans l'indirecte.

La deuxième phrase comporte un *be* identificionnel qui lie un groupe nominal sujet comprenant une relative infinitive (voir la réponse à 2a ci-dessous) et une relative sans antécédent, *what the writer... was thinking about*. On montre en effet facilement que cette dernière n'est pas une interrogative indirecte. En contraste avec l'exemple précédent, on peut paraphraser par *The thing to get at is that which the writer ... was thinking about* ou encore par *The thing to get at is the thing which the writer ...*. Dans une relative sans antécédent, le pronom relatif peut être considéré comme ayant incorporé son antécédent, ce qui explique ces paraphrases possibles. Le relatif ici a pour fonction objet de la préposition *about*. Remarquons que dans une relative de ce type, il est impossible d'antéposer la préposition avec son complément lors du mouvement *wh-*: *\*The thing to get at is about what the writer ... was thinking*, alors que cela est possible dans une interrogative indirecte (*He asked about what they wanted to talk*).

On peut expliquer la différence sémantique entre interrogative indirecte et relative sans antécédent de la façon suivante. Si l'interrogative indirecte ne peut véritablement poser une question (c-à-d ne peut avoir la force illocutoire d'une question), elle instaure néanmoins un questionnement sur la nature et l'existence de l'élément qui dans la prédication apparaît sous la forme d'un syntagme *wh-* antéposé. La relative sans antécédent par contre présuppose l'existence d'un élément qui remplit la position de la prédication occupée par le syntagme *wh-*. Remarquons qu'il ne serait pas impossible de continuer la première phrase de la façon suivante: *It is absurd to try to tell what was inside the old writer, because in fact there was nothing*. Ici, on apporte une réponse niant l'existence de l'élément sur lequel porte l'interrogation. Par contre, une telle négation d'existence est inappropriée après une relative sans antécédent: *#The thing to get at is what the writer ... was thinking about, but in fact he wasn't thinking about anything*.

Le verbe *be* dans cette phrase est le *be* dit 'identificationnel', c-à-d qu'il établit l'identité entre deux entités. Une des caractéristiques centrales du *be* identificionnel est qu'il est réversible: on obtient toujours une phrase bien formée si on intervertit les syntagmes autour de lui (*What the writer, or the young thing within the writer, was thinking about is the thing to get at*). Le choix de l'ordre est fondé sur des considérations informationnelles, l'élément thématique étant placé en tête, comme c'est le cas ici: l'idée qu'il y a quelque chose que l'on doit cerner a été évoquée dans la phrase précédente: ce n'est pas *to try to tell...*, puisqu'une telle entreprise est 'absurde', mais bien *what the writer ....about*. Ce *be* identificionnel s'oppose au *be* copule qui lui affirme qu'un certain prédicat est approprié pour un sujet, et qui n'est pas réversible.

L'ensemble de la structure ressemble à une pseudoclivée, également caractérisée par la présence d'un *be* identificionnel. Cependant, contrairement à l'exemple de la ligne 53 *that is what the writer thought*, il ne s'agit pas d'une véritable pseudoclivée. En effet cette structure se caractérise par le fait qu'elle semble pouvoir être obtenue par une transformation d'une phrase simple, à savoir *the writer thought that*, dans le cas de la l.53: on fait une extraction *wh* d'un syntagme et on relie la relative sans antécédent ainsi obtenue (*what the writer thought*) par un *be* identificionnel à l'antécédent (*that*). Cependant, l'exemple des lignes 43-44 montre que l'hypothèse transformationnelle classique (d'ailleurs abandonnée) quant à la source des pseudoclivées est intenable. En effet, il est impossible d'obtenir cet exemple par une opération parallèle à partir d'une phrase simple. Les pseudoclivées classiques sont donc en fait un cas particulier de phrases avec *be* identificionnel sachant que l'un des

syntagmes reliés peut être une relative sans antécédent (les deux peuvent l'être aussi: *what you ask for is what you get*).

g. L.54. Why quarrel with an old man concerning his thoughts?

Il s'agit d'une interrogative infinitive en *wh-*, l'interrogation portant sur un circonstant de but. Ces exemples en *why* sont remarquables car c'est le seul mot *wh-* qui exige une interrogative infinitive sans *to* (*\*Why to quarrel with an old man...*), les autres exigeant au contraire la présence de *to*, comme le montrent les exemples suivants: *How to/\*Ø do it? When to/\*Ø leave? What to/\*Ø do?* De plus, les interrogatives infinitives qui ne sont pas en *why* ne sont vraiment acceptables que dans des contextes discursifs très spécifiques, par exemple, suivies de *that is the question*, tandis que celles en *why* sont beaucoup moins contraintes. On peut spéculer sur la raison de l'absence de *to* avec *why*. On constate en effet que seules les questions en *why*, parce qu'elles interrogent sur le but, la visée, sont compatibles avec une réponse de type subordonnée circonstancielle infinitive de but en *to*, par exemple, on pourrait imaginer ici *To escape his influence*. Une réponse de ce type est impossible pour les autres exemples cités ci-dessus. On peut donc suggérer que l'absence de *to* est liée au fait que c'est justement sur le but que l'on s'interroge. *Why* contiendrait par lui-même la notion de but, de visée exprimée par *to*, qui serait en quelque sorte redondant.

On notera par ailleurs qu'il s'agit ici en fait d'une question rhétorique, c-à-d d'une interrogative qui n'a pas pour but de poser un acte de langage de type question (qui n'a pas une force illocutoire de question). En effet les questions véritables ne sont appropriées de la part du locuteur que s'il pense qu'il peut exister une réponse et qu'il ne la connaît pas. Ici, le locuteur veut au contraire communiquer une affirmation, à savoir qu'il n'y a aucune raison de se quereller avec un vieil homme. A cette fin, il pose une question à laquelle il pense que le destinataire ne pourra trouver aucune réponse valable. Ceci conduit le destinataire à conclure que le but du locuteur n'était pas de lui poser la question mais de lui transmettre l'affirmation qu'il n'y a aucun but valable de se quereller avec un vieil homme.

## 2.a. Les relatives

Les relatives sont des subordonnées qui qualifient un nom, par rapport auquel elles ont une fonction similaire à celle d'un adjectif épithète. Elles forment avec ce nom et ses autres déterminants et modificateurs un syntagme nominal. La structure d'une relative est une structure de phrase habituelle dans laquelle on remplace un syntagme par un pronom relatif. Ce pronom, ou encore un syntagme plus important dont il fait partie, est amené en tête de la subordonnée par mouvement *wh-*. Le syntagme remplacé par un relatif doit être coréférent avec le nom tête du SN qu'on appelle antécédent du pronom relatif. La fonction syntaxique du pronom relatif est celle du syntagme qu'il remplace dans la subordonnée de départ. Prenons un exemple illustratif:

### 1.3. [SN the house [P in which he lived]]

On part de *he lived in the house*. On remplace le SN *the house* coréférent au nom tête du SN par un pronom relatif, ici *which*: *he lived in which*. Ensuite, on antépose par mouvement *wh-* le syntagme *in which* dont le pronom fait partie et on obtient ainsi *in which he lived*. L'antécédent est donc ici *the house*, la fonction du relatif est complément de lieu de *lived*. Dans ce qui suit, nous noterons systématiquement

l'antécédent de la relative entre parenthèse devant la relative. Nous indiquons la fonction du relatif entre parenthèses en fin de phrase.

On trouve dans ce texte une distribution assez simple et prototypique des différents types de relatives en anglais. On peut diviser celles-ci en deux grandes classes sur base de la forme du pronom relatif, à savoir d'une part les relatives en *wh-* et d'autre part celles en *that* et  $\emptyset$ . D'autre part, d'un point de vue sémantique, on peut mettre en évidence un continuum dont les extrémités correspondent aux notions classiques de relative appositive (ou encore 'explicative') et relative restrictive (ou encore 'déterminative').

On a dans le texte deux exemples clairs de relatives appositives:

l.8. (the carpenter) who had been a soldier in the Civil War (sujet de *be*)

l.24. (the writer) who was past sixty (sujet de *be*)

Dans les deux cas, le référent est clairement établi dans le discours précédent et un simple groupe nominal défini comme *the carpenter* ou *the writer* suffirait à y référer. L'information apportée par les relatives ne sert donc pas à déterminer quel est le référent, mais bien à apporter des informations supplémentaires concernant un référent bien connu. On pourrait par exemple paraphraser la deuxième phrase du deuxième paragraphe par une simple juxtaposition de deux phrases: *The carpenter came into the writer's room and sat down to talk...bed. He had been a soldier in the Civil War.* Ces relatives sont donc parallèles en fonction aux épithètes détachées. L'utilisation de la relative appositive est caractéristique d'un discours soigné et structuré, qu'on trouve typiquement à l'écrit. Elle permet, pour ainsi dire, un compactage de l'information et une différenciation entre des affirmations centrales au développement linéaire du texte et celles servant à construire un arrière plan auquel il pourra être fait référence plus loin dans le texte. Dans les deux cas cités ci-dessus, la principale apporte une information pertinente par rapport à ce qui précède et ce qui suit immédiatement dans le texte, tandis que la relative établit une information qui sera utilisée plus loin, aux lignes 13 et suivantes (*The soldier got onto the subject of the war*) pour la première, et aux lignes 28 et suivantes pour la seconde (*For years he had been beset; his body was old and not of much use anymore*). Notons enfin que ces deux relatives appositives sont placées entre virgules, convention généralement respectée à l'écrit et qui marque l'effet de pause intonative typique de cette construction à l'oral.

On peut prendre comme exemple prototypique de relative restrictive l'exemple suivant:

l.64-65. (All of the men and women) the writer had ever known (OD de *know*)

Ici, il est clair que l'ensemble de référents visé est totalement sous déterminé en l'absence de la relative.

Un exemple ayant un statut informationnel intermédiaire est celui de la ligne 3:

l.3. (the house) in which he lived. (Complément de lieu de *lived*)

En effet, comme dans une appositive, si la relative était absente, le destinataire n'aurait guère de peine à établir le référent. Il supposerait qu'il s'agit de la maison où habite l'écrivain, celle où se trouve le lit dont il vient d'être question. La relative ne sert donc pas vraiment à établir l'identification du référent du groupe nominal. Cependant, ce référent n'a pas été explicitement établi précédemment dans le texte et

ni l'un ni l'autre des référents “the writer” et “bed” ne suffisent à permettre une reprise indirecte. On ne peut donc dire qu'il s'agit d'une véritable appositive.

On peut dire que le choix formel entre relatives en *wh*- et relatives en *that* ou  $\emptyset$  est lié à cette gamme de statuts informationnels. D'un côté, les appositives et les relatives dont l'apport informationnel ne sert guère à l'identification du référent apparaissent typiquement avec un pronom relatif *wh*-. C'est ce que nous venons de voir grâce aux exemples cités. D'autre part, les déterminatives apparaissent typiquement marquées par *that* ou  $\emptyset$ . Notons que cette distribution explique qu'on dise souvent que les relatives en *wh*- sont d'un niveau de langue plus formel. En effet, l'utilisation de relatives avec des antécédents référentiellement autonomes afin d'apporter des informations supplémentaires sur ces antécédents est typique du registre écrit ou du moins d'un registre soigné et élaboré. Regardons de plus près les autres exemples du texte à la lumière de ces distinctions.

1.56. (a dream) that was not a dream (sujet de *be*)

Dans le cas présent, il est évident que l'apport informatif de la relative est crucial. En effet, il ne s'agit pas d'un véritable rêve — ce qu'affirmerait la phrase sans la relative — mais d'un rêve éveillé comme l'indique la suite du texte.

1.23. (the plan) the writer had for the raising of the bed (objet de *have*)

La relative ici apporte une information qui permet l'identification du référent. En effet, même si le fait que l'écrivain ait un plan de ce type a été évoqué avant dans le texte, et que c'est le seul plan dont il ait été question, le sujet de la conversation s'en est écarté au cours des dix lignes précédentes. Cependant, dans la mesure où nous savons que l'écrivain a un plan de ce type, cette information ne peut être comprise comme une information nouvelle sur un référent autonome et déjà identifié, ce qui explique l'utilisation de *that* plutôt que *which*.

1.62-63. (the figures) that went before the eyes of the writer (sujet de *go*)

Dans cet exemple, il est clair que la relative ne sert pas véritablement à établir le référent du groupe nominal. En effet, les figures en question, qui défilent devant ses yeux, ont été explicitement évoquées deux fois dans le paragraphe précédent. Mais pour cette même raison, la relative ne peut servir la fonction typique d'une appositive, à savoir d'apporter une information nouvelle sur l'antécédent qui ne sert pas à son identification. Ce qu'on obtient, c'est un effet d'insistance dû au fait qu'on réfère à plusieurs reprises au même référent par des expressions syntaxiquement complexes qui utilisent plus d'information qu'il n'est nécessaire pour son identification, informations qui sont par ailleurs déjà connues.

Tournons-nous maintenant vers l'exemple des lignes 51-52 qui comprend deux relatives, l'une en *that*, et l'une en *wh*-, cette dernière étant enchâssée dans la première.

1.51-52. (a peculiarly intimate way) that was different from the way in which you and I know people (sujet de *be*)

1.52. (the way) in which you and I know people (circonstant de manière de *know*)

On explique aisément la présence de *that* dans la relative enchâssante dans la mesure où il s'agit clairement d'une restrictive. Le problème apparent vu ce qui a été dit jusqu'à présent est lié à la relative enchâssée. Celle-ci ne peut en effet être interprétée que comme une relative restrictive, l'antécédent *the way* étant trop vague pour établir un référent discursivement utile. L'explication du choix de *which* ici est liée à une

contrainte syntaxique sur les relatives en *that* et en  $\emptyset$ , à savoir que le mouvement *wh-* ne peut antéposer dans ces cas un syntagme comprenant une préposition, comme c'est le cas à la ligne 52, ou tout autre élément (ce que les anglophones appellent 'pied-piping'). De tels éléments doivent nécessairement rester dans leur position de base (ce que les anglophones appellent 'stranding'). On ne pourrait donc avoir *\*the way in that/ $\emptyset$  you and I know people*. Cette impossibilité d'être le complément d'une préposition constitue d'ailleurs un des arguments principaux en faveur de la position selon laquelle *that* et  $\emptyset$  ne sont en fait pas des pronoms relatifs, mais des conjonctions ou encore des complémenteurs. La seule alternative grammaticale avec *that* ou  $\emptyset$  serait donc *#the way (that) you and I know people in*. Les structures de ce type sont très fréquentes et naturelles en anglais. Cependant elles sont soumises à une contrainte pragmatico-stylistique, à savoir que la préposition doit être utilisée dans l'un de ses sens les plus centraux. Par exemple, on aurait sans problèmes *the house which/that/ $\emptyset$  he lived in*, avec un *in* locatif. Dans l'expression du texte, *to know people in a certain way*, par contre, *in* est métaphorisé par rapport à son sens locatif de base, ce qui rend les alternatives ci-dessus en *that* ou  $\emptyset$  peu acceptables.

On peut maintenant se pencher sur le choix entre *that* et  $\emptyset$  que nous jusqu'à présent traités de façon parallèle. L'un des facteurs de distinction centraux est une contrainte syntaxique, à savoir que  $\emptyset$  est impossible (en anglais standard) quand le relatif a une fonction sujet. On peut constater que dans ce texte, cette contrainte suffit à expliquer la distribution attestée. En effet, dans les trois relatives en *that* (lignes 51, 56, 62), le relatif est sujet, tandis que dans l'unique relative en  $\emptyset$ , ligne 64, il a la fonction d'objet direct de *known*.

Les relatives étudiées jusqu'ici étaient toutes des subordinées conjuguées. On a aussi dans le texte un exemple de relative infinitive:

1.42: (the thing) to get at. (objet de *at*)

On peut remarquer que les relatives infinitives ont toujours un relatif  $\emptyset$ , ce qui explique que la préposition ici ne puisse être antéposée (*\*the thing at to get*). Par ailleurs, on notera que les relatives infinitives ont toujours une interprétation de but, liée au fait qu'elles sont introduites par *to*. Si on voulait paraphraser par une relative conjuguée, entraînant ainsi la disparition de *to*, il serait nécessaire de rendre ce sens de but par d'autres moyens, par exemple en ajoutant le modal *should* (*the thing that one should get at*).

Pour clore cette question, on peut commenter les deux relatives sans antécédent du texte:

1.44. What the writer was thinking about

1.52. what the writer thought

Je ne m'attarderai pas ici sur ces exemples qui ont été évoqués dans la discussion du passage souligné lignes 41-45.

## 2.b. Les formes en V+ING, en excluant les formes progressives (BE + V-ING)

La forme V+ing, généralement appelée participe présent, est une forme non conjuguée du verbe (mode non personnel). Elle sert entre autre, en combinaison avec *be* à former le progressif (e.g. 1.58 *the young [...] thing [...] was driving a long procession*) qui ne sera pas étudié ici. Elle a par ailleurs des emplois qui se

rapprochent du nom (gérondif et nom verbal) et de l'adjectif (relative réduite et adjectif verbal). Nous étudierons ces deux groupes tour à tour.

Le gérondif est parfois appelé une forme nominale du verbe, mais il convient de le distinguer du nom verbal, qui lui est une véritable transformation en nom de la forme verbale dont il ne conserve aucune des propriétés syntaxiques typiques. On peut illustrer les différences entre gérondifs et noms verbaux par des exemples du texte. On trouve dans le texte trois exemples de gérondifs:

- a. 1.2. (had some difficulty in) getting into bed
- b. 1.9-10. (to talk of) building a platform
- c. 1.10. (for the purpose of) raising the bed

On trouve également trois exemples de noms verbaux:

- d. 1.12. (talked of) the raising of the bed
- e. 1.22. (the plans ... for) the raising of his bed
- f. 1.42. (listened to) the fluttering of his heart

Le gérondif conserve presque toutes les propriétés syntaxiques typiques d'un verbe, alors que le nom verbal a les propriétés typiques d'un substantif. On notera en particulier les contrastes suivants, où il apparaît que le gérondif a une complémentation verbale, tandis que le nom verbal a une complémentation nominale:  
(i) Si le verbe est transitif direct, le gérondif conserve une complémentation directe. C'est le cas dans les exemples (b) et (c) ci-dessus. Le nom verbal par contre, comme tous les substantifs, ne peut prendre que des compléments indirects. Lorsqu'on veut conserver au nom verbal un complément correspondant sémantiquement à l'objet direct du verbe dont il est issu, celui-ci apparaît comme un syntagme prépositionnel introduit par *of*, ce que l'on voit dans les exemples (d) et (e) ci-dessus. Ce test ne permet aucune conclusion pour les exemples (a), où le verbe est transitif indirect, ni pour (f). En effet, *his heart* est interprété comme sujet de *fluttering* et non comme objet (voir ci-dessous).

On peut noter également que lorsqu'un objet est (relativement) obligatoire pour un verbe, on retrouve cette propriété au même degré dans le cas du gérondif, mais non dans le cas du nom verbal. Par exemple, comme les verbes *get* et *raise* sont transitifs obligatoires, il est impossible de supprimer leur objet (indirect ou direct respectivement) dans les exemples (a) et (c) (\*...*building a platform for the purpose of raising*). Par contre, l'ellipse de l'objet est possible pour les noms verbaux (...*the two men talked of the raising and...*).

(ii) En tant que verbe, le gérondif prend des modificateurs typiquement verbaux, notamment des adverbes. Le nom verbal, par contre, prend les modificateurs typiques des substantifs, notamment des adjectifs. Aucun exemple du texte ne présente ces types de modifications, mais il nous est possible de confirmer et de compléter les résultats du premier test en manipulant les exemples du texte:

- a. 1.2. in getting quickly into bed / \*in quick getting into bed
- b. 1.9-10. of building a platform cheaply / \*of cheap building a platform
- c. 1.10. of raising the bed considerably / \*of considerable raising the bed
- d. 1.12. of the necessary raising of the bed / \*of the raising the bed necessarily
- f. 1.42. to the irregular fluttering of his heart / \* to the fluttering of his heart irregularly



(iii) En tant que verbe, le gérondif peut être nié par *not* (avec des contraintes discursives et pragmatiques sur la plausibilité, mais non sur la grammaticalité, comme le montre clairement (b) ci-dessous), ce qui est impossible pour le nom verbal, comme pour les substantifs en général. A nouveau, on n'a aucun exemple de ce type dans le texte, mais on peut confirmer les résultats obtenus par des manipulations:

- b. building a platform for the purpose of not raising the bed
- d. \*...talked of the not raising of the bed

Par opposition à la complémentation, la distinction entre gérondif et nom verbal est plus complexe en ce qui concerne le statut du sujet. Comme c'est le cas pour toutes les formes non finies (non conjuguées), le gérondif s'oppose aux formes conjuguées, par le fait que la présence d'un sujet phonologiquement réalisé n'est pas obligatoire. Dans les cas (fréquents) où le sujet est absent, le référent implicite du sujet est déterminé par le contexte discursif plus large. C'est notamment le cas dans tous les exemples du texte. Par exemple, *getting into bed* 1.2. est interprété comme ayant *the writer* comme sujet. Lorsque le sujet est présent, sa réalisation morphologique diffère de celle qu'on trouve aux modes conjugués: il peut apparaître comme groupe nominal soit accusatif, soit possessif. Par exemple, si on voulait exprimer un sujet dans l'exemple des lignes 9-10 on pourrait avoir soit *him building the bed*, soit *his building the bed*. Par ailleurs, en l'absence de sujet, l'apparition d'un déterminant (article défini, indéfini, etc.) est généralement impossible.

Le nom verbal par contre se comporte du point de vue de son sujet exactement comme les noms déverbaux construits par suffixation (e.g. *starvation*, ligne 17, et *his thoughts*, ligne 53). Si le sujet est exprimé, il peut apparaître comme un possessif ou un groupe prépositionnel en *of* (ou en *by* si l'objet est exprimé par un groupe prépositionnel en *of*). On a ce dernier cas dans l'exemple (f), ligne 43, où *his heart* est interprété comme le sujet de *fluttering*. Dans les deux autres exemples (d) et (e), aucun sujet n'est exprimé, et le sujet implicite s'interprète à partir du contexte discursif, comme dans le cas du gérondif. Si le sujet n'est pas exprimé comme possessif, les divers déterminants nominaux sont possibles. Dans les exemples du texte, on a chaque fois le déterminant *the*.

Ceci nous amène à commenter la différence sémantique entre le choix d'un gérondif et le choix d'un nom verbal. De ce point de vue, notre texte est particulièrement intéressant puisqu'il présente la même séquence d'abord sous forme de gérondif (1.10. *raising the bed*), puis sous forme de nom verbal (1.12 *the raising of the bed* et 1.22-23 *the raising of his bed*). Comme un substantif déverbal classique, le nom verbal désigne un type de procès bien établi (ou en tous les cas présenté comme tel). Cela explique d'ailleurs le fait que les compléments du nom verbal ne soient jamais obligatoires et doivent être introduits par une préposition quand ils apparaissent. En effet, le nom verbal désigne un type de procès suffisamment bien établi pour exister en tant que tel, indépendamment d'entités spécifiques qu'il mettrait en relation. On peut dire que le passage du gérondif au nom verbal intègre les compléments du verbe au nom, et que si on veut les exprimer, il est nécessaire de remarquer leur statut explicitement par des prépositions. Dans le cas de *the raising of the bed*, il ne s'agit pas d'un procès bien établi et habituel sur un plan général. Cependant, dans le cadre du texte, ce procès a été exprimé auparavant. L'idée a été introduite en d'autres termes dès le premier paragraphe, et reprise spécifiquement d'abord par un gérondif à la ligne 10. De façon similaire, on peut remarquer que le

nom verbal ligne 43, *the fluttering of his heart* reprend dans les mêmes termes exactement la proposition *his heart fluttered* des lignes 28-29.

Par ailleurs, on peut noter que le gérondif réfère typiquement à un certain évènement (ou un certain état), tandis que le nom verbal réfère plutôt à la manière dont l'évènement se déroule. On peut contraster à cet égard les paraphrases suivantes:

- 1.2. had some difficulty in the action of getting into bed.
- 1.9-10. to talk of the idea of building a platform for the purpose of raising the bed
- 1.12. talked of the manner in which to raise the bed.
- 1.22-23 the plan the writer had for the manner in which the bed should be raised.
- 1.42. listened to the way his heart fluttered.

Ces exemples contrastent clairement avec les manipulations suivantes qui s'éloignent bien plus du contenu du texte de départ:

- 1.2. ?had some difficulty in the manner of getting into bed.
- 1.9-10. ?to talk of the manner in which to build a platform for the purpose of raising the bed.
- 1.12. ?talked of the idea of raising the bed
- 1.22. ?the plan the writer had for the idea/action of raising his bed
- 1.42. ?listening to the fact that his heart fluttered.

Remarquons également que dans le cas du gérondif *the purpose of raising the bed*, le nom recteur *purpose* est incompatible avec une interprétation en termes de manière.

Pour clore cette discussion des gérondifs et des noms verbaux, on s'intéressera à la nature du syntagme dont ils sont la tête. Bien qu'ils diffèrent quant à la structure du syntagme construit autour d'eux, le premier exigeant une construction de type syntagme verbal et le second une construction typique du groupe nominal, on peut soutenir que la catégorie du groupe construit est dans les deux cas un syntagme nominal. En effet, les fonctions syntaxiques possibles du syntagme construit autour du gérondif et du nom verbal sont les fonctions habituelles d'un groupe nominal, sujet; objet d'un verbe, d'un nom ou d'un adjectif; attribut. Contrairement aux phrases conjuguées et aux infinitives sujets, ni le gérondif sujet, ni le nom verbal sujet ne sont susceptibles de s'extraposer, comme le montre l'inacceptabilité de l'énoncé produit en mettant au gérondif le sujet extraposé de la phrase lignes 41sv: *\*It is absurd, you see, trying to tell what was ...* (on pourra contraster avec la réponse à la question 1e). Une fois de plus, ce comportement est typique des syntagmes nominaux, qui eux non plus ne peuvent s'extraposer, quelle que soit leur complexité (remarquer à cet égard qu'il serait impossible d'extraposer l'ensemble du sujet complexe de la phrase lignes 29sv: *\*It had got into his mind the idea that he would...*). On peut donc expliquer en quoi le gérondif est malgré tout une nominalisation du verbe: bien qu'il ne soit pas un nom lui-même, il permet de construire un groupe nominal qui a paradoxalement un élément de catégorie verbale comme tête.

Pour conclure, notons qu'il existe un autre type de nominalisation en *-ing*, dont les propriétés sont radicalement différentes de celles notées ci-dessus, à savoir des cas comme *building* (dans le sens de 'bâtiment', par opposition aux exemples du texte), *painting* ('tableau'), ... Ces noms ne font pas référence à un procès mais bien à un objet concret résultant d'un tel procès, et ils ont la propriété d'être dénombrables. On peut soutenir que dans ces cas, il s'agit d'un processus dérivationnel différent de celui qui forme le nom verbal. Notamment, on constatera qu'un grand nombre de verbes ne permettent pas ce type de nominalisation.

Tournons-nous maintenant vers une seconde classe d'emplois de la forme *V-ing* qui se rapprochent des adjectifs, traditionnellement appelés relatives réduites et adjectifs verbaux. Considérons les trois exemples suivants:

1.21. the *weeping* old man

1.28 with notions *concerning his heart*.

1.39. a woman, young, and *wearing a coat of mail*.

Les deux derniers sont des exemples classiques de relative réduite, le premier d'adjectif verbal. Ce que tous ces exemples ont en commun c'est qu'on peut paraphraser la forme en *V-ing* et ses modificateurs et compléments éventuels par une relative:

the old man who was weeping

with notions that concerned his heart

a woman who wore/was wearing a coat of mail

La distinction classique entre adjectif verbal et relative réduite est fondée sur la position du groupe en *V-ing*, devant ou derrière le nom tête respectivement. Il se fait qu'en réalité cette distinction n'est pas tant liée à une différence de statut morphosyntaxique de la forme en *V-ing* qu'à la présence d'une postmodification de celle-ci. En effet, comme dans le cas des adjectifs simples, toute postmodification entraîne la postposition obligatoire d'un modificateur du nom. Par exemple, l'ajout du modificateur adverbial *convulsively* à *weeping* ligne 21 pourrait se faire soit devant soit derrière ce dernier, avec des conséquences différentes sur le positionnement de la forme:

the convulsively weeping old man / \*the weeping convulsively old man

the old man convulsively weeping / the old man weeping convulsively

De façon exactement parallèle, l'ajout d'un postmodifieur à l'adjectif *indescribable* ligne 58 conduit à la postposition de ce dernier:

\*the young indescribable by humans thing / the young thing indescribable by humans

On peut faire remarquer que le terme "relative réduite" est en fait problématique. En effet, il suggère que les exemples donnés ci-dessus sont obtenus par une réduction d'une relative correspondante. Mais comme le montrent les résultats ci-dessus du remplacement de la relative réduite par une relative, il peut arriver que la relative obtenue ne puisse raisonnablement comporter une forme progressive (e.g. *\*with notions that were concerning his heart*). Il se produit donc plus qu'une simple réduction quand on passe de l'un à l'autre.

Enfin, certaines formes en *V-ing* ont subi une conversion morphologique pour devenir de véritables adjectifs. Dans ces cas, la forme est susceptible de recevoir des affixes dérivationnels typiques des adjectifs (e.g. *charmingly*); elle est souvent gradable (*very charming, more charming*); elle peut être attribut de verbes copules autres que *be*, comme *seem (he seems charming)*. On n'a aucun exemple de ce type dans le texte, comme le montre l'application de tests de ce type (e.g. *\*weepingly; \*very weeping, \*more weeping; \*he seems weeping*).

Pour conclure, il est intéressant de contraster l'exemple *concerning his heart* ligne 28 et l'exemple *Why quarrel with an old man concerning his thoughts?* ligne 53. On constate que dans ce dernier exemple, il est impossible de remplacer la forme en

V-ing par une relative (*\*an old man which concerns his thoughts*) contrairement à ce qu'on a vu pour l'exemple de la 1.28. En fait il s'agit ici d'un emploi où *concerning* a subi une conversion en préposition. On peut imaginer facilement le développement diachronique de cette construction. Dans beaucoup d'exemples où *concerning* apparaît dans de relative réduite habituelle, on pourrait le remplacer par *about* en conservant globalement le sens. C'est le cas 1.28 (*beset with notions about his heart*). Ces emplois ont donné lieu à une réinterprétation de *concerning* comme préposition dans ces exemples, qui a ensuite permis la construction d'exemples comme celui de la ligne 53.

## Analyse linguistique

### Devoir 2: Texte de Willa Cather

1. Le candidat analysera les segments du texte indiqués ci-après par soulignage:
  - A. L.26. Well, now, I call you a right smart little boy.
  - B. L.18 [...] as it used to be in dugouts
  - C. L.34. As I grew older, I came to believe that [...]
  - D. L.9. My, how you do look like your father!
  - E. L.5. A tall woman [...] stood looking down at me.
  - F. L.9; 31. [...] she said, as if to herself, [...]; She came laughing, waving her apron before her [...]
  - G. L.15. I picked up my shoes and stockings and followed her through the living room [...]
  
2. A partir d'exemples choisis dans l'ensemble du texte, le candidat traitera les questions suivantes:
  - A. Le présent, le prétérit, et le past perfect
  - B. Les formes en BE + V-ING
  - C. Les auxiliaires modaux
  - D. Les impératives
  - E. La morphologie des adjectifs et adverbes dérivés et composés

Aussi bien pour l'analyse des segments soulignés que pour le traitement des questions, le candidat fondera son argumentation sur une étude précise de formes tirées du texte. Il procèdera, à partir de ces formes, à toutes les manipulations et comparaisons jugées utiles, en se référant à leur contexte.

I DO NOT REMEMBER our arrival at my grandfather's farm sometime before daybreak, after a drive of nearly twenty miles with heavy work-horses. When I awoke, it was afternoon. I was lying in a little room, scarcely larger than the bed that held me, and the window-shade at my head was flapping softly in a warm wind. A tall  
5 woman, with wrinkled brown skin and black hair, stood looking down at me; I knew that she must be my grandmother. She had been crying, I could see, but when I opened my eyes she smiled, peered at me anxiously, and sat down on the foot of my bed.

‘Had a good sleep, Jimmy?’ she asked briskly. Then in a very different tone she said, as if to herself, ‘My, how you do look like your father!’ I remembered that my  
10 father had been her little boy; she must often have come to wake him like this when he overslept. ‘Here are your clean clothes,’ she went on, stroking my coverlid with her brown hand as she talked. ‘But first you come down to the kitchen with me, and have a nice warm bath behind the stove. Bring your things; there's nobody about.’

‘Down to the kitchen’ struck me as curious; it was always ‘out in the kitchen’ at home. I picked up my shoes and stockings and followed her through the living-room and down a flight of stairs into a basement. This basement was divided into a dining-room at the right of the stairs and a kitchen at the left. Both rooms were plastered and whitewashed--the plaster laid directly upon the earth walls, as it used to be in dugouts. The floor was of hard cement. Up under the wooden ceiling there were little half-  
15 windows with white curtains, and pots of geraniums and wandering Jew in the deep sills. As I entered the kitchen, I sniffed a pleasant smell of gingerbread baking. The stove was very large, with bright nickel trimmings, and behind it there was a long wooden bench against the wall, and a tin washtub, into which grandmother poured hot and cold water. When she brought the soap and towels, I told her that I was used to  
20 taking my bath without help. ‘Can you do your ears, Jimmy? Are you sure? Well, now, I call you a right smart little boy.’

It was pleasant there in the kitchen. The sun shone into my bath-water through the west half-window, and a big Maltese cat came up and rubbed himself against the tub, watching me curiously. While I scrubbed, my grandmother busied herself in the  
30 dining-room until I called anxiously, ‘Grandmother, I'm afraid the cakes are burning!’ Then she came laughing, waving her apron before her as if she were shooing chickens.

She was a spare, tall woman, a little stooped, and she was apt to carry her head thrust forward in an attitude of attention, as if she were looking at something, or  
35 listening to something, far away. As I grew older, I came to believe that it was only because she was so often thinking of things that were far away. She was quick-footed and energetic in all her movements. Her voice was high and rather shrill, and she often spoke with an anxious inflection, for she was exceedingly desirous that everything should go with due order and decorum. Her laugh, too, was high, and  
40 perhaps a little strident, but there was a lively intelligence in it. She was then fifty-five years old, a strong woman, of unusual endurance.

Willa Cather, *My Antonia*

## Corrigé du Devoir 2: Texte de Willa Cather

A. 1. 26. Well, now, I call you a right smart little boy.

Par cette phrase, rapportée au discours direct, l'énonciateur, la grand-mère, félicite le destinataire, son petit-fils. Le verbe *call*, au présent simple et à la première personne est utilisé pour construire un énoncé performatif. On peut en effet montrer que le fait d'énoncer cette phrase effectue un acte de langage explicitement nommé par le verbe *call*, c-à-d que le dire produit un faire (cf. le titre *How to do things with words* du célèbre ouvrage de Austin).

Cet énoncé échappe au critère du vrai et du faux. Contrairement à un énoncé affirmatif non performatif qui rapporte des événements — et qui peut par conséquent être en conflit avec eux (e.g. la 1e phrase du texte qui rapporte un état mental du narrateur et qui pourrait être un mensonge) — c'est ici l'énonciation même qui produit l'acte; celui-ci n'a pas d'existence indépendamment de celle-là et il n'y a aucune place pour un désaccord entre les deux. En tant qu'acte, il peut être effectué de bonne foi ou de mauvaise foi (ce qui serait le cas, par exemple si, contrairement à ce qui est le cas ici, on avait affaire à un énoncé ironique); il peut aussi être approprié, ou inapproprié (e.g. si un professeur disait cela à l'un de vous ce serait inapproprié).

L'énoncé a les marques morphosyntaxiques typiques des performatifs. Le verbe performatif est à la première personne et au présent simple. Ces deux propriétés s'expliquent aisément. La première personne parce qu'elle réfère à l'énonciateur, qui est le producteur de l'acte et qui est typiquement nommé en tant que tel dans un énoncé performatif (il y a des exceptions qui s'expliquent aisément, par exemple certains passifs *You are hereby declared to be the winner*). Le présent simple s'explique par la simultanéité absolue de l'acte et de la parole. Il ressemble en cela au présent simple qu'on trouve dans les reportages radiophoniques, ou dans les démonstrations de magie, etc. La différence est que dans ces derniers cas, les événements rapportés ont une existence indépendante de l'énonciation, ce qui n'est pas le cas dans les énoncés performatifs. Remarquons que le passage à la forme en *be + V-ing* conduirait à éliminer le statut performatif de l'énoncé: *I am calling you a right smart little boy*. Un tel énoncé pourrait avoir une fonction explicative, expliquant le comportant verbal immédiatement précédent de l'énonciateur (e.g. *What I'm doing is calling you a right smart little boy*), mais ne serait pas performatif. On pourrait par exemple en contester la vérité (*No you are not*), ce qui serait impossible pour l'énoncé du texte.

Pour conclure, on peut s'interroger sur la nature exacte de l'acte accompli. La valeur littérale du performatif (valeur illocutoire), conséquence du sens du verbe *call*, est une sorte de nomination. La grand-mère décerne un titre à son petit-fils, à savoir celui de "right smart little boy". La valeur visée par l'énonciateur (valeur perlocutoire) est plus simplement une assertion: je dis que tu es un "right smart little boy". Cette valeur dérive évidemment du fait que dans des circonstances normales, si on *call someone something*, c'est que ce *someone* est *something*.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Un des critères classiques pour vérifier le statut performatif d'un énoncé est le "hereby test", à savoir la possibilité d'ajouter *hereby* à la phrase. Par exemple: *I declare the meeting open.* > *I hereby declare the meeting open.* *Hereby* ( $\approx$  *by this*, où *this* désigne l'énoncé) dans ce type d'emploi dit explicitement

Notons enfin qu'il ne s'agit pas ici d'un emploi temporel de *now*.

#### B. 1.18 [...] as it used to be in dugouts

On a ici une occurrence de la périphrase aspectuelle *used to* + base verbale. Il sera intéressant de contraster celle-ci avec *I was used to taking my bath without help* (1.24-25). Dans les deux cas on a la forme *used*, qui est historiquement liée au verbe plein *use* (*Do you use Persil?*). Cependant, en synchronie on peut douter de l'existence d'un lien avec ce verbe. En effet, non seulement il y a de très grandes différences sur le plan sémantique, mais en outre la phonologie est différente de celle du prétérit et du participe passé du verbe plein *use*. En effet ceux-ci se prononcent [ju:zd], où le voisement de la dernière consonne du radical conduit à la présence de l'allomorphe voisé du prétérit (ou du participe passé), suivant en cela la morphophonologie régulière de la flexion en anglais. Par contre, dans les périphrases *used to* + base verbale et *used to* + *V-ing* on a au contraire une réduction de la séquence /dt/ à /t/ dans /ju:zd tu/ et une assimilation régressive qui conduit à un dévoisement de la consonne finale du radical: [ju:stʰ]. Remarquer que ce comportement morphophonologique ne suit pas les règles habituelles de l'anglais. En effet, si on construit une phrase où le verbe plein *use* est suivi de *to*, on n'a pas le même comportement (*Persil is used to clean clothes*: [ju:zd tʰ] vs. \*[ju:ztʰ]).

Revenons maintenant à l'exemple de la ligne 18. Il s'agit d'un énoncé réduit, où le sujet apparaît sous la forme du pronom *it* (antécédent *plaster*) et où il y a ellipse du groupe verbal derrière l'auxiliaire *be* du passif. L'interprétation la plus évidente conduit à l'énoncé restitué *as (the) plaster used to be laid in dugouts*. Il s'agit d'un énoncé au passif, avec un agent indéterminé (*people*).

On doit s'interroger sur la valeur temporelle et aspectuelle de la périphrase *used to* + base verbale. Les grammairiens définissent souvent celle-ci comme une 'habitude dans le passé'. Cependant, le terme *habitude* est mal choisi: en effet, des états passés peuvent être construits avec cette forme, par exemple: *I used to know the answer*; *I used to live in London*. Il ne s'agit évidemment pas d'habitudes dans ces cas. Pour cerner de plus près la valeur spécifique de *used to*, il est utile de le comparer avec des emplois relativement similaires de *would* (le *would* dit 'fréquentatif' ou 'habituel') et du prétérit simple.

Commençons par le contraste avec *would* fréquentatif. A partir de notre exemple, on obtient: #*As it would be in dugouts*. On constate deux différences principales entre *used to* et *would*: D'une part, *would* est incompatible avec les états, comme l'indiquent les impossibilités suivantes: #*I would know the answer*; #*I would live in London* (ces phrases sont évidemment grammaticales sous d'autres interprétations que celle qui nous intéresse ici, et notamment les interprétations où l'on réfère à une succession habituelle d'états). Il s'avère donc que la caractérisation en termes d'habitude est beaucoup plus pertinente pour *would*. D'autre part, *would* est orienté vers le sujet grammaticale, ce qui n'est pas le cas de *used to*. Spécifiquement, l'événement habituel est présenté comme découlant naturellement des propriétés du

---

que c'est l'acte de dire l'énoncé qui produit le faire. Remarquons par exemple l'impossibilité complète d'ajouter *hereby* à la première phrase du texte (#*I hereby remember our arrival*). Dans notre exemple, ajouter *hereby* est possible, mais guère heureux: ?*I hereby call you a right smart little boy*. Ceci est typique des performatifs qui effectuent des actes d'assertion (?*I hereby say that you are a fool*). En effet il y a une redondance à dire "par ma présente parole je dis que X".



réfèrent du sujet. Ceci explique notamment l'incompatibilité de *would* fréquentatif avec le passif, qui apparaît clairement lorsqu'on le substitue à *used to* dans notre exemple: #*as it would be in dugouts*. En effet, le réfèrent du sujet du passif n'étant pas un agent, la situation habituelle n'a généralement pas sa source en lui, et ne peut donc être considérée comme découlant de lui.

On peut maintenant s'interroger sur les différences entre *used to* et le prétérit simple, *as it was in dugouts*. La différence principale est que *used to* exige une persistance dans le passé. Celle-ci peut se traduire par la répétition de l'événement ou de l'état, ou simplement par la durée d'un état. Le prétérit par contre est entièrement sous-déterminé à cet égard, et permet aussi bien des interprétations similaires à *used to* que des interprétations en termes d'événements ponctuels. Dans l'exemple à l'étude, cependant, le pluriel générique *dugouts* induit une interprétation générique de l'ensemble de la phrase que l'on ait *used to* ou le prétérit simple (*As it was in dugouts*). La différence ne se situe donc pas sur ce plan. Une seconde différence entre *used to* et le prétérit simple, qui est plus pertinente ici, est que *used to* suggère d'une manière plus nette que le prétérit le fait que la prédication n'est plus valide dans le présent. C'est sans doute cette nuance qui justifie le choix de *used to* dans le présent contexte, où l'on compare à un mode de construction dont on indique explicitement qu'il n'est plus d'application.<sup>3</sup>

Pour conclure, on contrastera rapidement les propriétés de *used to* + base verbale à celle de *used to* + V-ing. Dans cette dernière construction, V-ing doit être un gérondif, et est en fait un cas particulier de la construction plus générale *used to* + SN (*I'm used to him*). *Used* est ici un adjectif résultant de la conversion du participe passé du verbe *use*, avec un glissement sémantique (et phonologique) important, évoqué au début de notre réponse. On remarquera en particulier que l'exemple *I was used to taking my bath without help* (l. 24-25) reçoit son interprétation passée simplement parce que le verbe copule est au passé (comparer avec *I am used to ...; I'll be used to it by then*). La forme elle-même n'a pas d'interprétation temporelle qui lui soit propre. Le sens est très similaire à celui de *accustomed to*.

---

<sup>3</sup>Il faut cependant remarquer que l'on ne peut pas dire que les formes examinées ici impliquent la non validité de la prédication dans le présent, qu'il s'agisse de *used to*, du prétérit simple, ou de *would* fréquentatif. En effet, aucune de ces formes n'est incompatible avec une affirmation de la validité de la prédication dans le présent, comme le montrent les exemples suivants, où la coordonnée finale est ressentie comme une précision, et non comme une contradiction.

- (a) I used to get drunk every weekend with my friends when I was in college, and in fact I still do.
- (b) I would get drunk every weekend with my friends when I was in college, and in fact I still do.
- (c) I got drunk every weekend with my friends when I was in college, and in fact I still do.

En fait, l'emploi de ces formes 'suggère' la non validité dans le présent par un mécanisme d'inférence que Grice a appelé 'implicature' pour le distinguer des implications. On remarquera que pour une vraie implication (par opposition aux implicatures) il est impossible d'annuler l'inférence comme cela a été fait en (a), (b), (c), sans créer une véritable contradiction. Par exemple, la phrase *John finished cleaning his room* implique (entre autres) que *John cleaned his room*. C'est pourquoi (d) est ressenti comme une contradiction et non comme une précision:

- (d) #John finished cleaning his room, and in fact he didn't clean his room.

L'implicature dans les exemples (a), (b) et (c) est un effet de ce que Grice appelle la 'maxime de quantité'. Il nous est impossible ici pour des raisons de place d'expliquer ici le fonctionnement précis de l'analyse Gricéenne.

C. 1. 34. As I grew older, I came to believe that [...]

Il s'agit d'un emploi aspectuel du verbe de mouvement *come*. On trouve un exemple typique de l'emploi de base de *come* à la ligne 12 (*But first you come down to the kitchen...*) où la destination (le terme du mouvement), *the kitchen* est marqué par la préposition *to*. Dans notre exemple, on a affaire à une métaphore temporelle où le sens de base de mouvement dans l'espace est remplacé par un mouvement dans le temps. Le terme de ce mouvement, ici un état de croyance désigné par le groupe verbal infinitif *believe that ...far away*, est marqué par également par *to*. On peut s'interroger sur le statut de ce *to*. Notons qu'il permet, dans cette construction, d'introduire non seulement des groupes verbaux infinitifs mais aussi des groupes nominaux désignant des états psychologiques (par exemple *came to the conclusion*). Il s'agit là d'un cas très rare en anglais, dans la mesure où les groupes verbaux en *to*+infinitif alternent généralement avec un SN objet direct et non avec un SP en *to* (e.g. *he began to eat* vs. *he began the meal* (\**he began to the meal*); *he wanted to eat* vs. *he wanted a meal* (\**he wanted to a meal*)). Le fait que *to* se conserve devant objet nominal suggère qu'il s'agit ici de la préposition, comme dans l'emploi locatif du verbe de la ligne 12, et non du marqueur d'infinitif, qui lui apparaît dans les deux exemples cités en *begin* et en *want*.

On a dans notre exemple un sens inchoatif, proche de *start* ou *begin*, mais qui, conformément au sens de base de *come to* insiste sur la transition vers l'état nouveau, plutôt que sur le commencement de cet état. Cette valeur explique la compatibilité avec la subordonnée temporelle *as I grew older*. *As* établit une identité (ici dans le déroulement temporel) entre le fait de devenir plus âgé et l'acquisition d'une certaine croyance. On peut remarquer que, contrairement à *start* et *begin*, *come to* ne permet d'introduire que des prédicats statifs (\**I came to walk to school alone* vs. *I began to walk...*). On remarquera un emploi similaire de *venir* en français (*J'en vins à croire que ...*) avec un marquage similaire de la destination par *à* (qui marque aussi le terme du mouvement). Noter cependant que l'emploi aspectuel de *venir* pour marquer le passé immédiat (*je viens de manger*), où il y a métaphorisation de la source locative en source temporelle, n'a pas d'équivalent en anglais (\**I come from eating*).

On pourra comparer avec l'emploi aspectuel de *go* à la ligne 11 (*she went on*), et contraster par contre avec *she must often have come to wake him up* (ligne 10), où l'on a un mouvement spatial et une circonstancielle infinitive de but (on peut commuter par *in order to wake him up*).

D. 1. 9. My, how you do look like your father!

On a ici un emploi typique du *do* dit 'emphatique' dans un discours direct dont l'énonciateur est la grand-mère. Cette phrase déclarative positive au présent simple serait grammaticale sans la présence de *do* (*you look like your father*), contrairement, par exemple, à la première phrase du texte où la présence de la négation dans une phrase au présent simple exige l'apparition de *do* (\**I remember not our ...*). La construction emphatique exige, comme la négation et l'interrogation dans la majorité de leurs emplois, la présence d'un auxiliaire qui est accentué, et en l'absence d'un auxiliaire modal ou aspectuel, c'est *do* qui apparaît. Notons bien que ce marquage 'emphatique' n'est pas limité à l'auxiliaire *do*. Il est possible avec les mêmes effets sémantiques sur tout auxiliaire. L'auxiliaire accentué est la tête (ou 'noyau') de la phrase, l'élément qui établit syntaxiquement le lien entre le sujet et le prédicat (s'il y a plusieurs auxiliaires, c'est le premier qui est tête et qui est donc accentué, e.g. à la

ligne 6, si on voulait une réalisation emphatique de la phrase *she had been crying*, ce serait *had* qui serait accentué). On ne s'étonnera donc pas que l'effet sémantique de l'accent emphatique sur cet élément soit une insistance sur la validité de la relation sujet-prédicat qu'il marque. L'apparition de *do* peut s'expliquer par la nécessité d'un mot pouvant recevoir l'accent dans des phrases où le lien sujet-prédicat n'est pas marqué par un mot indépendant. Le *do* emphatique n'est donc qu'un cas particulier d'une construction plus générale, qu'on peut appeler construction emphatique, et qui consiste à accentuer l'auxiliaire tête de la phrase, sachant qu'en l'absence d'un tel auxiliaire c'est *do* qui apparaît pour pouvoir recevoir l'accent.

L'effet sémantique de la construction emphatique — réaffirmation de la validité du lien sujet-prédicat — définit les contextes dans lesquels elle peut être utilisée de façon appropriée: il faut qu'il y ait eu une mise en question de la validité de la relation prédicative. Cette mise en question peut être explicite (c-à-d évoquée dans le discours précédent). On n'a aucun exemple dans le texte, mais pour continuer sur l'exemple de la ligne 6, on pourrait imaginer un contexte où le texte précédent nous aurait appris que le narrateur a vu sa grand-mère pleurer, lui a demandé pourquoi elle pleurait, et où elle lui aurait répondu qu'elle ne pleurait pas, qu'elle avait simplement une poussière dans l'oeil. Dans un tel contexte, *She had been crying*, permettrait de réasserter la validité de la prédication explicitement niée par la grand-mère. Dans d'autre cas, comme celui de la ligne 9 du présent texte, il n'y a aucune mise en question explicite de la validité de la prédication. L'emploi de la construction emphatique dans de tels contextes force le destinataire à une accommodation contextuelle. Le destinataire suppose que l'énonciateur respecte les contraintes discursives sur les constructions qu'il emploie, et à défaut de mise en question explicite, il va construire une mise en question implicite plausible étant donné le contexte discursif et sa connaissance du monde en général. Ici, on a la relation *you — look like your father*. Il n'est pas inhabituel pour un enfant de ressembler à son père, on s'y attendrait plutôt. Ce ne peut donc être une simple ressemblance qui serait inattendue et qu'il faudrait réasserter. Le choix de la construction emphatique nous force à construire une relation moins normale, dont on pourrait plus facilement s'attendre à ce qu'elle ne soit pas validée, à savoir ici une forte ressemblance.

E. 1. 5. A tall woman [...] stood looking down at me.

On a ici le verbe d'état *stand* suivi d'un groupe verbal à la forme en *V-ing*. Cette séquence est intéressante, notamment parce qu'elle apparaît ici dans un contexte où elle continue une séquence textuelle qui fait appel à deux formes en *be + V-ing*. On remarquera, notamment que l'on pourrait remplacer *stood* par *was* et obtenir ainsi un progressif (on perd cependant alors l'information spécifique sur la posture du référent du sujet, la grand-mère).

On commencera par tenter d'identifier le statut syntaxique exact du SV *looking down at me*. Il s'agit d'un cas assez complexe, mais on verra que ce à quoi il ressemble le plus c'est justement le SV en *-ing* que l'on trouve derrière *be* dans les formes dites progressives. On peut d'abord s'assurer aisément du fait que, comme à la forme progressive, il s'agit d'une forme vraiment verbale, et d'un nom verbal. En effet, cette forme ne permet que des modificateurs adverbiaux, et non adjectivaux (*looking quietly down at me* vs. \**quiet looking down at me*).

Il ne s'agit pas non plus d'un gérondif objet direct de *stood*. *Stand* ne prend pas d'objet direct en général (sauf dans des emplois causatifs comme *he stood the lamp on*

*the table*). De plus, contrairement aux gérondifs objet, *looking down at me* peut être séparé du verbe recteur par un circonstant adverbial (*She stood by the bed looking down at me* vs. \**She began/kept/tried in the room looking at me*). De nouveau, on a le même comportement pour la forme progressive (*she was by the bed looking down at me*). En fait, dans ces cas, on peut suggérer que SP locatif devient en fait le véritable attribut de *stand* ou *be*, et que le gérondif devient une circonstancielle participiale.

S'agirait-il alors d'une participiale comme celles que l'on trouve à la ligne 11 (*she went on, stroking my coverlid...*) et à la ligne 31 (*she came laughing, waving her apron...*). Ces emplois semblent très proches de celui de notre exemple. Une différence importante de statut apparaît cependant. Il semblerait que comme avec le verbe *be*, on puisse effectuer une inversion locative, amenant le SV en tête de phrase et postposant le sujet derrière le verbe (noter qu'il ne s'agit pas d'inversion par auxiliaire, le sujet se trouve derrière le verbe principal): *looking down at me stood/was a tall woman*. On contrastera avec le comportement des participiales typiques \**laughing came a tall woman*; \**stroking my coverlid went on a tall woman*.<sup>4</sup> De même, les participiales typiques peuvent être effacées ou déplacées en tête de phrase (sans inversion: *stroking my coverlid, she went on*), ce qui est beaucoup plus problématique pour ce qui suit *be* ou *stand*: ??*A tall woman stood/was*; ??*Looking down at me, a tall woman stood/was*.

On peut suggérer que *stood looking down at me* est un gérondif attribut de *stand*. Cependant, dans ce cas, il faut préciser que seuls *be* (de la forme progressive) et les autres verbes copules locatifs comme *sit* et *lie*, permettent un tel gérondif attribut. Les autres verbes copules ne le permettent pas: \**She seemed / became looking down at me*.

F.1.9; 31. [...] she said, as if to herself, [...]; She came laughing, waving her apron before her [...]

On doit s'interroger ici sur le choix entre le pronom réfléchi *herself* et le pronom objet non réfléchi *her*. Dans les deux cas, le pronom apparaît dans un groupe prépositionnel, dans une phrase où le sujet implicite est coréférent avec le pronom (*as if [she<sub>i</sub> were saying it] to herself<sub>i</sub>; She<sub>i</sub> came laughing, PRO<sub>i</sub> waving her apron before her<sub>i</sub>* (la coindexation indiquant la coréférence)). Pourquoi a-t-on un réfléchi dans un cas, mais pas dans l'autre?

On peut répondre à cette question en s'interrogeant d'abord sur les cas où le choix est catégorique, c'est-à-dire défini par la construction syntaxique et la référence voulue. Par exemple, à la ligne 28, [*a cat<sub>i</sub>*] *rubbed himself<sub>i</sub> against the tub*. Si on remplace ici *himself* par *him*, la coréférence devient impossible. On obtient nécessairement une interprétation (aberrante) où le sujet *a cat* et le pronom désignent des êtres différents. On peut en tirer la règle suivante: si l'objet direct est un pronom coréférent avec le sujet, il doit apparaître comme réfléchi, règle confirmée par *my grandmother busied herself* à la ligne 29. (On notera que ce dernier exemple est un des rares cas de verbes réfléchis inhérents en anglais, c-à-d des verbes où il est impossible de remplacer le pronom réfléchi objet par un objet non coréférent, du

---

<sup>4</sup>Je remplace ici *she* par *a tall woman* car les pronoms personnels supportent très mal l'inversion locative, à cause de leur statut référentiel: ils réfèrent nécessairement à une entité connue du destinataire (ou du moins présentée comme telle), or l'inversion locative exige que le SN sujet inversé soit moins familier que le SP qui est antéposé.

moins sans changement de sens important: \**She<sub>i</sub> busied the woman<sub>j</sub>*; de tels verbes sont au contraire fréquents en français, par exemple *s'évanouir*). Au contraire, à la ligne 15 *I<sub>i</sub> [...] followed her<sub>j</sub>*, il serait impossible de remplacer *her* par *herself*, à cause de l'absence de coréférence entre sujet et objet.

Le cas de la ligne 9 est également un cas où le choix est catégorique. On ne pourrait pas avoir *her* à la place de *herself* sans changement de référence. Par contre, l'alternance est grammaticalement possible avec maintien de la coréférence dans le cas de la ligne 31. On pourrait avoir au plan strictement grammatical *She<sub>i</sub> came laughing, PRO<sub>i</sub> waving her apron before herself<sub>i</sub>*. On peut expliquer ceci par le fait que dans le premier cas il s'agit d'un complément régi du verbe *say*, c'est-à-dire d'un véritable complément d'objet indirect, soumis aux mêmes conditions que les objets directs, tandis que dans le second il s'agit d'un circonstant. Quand il s'agit d'un circonstant le choix d'un réfléchi en cas de coréférence avec le sujet dépend de facteurs discursifs plus large, et notamment du point de vue. Si on focalise par le point de vue du référent du sujet de la phrase, on a tendance à obtenir un réfléchi. Dans le présent texte, il n'y a aucune focalisation par le point de vue de la grand-mère, et le choix du réfléchi serait discursivement incohérent (mais non agrammatical). On pourrait imaginer la phrase avec réfléchi dans un texte où il y aurait une forte focalisation par le point de vue de la grand-mère.

G. 1.15. I picked up my shoes and stockings and followed her through the living room [...]

Dans cet exemple, *pick + up* est ce que l'on appelle classiquement un verbe à particule; *my shoes and stockings* est un objet direct; et la séquence *up my shoes and stockings* ne forme pas un constituant SP. Par contre, *through the living room* forme un SP complément de *followed*; *the living room* n'est pas un objet direct; et *followed through* n'est pas un verbe à particule. Les tests cruciaux à cet égard sont

- la possibilité de faire passer la particule derrière l'objet direct (obligatoire si l'objet est un pronom):

I picked my shoes and stockings up.

\*I followed her the living room through.

- la possibilité de faire passer en tête un SP complément, mais non une particule et un objet direct:

Through the living room I followed her.

\*Up my shoes I picked.

Dans *pick up*, on constate une certaine autonomie sémantique de la particule. En effet, celle-ci est compatible avec le sens de mouvement vers le haut. Cette autonomie sémantique à pour conséquence que l'on peut modifier la particule par *right* ou par *back*, par exemple, si elle est postposée à l'objet (*I picked my shoes back/right up*). Ceci est impossible dans des combinaisons, souvent appelées 'phrasal verbs' où la sémantique de l'ensemble est opaque, c'est-à-dire où le rôle sémantique de la particule n'apparaît pas, par exemple, *I gave up my shoes / I gave my shoes up / \*I gave my shoes back/right up*).

On peut s'interroger sur le choix de l'ordre verbe + particule + objet dans le présent contexte. Il s'agit là de l'ordre de base. L'ordre inversé (verbe + objet + particule) exige une forte thématique (information nouvelle) soit du référent de l'objet direct (ce qui explique que l'ordre inversé soit obligatoire avec un pronom objet, les pronoms étant des éléments thématiques par essence), soit de la relation entre le verbe

et ce référent. Dans le présent contexte, il semble que les deux ordres seraient possibles. Ceci peut s'expliquer par une analyse de la connection du segment à étudier avec l'ordre de la grand-mère deux lignes plus haut *bring your things*. Celui-ci n'évoque pas directement l'idée de ramasser chaussures et chaussettes et l'on peut donc interpréter la relation en question comme thématique (information nouvelle) justifiant ainsi le choix de la construction attestée. Cependant, il y a clairement un lien implicite entre l'idée de ramasser chaussures et chaussettes et l'ordre de la grand-mère, et l'on pourrait imaginer l'emploi de l'ordre inversé dans cette phrase, exploitant cette relation.

## 2. A. Le présent, le prétérit et le past perfect.

Ce texte est un récit au prétérit à la première personne, entrecoupé de passages de discours direct rapporté. Le narrateur, Jimmy, raconte son arrivée chez ses grands-parents, la découverte de sa grand-mère et de leur maison.

### • L'utilisation du présent.

On trouve comme première phrase du texte un phrase au présent (*I do not remember...*) référant au présent du narrateur. Cette utilisation à pour effet de rendre présent le narrateur en tant qu'énonciateur, qui fait un commentaire du point de vue de son présent sur les événements qu'il va narrer. Les autres emplois du présent dans le texte sont confinés aux passages de discours direct. Les exemples 1.9. *you do look like your father*, emploi emphatique et 1.26. *I call you a right...*, emploi performatif, sont commentés en détail plus haut, et l'exemple 1.30 *the cakes are burning!* sera commenté dans la question sur le progressif. Dans les autres exemples on a chaque fois le verbe copule *be* au présent simple. Considérons l'exemple 1.11. *here are your clean clothes*. Le présent simple *are* apparaît ici dans une phrase avec inversion locative. Le sujet est *your clean clothes* (qui déclenche l'accord pluriel du verbe); dans une approche transformationnelle, on dirait que la structure profonde est *your clean clothes are here*. Le verbe au présent simple renvoie à un état du sujet valide au moment de l'énonciation: les vêtements sont effectivement "ici" au moment de l'énonciation (remarquer le repérage pour *here* également par rapport à l'énonciateur, la grand-mère). Dans la phrase du texte, avec inversion, on a l'impression qu'il y a référence à un geste de la grand-mère (construction à valeur présentative), qui fait apparaître les vêtements, ce qui irait à l'encontre d'un état. Cependant, on peut suggérer que cette valeur est effectivement liée non pas au choix du présent simple, mais à l'inversion locative. Le fait de postposer le sujet, lui assigne la propriété de référer à un référent nouveau dans le discours et dans ce cas précis, nouveau pour le destinataire. C'est donc la construction et non le présent simple qui donne l'effet présentatif.

1.13. *there's nobody about* désigne à nouveau un état qui est validé au moment de l'énonciation. Il en va de même pour l'interrogative polaire 1.25. *are you sure*; si ce n'est que l'énonciateur demande au destinataire de juger la validité, au moment de l'énonciation, de la proposition affirmative correspondante.

### • L'utilisation du prétérit.

L'emploi prétérit dans le texte a deux grandes fonctions: évoquer les événements qui constituent le récit événementiel, et décrire l'environnement découvert

et la personne de la grand-mère, alternativement du point de vue de Jimmy enfant, et du point de vue de Jimmy narrateur. La séquence des événements commence, en fait, non pas par des verbes au prétérit, mais par deux groupes nominaux ayant pour tête des noms déverbaux: *our arrival at my grandfather's farm* et *a drive of nearly twenty miles*. Les noms déverbaux n'ont pas de référence temporelle propre (ils peuvent aussi bien désigner un événement ou un état présent ou futur, par exemple: *Our arrival is scheduled for 5pm*). C'est le statut de complément de *remember* qui impose une interprétation passée à *our arrival...*, et le statut de complément de *after* pour *a drive...*

La suite du premier paragraphe jusqu'à *She had been crying* (1.6) est une évocation de l'environnement de Jimmy au moment de son réveil. Le verbe *awoke* au prétérit simple dans une subordonnée en *when* établit un repère temporel par rapport auquel cet environnement est décrit (voir ci-dessous pour l'alternance entre prétérits simples et progressifs dans cette séquence). Après cette évocation statique de l'environnement au réveil, on trouve une reprise du repère *when I awoke* sous la forme *when I opened my eyes*, cette fois suivi de prétérits décrivant une série d'événements successifs (*she smiled, peered at me anxiously, and sat down ...*) se produisant à la suite du réveil (remarquer que la nature précise de cette 'successivité' s'interprète sur base de notre connaissance du monde: dans le cas présent, l'activité de 'smiling' peut très bien continuer au travers du 'peering' et du 'sitting down').

Le second paragraphe continue la séquence des événements narrés par les verbes *asked* (1.8), *said* (1.9), *remembered* (1.9), *went on* (1.11). La succession chronologique est explicitement marquée entre les deux premiers par l'apparition de *then* (1.8). La première phrase comporte une phrase rapportée au discours direct, avec le prétérit *Had*. Le repérage  $t_0$  pour ce prétérit est bien évidemment le présent de parole de l'énonciateur, à savoir la grand-mère. (NB il s'agit ici d'une interrogative polaire obtenue à partir de la déclarative correspondante par une simple montée intonative en fin de phrase, et sans inversion d'auxiliaire. Il y a par ailleurs ellipse du sujet *you*. C'est le seul sujet qui peut normalement subir l'ellipse dans une question. Ces deux procédés sont caractéristiques d'un registre informel, approprié à du discours direct rapporté.) Le verbe *remembered* (1.9) introduit sous forme de discours indirect les pensées du personnage. On remarquera notamment que le *must* (voir ci-dessous pour un commentaire détaillé) et le verbe *overslept* sont reperés par rapport au  $t_0$  de l'énonciateur de ce discours indirect, à savoir Jimmy enfant. *overslept* a ici une référence temporelle habituelle, imposée par *often* dans *she must often have come ...* Par ailleurs, cette phrase démontre bien que les infinitifs en *have* + participe passé ne fonctionnent pas comme des parfaits, mais sont bien une forme qui neutralise après modal l'alternance entre prétérit et parfait. En effet, la suppression de la modalité forcerait à remplacer par un prétérit, et non par un parfait, à cause de la datation explicite effectuée par la subordonnée *when he overslept*: *She often {came /\*has come} to wake him up like this when he overslept*.

*went on* 1.11 continue la séquence des événements de parole de la grand-mère, reprenant le *said* 1.9. La référence temporelle du prétérit suivant *as she talked* 1.12 s'établit par une chaîne plus complexe. La participe *stroking* dans la subordonnée participiale est interprété comme ayant une référence simultanée à celle du verbe de la principale *went on*, à savoir le passé événementiel rapporté par la narration. *as* affirme lui une simultanéité explicite entre l'événement 'she talked' et la référence du verbe dont il dépend, à savoir le participe *stroking*.

Le troisième paragraphe, commence par une réflexion du personnage sur la façon de parler de sa grand-mère, qui le frappe. Le prétérit *struck* est repéré par rapport au présent du narrateur. Dans *it was always*, par contre on a une situation habituelle repérée par rapport au présent du personnage (*it was always 'out in the kitchen' that we said at home* le segment souligné étant implicite). Il s'agit en fait de discours indirect libre, introduit par *struck*. Remarquer *always* qui renforce le caractère systématique et permanent de l'habitude. Ensuite, on a principalement une alternance entre des verbes au prétérit qui évoquent les événements qui constituent le récit événementiel, et qui décrivent l'environnement découvert alternativement du point de vue du personnage (Jimmy enfant), et du point de vue du narrateur (Jimmy adulte). La séquence événementielle est établie par *picked up* 1.15, *followed* 1.15, *entered* 1.21, *sniffed* 1.21, *poured* 1.23, *brought* 1.24, *told* 1.24. L'environnement est découvert par Jimmy au fur et à mesure de son déplacement à travers la maison: l'ordre des prédictions d'état dans le paragraphe est déterminé par l'ordre des prédicats d'événement. Cet environnement est décrit par une série d'occurrences de *be* au prétérit. On remarquera aussi l'utilisation de *used to be*, commenté en détail plus haut, où la comparaison est faite du point de vue de Jimmy narrateur. Enfin, le dernier prétérit du paragraphe, *was* dans *I was used to taking...* 1.24, est un prétérit de concordance des temps dans du discours indirect après *told*. L'énoncé effectif de Jimmy devait être *I am used to taking ....*

Le 4e paragraphe continue le même type de procédé.

Le 5e paragraphe comporte par contre un changement de perspective. Le narrateur quitte la séquence des événements liés à son arrivée pour caractériser sa grand-mère dans des termes plus généraux, qui dépassent la perspective du personnage.

• Le past perfect.

1.6. She had been crying. Voir réponse à la question B.

1. 10. my father had been her little boy: On est ici dans du discours indirect introduit par le prétérit *remembered*. On a donc un phénomène de concordance des temps. L'énoncé de départ serait 'my father was her little boy'. Lorsque, comme ici, l'énoncé de départ est au prétérit, la concordance des temps permet deux résultats selon le repérage adopté. Si on adopte la perspective de l'énonciateur qui rapporte le discours (ici le narrateur), le passé de l'énonciateur initial du discours (Jimmy enfant) se confond avec le passé du narrateur, et on obtient simplement un prétérit. Par contre, si on adopte le point de vue de l'énonciateur du discours rapporté, un double décalage par le past perfect est nécessaire, comme on le voit ici. Ce qui justifie le choix dans le cas présent, c'est qu'un prétérit aurait été ambigu. Il aurait pu être le résultat de la concordance des temps appliquée soit à l'énoncé de départ cité, soit à l'énoncé 'my father is her little boy'. Or cette dernière interprétation est clairement inapproprié dans ce contexte. C'est pour éviter explicitement cette interprétation, qui signifie une continuation de l'état jusque dans le présent du personnage, que le past perfect a été choisi. On notera par ailleurs, le fait que cette réflexion du personnage sur la passé a pour but une explication du comportement de sa grand-mère. C'est un effet de sens typique du past perfect.



## B. Les formes en *be + V-ing*

On trouve dans ce texte une forme en *be + V-ing* au présent dans le discours direct à la ligne 30: *I'm afraid the cakes are burning!* On a ici ce que je considérerai comme la valeur de base de la forme *be + V-ing*, à savoir l'inaccompli. Jimmy affirme qu'au moment de son énonciation, il craint que les gâteaux ne soient en train de brûler (noter que l'avertissement n'aurait pas d'utilité si les gâteaux étaient complètement brûlés, cf. *I'm afraid the cakes are burnt*, qui ne pourrait être interprété que comme indiquant un regret). Remarquons qu'un présent simple est exclu ici, avec un verbe d'activité comme *burn*: *\*I'm afraid the cakes burn!* Un exemple de ce type pose problème aux théories qui assignent à *be + V-ing* une valeur de base anaphorique. En effet, il n'y a eu aucune évocation préalable de la relation *the cakes are burning* (tout au plus a-t-on *a pleasant smell of gingerbread baking* ligne 21). Si l'on parle d'anaphore "situationnelle", comparable à l'emploi exophorique des pronoms par exemple, pour expliquer le progressif dans ce cas, on se retrouve alors devant un problème pour expliquer pourquoi on n'a pas la forme en *be + V-ing* à la ligne 1 pour *remember*, ni à la ligne 9 pour *look*. Dans ces deux cas, effectivement, on a bien une référence exophorique à une situation (plus spécifiquement, un état qui tient au moment de l'énonciation). Dans le cadre d'une analyse du progressif avec l'inaccompli comme valeur de base, on expliquera l'absence de *be + V-ing* dans ces deux derniers exemples par le fait qu'ils réfèrent à des états qui sont présentés comme non bornés, non liés à la situation d'énonciation. Comme il n'y a pas de borne de droite envisagée, la notion d'inaccompli n'a pas de pertinence pour eux.

Tournons-nous maintenant vers les exemples qui combinent prétérit et *be + V-ing*. Dans la mesure où des événements passés sont toujours, par définition, accomplis, on peut s'étonner de la compatibilité entre les deux formes. Ce que l'on constatera, c'est que l'apparition de *be + V-ing* au prétérit dépend toujours de l'établissement d'un repère passé par rapport auquel l'événement peut-être vu comme inaccompli. Cette approche fonctionne particulièrement bien pour expliquer les exemples de progressifs aux lignes 3 et 4 du texte. En effet, la subordonnée de temps *When I awoke* (1.2) établit un repère par rapport auquel les procès dénotés par *was lying* et *was flapping* sont inaccomplis. Cependant, pour rendre convaincante cette approche, plusieurs questions doivent recevoir des réponses: pourquoi a-t-on des prétérits simples dans *it was afternoon* et *the bed that held me*? Pourquoi *lie*, verbe d'état, est-il au progressif (ceci sera d'autant plus pertinent qu'on l'opposera aux deux derniers énoncés mentionnés)? Pourquoi *stood*, ligne 5, n'est-il pas au progressif? Je tenterai de répondre à ces questions tour à tour.

On peut commencer par faire remarquer que *When I awoke* fait plus qu'établir simplement un repère temporel. Il nous fournit également un point de vue sécant aux événements passés narrés, à savoir celui du personnage Jimmy enfant qui s'éveille et perçoit son environnement. Les deux premiers procès perçus par le personnage sont sa position physique (*I was lying*) et le mouvement du *window-shade*. Il est important de remarquer à cet égard que le procès évoqué par la relative *that (= the bed) held me* n'est pas repéré du point de vue du personnage, mais bien du point de vue du narrateur qui intervient pour spécifier au destinataire, par la relative, le lit dont il est question. Le fait que 'a bed held me' n'est pas attribué aux perceptions du personnage, et il n'y a donc pas de repère sécant passé par rapport auquel l'inaccompli pourrait être établi, et donc pas de progressif. Remarquons par ailleurs qu'avec *hold*, employé comme verbe d'état avec sujet non animé, le progressif est de toute façon presque impossible: *??a bed*

*was holding me; is holding me.* Ceci est à opposer au cas où on a un sujet animé: *When I woke up, John was holding me.*

Le verbe *lie* est un verbe d'état appartenant à la sous-classe des verbes de position (comme *stand, sit, hang*). Or la position d'un objet est souvent une propriété non permanente de celui-ci, et cela d'autant plus qu'il s'agira d'un être animé, comme c'est le cas ici (*I*), pour lequel la position est volontaire. Dès lors que l'état est conçu comme non permanent, comme ayant des bornes, la notion d'inaccompli peut s'y appliquer. Ceci explique qu'au présent, on aurait habituellement *I am lying in bed* plutôt que *I lie in bed*, pour désigner une situation spécifique. On pourrait faire passer les deux progressifs du texte au prétérit simple, mais alors on aurait le point de vue rétrospectif du narrateur, aucune focalisation par le personnage. (La distinction entre états permanents et non permanents explique les emplois de *hold* commentés dans le paragraphe précédent: quand *hold* a un sujet inanimé, l'état est conçu comme non susceptible de changement, tandis que la durée de l'état est évidemment fonction de la volonté du sujet animé).

Pour *stood*, voir la réponse détaillée ci-dessus. On remarquera le statut secondaire de la position de la grand-mère par rapport au fait qu'elle le regarde.

### 1.31. as if she were shooing

Cette forme apparaît dans une phrase comparative, dont le but est d'expliquer la nature de la situation effective (*she came laughing...*) en la mettant en parallèle avec une situation contrefactuelle (irréelle) mais ayant des propriétés communes avec la situation effective et permettant d'éclairer celle-ci. Le *were* subjonctif marque l'irréalité indubitable de la prédication. La réinterprétation que constitue la comparaison ne peut être faite par le narrateur qu'en se représentant la scène devant les yeux en plein déroulement (inaccomplie) et en la réinterprétant en des termes différents. On pourra parler ici de valeur anaphorique et/ou explicative, la comparative expliquant un comportement déjà donné.

Même analyse pour *were looking ... or listening...* 1.33, sauf que le point de vue narratif est différent: il n'est pas lié aux événements spécifiques de la narration dans ce passage, mais bien à un retour du narrateur sur le comportement de sa grand-mère de façon plus générale.

### 1.35 she was so often thinking of

Avec *think of* on a deux types d'interprétations possibles: a. un événement ponctuel, il s'agit alors d'un prédicat télique avec réalisation instantanée; b. une activité qui perdure, réflexion sur quelque chose. On peut remarquer que le choix de *about* comme préposition marquant le complément désambiguïse en faveur de (b). Dans le cas présent, le choix d'une forme simple aurait permis l'interprétation de type (a), inappropriée ici. Remarquons qu'en remplaçant *of* par *about*, le choix du prétérit simple devient possible. Cependant, même dans ce cas, le progressif aurait été préféré dans ce contexte parce qu'il s'agit d'une réinterprétation, d'une explication. En effet, c'est Jimmy narrateur (*as I grew older*) (et non le personnage de Jimmy enfant) qui s'explique l'attitude déjà constatée (*she was apt to carry ...*) en des termes nouveaux. Comme dans le cas des comparatives analysées ci-dessus, cette réanalyse exige un examen des faits dans leur déroulement.

#### 1.6. She had been crying.

Il s'agit d'un past perfect progressive. Le choix du past (par opposition à *she has been crying* est indispensable pour marquer que le perfect est à interpréter non pas du point de vue du présent du narrateur, mais du présent du personnage. Il s'agit comme pour le past perfect de la ligne 10 d'un effet de concordance des temps: on a une forme de discours indirect libre, confirmé par l'incise *I could see*, le contenu de pensée du personnage étant *she has been crying*. Le choix du perfect se justifie par le fait que c'est par la situation dans laquelle il est plongé que le personnage peut déterminer la validité de la prédication (e.g. elle a les yeux rouges, mouillés...). *She was crying* indiquerait simplement la validité du procès au moment d'énonciation (c'est-à-dire le moment de production de la pensée par le personnage). Il s'agit donc du pendant de l'emploi du perfect pour insister sur les conséquences dans le présent d'événements passés. Ici, ce sont les conséquences présentes qui permettent de déterminer l'événement passé. Par ailleurs, le fait qu'elle ait pleuré a une série de conséquences pour le personnage de Jimmy (révélatrices quant à son attitude notamment par rapport à lui) qui ne lui échappent pas.

On peut expliquer le choix du progressif par le fait qu'il s'agit d'un prédicat non téléique, c'est-à-dire désignant une activité qui n'a pas de terme inhérent. Ceci signifie qu'on a pas dans le présent un résultat qui serait celui lié à l'accomplissement d'un tel événement (comparer: *she had made dinner* il y a quelque chose à manger). Ici c'est le fait qu'elle ait été prise dans l'activité en question qui importe et qui permet de tirer des conséquences. (Remarquer qu'en mettant l'exemple précédent au progressif *she had been making dinner* on obtien une phrase qui suggère que le dîner n'était pas terminé (prédicat téléique inaccompli); les conséquences pertinentes dans le présent dans ce type de cas sont plus complexes à déterminer: ce ne peut être simplement le fait que le dîner est prêt. On pourrait imaginer: *the kitchen is a mess, ...*).

Enfin, on remarquera également que l'emploi du perfect progressif plutôt que du progressif seul suggère qu'elle ne pleure plus, que l'événement ne se prolonge pas dans le présent. Ceci peut s'expliquer par une inférence basée sur la maxime de quantité de Grice: il serait plus informatif de dire qu'elle pleure encore dans le présent. Si on ne le dit pas, c'est qu'on ne peut pas le dire, d'où l'inférence. Notons que cette inférence peut-être suspendue comme c'est typiquement le cas pour les implicatures (inférences tirées des maximes de Grice). Il suffit notamment d'avoir une expression temporelle qui indique la poursuite jusqu'au présent: *She had been crying for a few minutes*.

#### C. Les auxiliaires modaux

##### **Must**

On a deux exemples de *must* dans le texte:

1.5-6. I knew that she must be my grandmother.

1.10. she must often have come to wake him like this when he overslept.

Dans les deux cas, le personnage est l'énonciateur (celui qui prend la responsabilité du jugement modal) et *she* (la grand-mère) est sujet. Ce sont deux emplois épistémiques: l'énonciateur porte un jugement sur la vraisemblance d'une relation sujet-prédicat, relation de nécessité quasi absolue procédant de lui-même,

plus précisément, dans ce cas-ci, procédant des ses connaissances dans la mesure où il s'agit d'emplois épistémiques.

Dans le premier exemple, le personnage, à son réveil, prend conscience de son entourage, dans lequel se trouve *a tall woman*. L'utilisation de l'article indéfini ici marque bien le statut non repéré du référent au moment de la perception initiale. C'est un calcul mental, une déduction (qui n'est pas nécessairement longue et complexe) sur base de l'ensemble du savoir de l'énonciateur qui conduit au jugement énoncé, à savoir la nécessité qu'il s'agisse de sa grand-mère. Remarquons que ce jugement est contemporain de l'histoire narrée, et non du moment de narration. Ceci est établi par le fait que le modal apparaît dans une subordonnée d'une principale au prétérit (*I knew*). Si on avait eu un *may* épistémique, on aurait eu *I knew that she might be my grandmother* où l'on voit par la morphologie la concordance des temps. Cependant, *must* n'a pas de forme de prétérit. La forme du présent apparaît quand on s'attendrait à un prétérit par concordance des temps et c'est par sa place dans la complétive complément de *knew* prétérit qu'on sait que *must* doit s'interpréter comme un prétérit de concordance des temps. C'est donc bien le personnage de Jimmy enfant qui est responsable du jugement modal, et non le narrateur. Un jugement de ce dernier aurait dû s'exprimer avec un infinitif parfait: *She must have been my grandmother*, jugement présent sur une situation passée.

Une interprétation radicale est exclue dans cet exemple étant donné l'absence de contrôle du sujet sur l'état dans le cas de "be X's grandmother": on ne peut imposer à quelqu'un d'être dans un état sur lequel il n'a pas de contrôle (opposer à *she must be quiet*, où "be quiet" est un état sous contrôle du sujet et où une interprétation radicale serait donc possible, et même probable).

Dans le second exemple, on a superficiellement une ambiguïté quand au moment du jugement, par le fait que *must* n'a pas de forme de prétérit. Si on interprète *must* comme un présent, on a un jugement du narrateur en tant que tel, qui intervient dans son récit. Par contre, si on interprète *must* comme un prétérit, on a un jugement contemporain des faits narrés, effectué par le personnage. Il est évident que seule cette dernière interprétation est plausible dans le présent contexte. Il faut en effet interpréter la phrase comme étant du discours indirect libre, prolongeant le discours intérieur explicitement marqué par le verbe principal *remembered* dans la phrase précédente. Remarquons que si on avait eu le modal *may*, où le présent et le prétérit ont des formes distinctes, seule la forme *might* aurait en fait été plausible, ce qui confirme notre analyse (notons que dans ce cas, on aurait pu dire que la présence de *might* imposait formellement l'interprétation de la phrase comme du DIL, alors qu'avec *must* c'est le contexte discursif qui le suggère).

Par ailleurs, le fait qu'on ait un infinitif parfait (*have come*) indique que ce jugement porte sur des événements qui lui sont antérieurs. Si on remplaçait *have come* par *come*, cela signifierait qu'elle continue à venir le réveiller dans le présent des événements narrés, ce qui est clairement impossible étant donné le contexte. Notons par ailleurs que derrière un modal, le choix entre parfait et prétérit est neutralisé, le parfait étant formellement la seule forme possible, étant donné que le modal exige d'être suivi d'un infinitif (forme de base). On remarquera notamment ici le fait que la subordonnée en *when* ne pose pas de problème d'incompatibilité avec le parfait, ce qui serait le cas sans modal: ??*she has often come to wake him like this when he overslept*. Seul le prétérit serait acceptable dans ce cas: *she often came to wake him like this when he overslept*.

## Can, could

On a un exemple de *can* et un exemple de *could* dans le texte:

l. 25. Can you do your ears, Jimmy?

l. 6. She had been crying, I could see, but when...

Le premier est dans un passage de parole rapportée au discours direct. En réponse à l'affirmation précédente où le narrateur affirme son habitude de se laver seul, sa grand-mère l'interroge sur sa capacité à nettoyer ses oreilles. La possibilité, valeur de base de *can*, s'interprète ici comme une capacité du sujet grammatical, capacité susceptible de découler d'un apprentissage, ce qui explique une traduction possible par *savoir*. S'il avait s'agit d'un adulte, une telle interprétation aurait été non plausible — les adultes sont supposés savoir se laver les oreilles et la question serait donc non pertinente (ou insultante) — mais on aurait pu avoir par contre une interprétation de type possibilité matérielle (par exemple dans un cas où l'adulte aurait eu un bras cassé). Remarquons que dans ces deux interprétations c'est bien le sens linguistique (littéral) qui est le sens de l'énonciateur. Dans un autre contexte, par exemple dans le cas d'un destinataire adulte pour lequel l'énonciateur n'aurait aucune raison de douter de la capacité ou de la possibilité matérielle, le sens littéral d'interrogation sur la capacité ou la possibilité matérielle aurait été clairement une question non pertinente, conduisant le destinataire à interpréter l'interrogative de façon non littérale comme une suggestion (plutôt insultante) du type *Can you pass me the salt?*.

Dans le second exemple, on a un emploi de *can* au passé avec un verbe de perception. La phrase est une incise. L'énonciateur est le narrateur en tant que tel, qui intervient dans son récit par cette construction, effectuant un jugement de possibilité qui est un jugement présent (fait au moment de la narration) sur une possibilité passée. On a ici un des rares cas où le prétérit d'un modal peut s'interpréter comme référent à un temps passé, le prétérit ne pouvant dans une incise être déclenché par concordance des temps. Cette interprétation passée du prétérit n'est possible qu'avec *could* et *would* (à l'exclusion notamment de *should* et *might*). De façon générale, même avec *could* elle est limitée à des cas où la possibilité n'est pas actualisée, notamment les interprétations génériques (où la possibilité est une propriété générale, non liée à une situation particulière e.g. *I could swim across the lake when I was four*) ou encore dans les négatives (*I tried, but I couldn't get over the obstacle*). Le cas présent, avec un verbe de perception semble exceptionnel à cet égard puisqu'il indique bien une possibilité matérielle réalisée à un moment spécifique — son premier réveil dans la ferme de son grand-père. On peut suggérer une explication de cette exception apparente par le fait qu'en général la base la plus évidente sur laquelle on puisse se fonder pour dire qu'on peut percevoir quelque chose dans un contexte donné c'est la perception effective de cette chose. (Remarquez bien que ceci n'est pas du tout le cas pour les prédicats en général: on peut savoir qu'on aurait la possibilité de traverser un lac à la nage dans un contexte donné sans effectivement le traverser).

Tout ceci est lié au fait que dans le cas des verbes de perception, l'utilisation de *can* indique une possibilité matérielle qui dépend autant des propriétés de l'objet que de celles du sujet. En effet, c'est le rapport de position effectif entre les deux entités qui détermine la possibilité de perception, et non les propriétés du sujet en tant que tel.

Pour conclure, rappelons que l'emploi de *can* avec les verbes de perception n'est pas systématique, contrairement à ce qu'on laisse parfois entendre dans certains manuels (e.g. *When I woke up, {I saw / ?I could see} a flash of light through the window*). Le choix de *can* indique toujours qu'il existe au moins implicitement des obstacles potentiels à la perception. Dans le cas présent, la grand-mère ne pleure plus. Le fait qu'elle ait pleuré n'est pas directement visible en tant que tel, mais se déduit à travers un ensemble d'indices visuels (e.g. yeux rouges, ...). Ces indices indirects auraient très bien pu échapper à la perception de l'énonciateur qui marque sa victoire sur cet obstacle potentiel à la perception par l'utilisation du modal.

### **should**

On a un exemple de *should* à la ligne 38: *she was exceedingly desirous that everything should go with due order and decorum*. Il s'agit d'un cas classique d'un emploi 'quasi subjonctif' de *should*. En effet, *should* + base verbale alterne avec l'emploi dit 'subjonctif' de la base verbale simple: *she was exceedingly desirous that everything go with due order and decorum*. Ces emplois quasi subjonctifs de *should* se trouvent après des verbes (*order, suggest*), des noms (*desire, suggestion*) ou des adjectifs (comme c'est le cas ici, *desirous*) qui ont un sens directif au sens large, qui indiquent une volonté dirigée vers un but, e.g. ordre, souhait, conseil, requête. Le choix de *should* + base verbale est typique d'un niveau de langue soutenu. Dans une langue plus familière, on a tendance à éviter cette construction. Quant à l'emploi de la base verbale seule, elle semble être plutôt caractéristique de l'usage américain, et est également une marque de registre soutenu.

On notera la compatibilité évidente entre la signification du prédicat (verbe, nom ou adjectif) de la principale et la signification de base de *shall*, à savoir la conséquence nécessaire résultant de la subjectivité de l'énonciateur. Dans certains cas, on peut même supprimer la principale sans grand changement de sens: *I suggest that he should return; He should return*.

Il est intéressant de noter que cet emploi de *should* ne correspond directement à aucun emploi de *shall*. En effet, si on fait passer la principale au présent, le remplacement par *shall* est strictement impossible: *\*She is exceedingly desirous that everything shall go ...* L'utilisation du prétérit *should* n'est donc pas liée à la concordance des temps, ni d'ailleurs à une référence à un passé chronologique, mais bien à une atténuation du sens de nécessité en un sens directif.

### **D. Les impératives**

On a deux exemples d'impératives dans le texte:

l. 12. But first you come down to the kitchen with me and have a nice warm bath behind the stove.

l. 13. Bring your things

On peut constater que la force illocutoire littérale associée aux impératives, à savoir un ordre ou une demande, est effectivement la force voulue par l'énonciateur dans ces cas. Par ailleurs, il n'y a aucune phrase dans le texte qui ait une force illocutoire non littérale de type ordre/demande tout en ayant une structure de déclarative ou d'interrogative (e.g. *Can you pass me the salt?*). Ces deux impératives se trouvent bien évidemment dans des passages de discours direct. L'énonciateur est la

grand-mère, qui donne un ordre au destinataire, Jimmy. Le lien de parenté et le rapport d'âge (adulte/enfant) expliquent le rapport d'autorité qui permet l'impératif.

Le deuxième exemple, *Bring your things*, est une phrase impérative typique. Le verbe est à la forme de base et le sujet n'est pas exprimé. Ce sujet est évidemment interprété comme une 2e personne (*you*), comme le montrent les tests classiques du type suivant:

*I/\*you/\*he should hold my breath; \*I/you/\*he should hold your breath; ...* On voit que le sujet et le pronom possessif devant *breath* doivent être coréférents dans cette expression. Or, à l'impératif on n'a que la version avec *your* qui soit possible : *Hold \*my/your/\*his breath*.

*I/\*you/\*he should wash myself; \*I/you/\*he should wash yourself; ...* On voit que le sujet et le pronom réfléchi objet doivent être coréférents, et donc à la même personne. Or, à l'impératif, on ne trouve que *yourself* comme objet possible: *Wash \*myself/yourself/\*himself*.

Du point de vue de la structure, le premier exemple pourrait sembler être une déclarative avec une valeur illocutoire non littérale d'ordre. Cette analyse est possible mais très peu probable. En fait il s'agit bien d'une structure impérative avec sujet explicite qui est inconnue en français. On peut montrer qu'il ne s'agit pas d'un présent simple en remplaçant le prédicat par un prédicat avec *be*, unique verbe pour lequel la forme de l'impératif (base verbale) est différente de celle du présent simple: on obtiendrait ainsi dans le même contexte *you be quick* et non *#you are quick*. (grammatical, mais qui ne pourrait être interprété comme un ordre). On a donc bien ici un impératif.

Il est aussi important de voir que dans l'exemple de la ligne 12, *you* est bien le sujet de *come* et non pas un vocatif. Un premier test purement formel permet de le montrer. Le vocatif est mobile: il peut se trouver aussi bien en fin de phrase qu'en début de phrase: *You, come down! / Come down, you!* On voit immédiatement que la version avec vocatif en position finale ne conviendrait pas du tout dans ce contexte. Elle implique que l'énonciateur doit attirer l'attention du destinataire et, plus spécifiquement, le choix de *you* (par opposition à *Jimmy*) implique que l'énonciateur ne connaît pas le nom du destinataire (ou qu'il choisit exprès de ne pas utiliser ce nom alors qu'il le connaît). Le résultat est peu poli, voir insultant. On peut conserver toutes ces caractéristiques avec *you* en tête de phrase, à condition de respecter les marques intonatives typiques du vocatif (il forme un groupe intonatif séparé du reste de la phrase, avec son propre accent nucléaire), qui sont rendues à l'écrit par la virgule qui le sépare du reste de la phrase. Cependant, il est évident que cette interprétation ne convient pas ici, et l'auteur n'a pas 'oublié' une virgule. L'attitude bienveillante de la grand-mère est incompatible avec les propriétés du vocatif.

On a donc bien une phrase impérative avec un sujet *you*. La réalisation phonétique comporte un seul groupe intonatif pour l'ensemble de la phrase. Le fait de mentionner explicitement le sujet implicite de l'impératif, à savoir le destinataire de l'ordre, permet d'établir une relation plus forte entre l'énonciateur et ce destinataire, relation qui peut se traduire par différents effets. Dans certains cas, l'irritation (*you be quiet*), dans d'autres comme ici l'affirmation de l'intimité de la relation, ou encore, par exemple, l'encouragement (*[I know you can do it if you try hard enough.] You show me what you can do*) (ce cas-ci, en particulier, est totalement impossible à imaginer

avec un *you* vocatif). La mention explicite du destinataire peut encore servir soit à établir un contraste entre plusieurs destinataires potentiels (e.g. *you<sub>1</sub> go to the store, you<sub>2</sub> go pick some apples in the garden*).

## E. La morphologie des adjectifs et adverbes dérivés et composés

### Adverbes

On a dans le texte une série d'adverbes de manière en *-ly*. Ce suffixe dérivationnel s'applique à des adjectifs pour former des adverbes, de façon très productive en anglais. L'adverbe *X-ly* obtenu à partir d'un adjectif *X* a normalement pour sens 'in an *X* way/manner' ('de manière *X*'), par exemple, 1.7, on pourrait gloser *peered at me anxiously* par *peered at me in an anxious manner*. Ceci s'applique sans problème aux exemples *softly* (1.4), *briskly* (1.8), *curiously* (1.29). On notera cependant que dans les cas de *anxiously*, *briskly*, et *curiously*, c'est chaque fois en fait l'attitude du sujet grammatical (qui a pour référent la grand-mère) qui est caractérisée: on pourrait gloser: *she was brisk in her way of asking; she was anxious, she was curious*. Dans le cas de *softly*, 1.4., c'est véritablement le mouvement du *window-shade* qui est *soft*, cette qualification ne s'appliquant pas nécessairement au sujet grammatical.

Tournons-nous maintenant vers le cas de *scarcely*, ligne 3. On notera d'abord que l'adverbe s'applique ici à un adjectif (*larger*), et non à un verbe. La signification de cet adverbe dans cet exemple a subi un glissement diachronique pour devenir un simple quantificateur. On peut comprendre ce glissement en partant d'un exemple comme *he scarcely eats meat*. Ici, on pourrait traduire par le français 'rarement', dont la construction morphologique est parallèle. Cependant, dans cet exemple il est évident que le sens de l'adverbe a glissé vers la quantification. Il ne signifie pas 'in a scarce way' (ou 'd'une manière rare' pour *rarement*), mais bien que les occurrences de l'événement quantifié ('eat meat') sont rares. De là s'est produit pour *scarcely* un glissement vers un sens purement quantitatif de faible quantité qui apparaît dans l'exemple du texte, pour lequel une paraphrase faisant intervenir la base *scarce* est totalement impossible. On peut remarquer que *rarement* en français n'a pas subi cette dernière évolution.

A la ligne 2, on a l'adverbe *nearly*. Cet adverbe est construit sur le radical *near*. Ce radical pose problème du point de vue de sa catégorie syntaxique. En effet, il semble à cheval sur les catégories préposition/adverbe et adjectif. Voici très brièvement quelques observations à cet égard. Comme les prépositions/adverbes il prend un GN comme complément (*near the house*; cf. *behind the house*) et permet des emplois adverbiaux ('intransitifs': *He came near*; cf. *he came behind*). Mais, comme les adjectifs, il a les formes comparative et superlative (*nearer, nearest*; cf. *\*behinder, \*behindest*); il permet une complémentation alternative avec un groupe prépositionnel en *to* (*near to the house*; cf. *\*a behind to/of the house*), il permet certains emplois adnominaux (*a near collision*; cf. *\*a behind collision*). L'existence de *nearly* confirme l'existence d'une analyse de *near* comme adjectif, puisque le suffixe *-ly* ne se combine pas avec des prépositions (*\*behindly, \*againstly, ...*).

Comme dans le cas des *scarcely*, l'adverbe *nearly* reçoit une interprétation purement quantitative. Le sens de proximité est interprété comme une proximité à un repère quantitatif: *nearly twenty miles*: près du repère quantitatif 'vingt'. On remarquera qu'il s'agit toujours d'une proximité située en-deça du repère (*21 miles* ne



serait pas *nearly 20 miles*, tandis que *19 miles* le serait). Il n'existe aucun emploi de *nearly* où avec un sens de manière.

A la ligne 18, on trouve une occurrence de *directly*. Cet adverbe modifie ici la préposition *upon*. Il s'agit d'un emploi similaire à celui de *right* (*laid right upon the wall*). L'adverbe est construit normalement sur l'adjectif *direct*, et l'on trouve des exemples où la paraphrase en terme de manière est applicable (*I came directly; I came in a direct manner/way*) mais on tend en fait à une interprétation en termes d'un parcours effectué de façon directe c'est-à-dire sans détours). Cette interprétation explique l'emploi trouvé ici: le plâtre est posé sur les murs 'sans détours', c-à-d ici sans matière intermédiaire.

Enfin, on trouve à la ligne 37 *exceedingly*. Cet adverbe est construit sur le participe présent converti en adjectif du verbe *exceed*. On remarquera qu'on a de nouveau une interprétation quantitative. Une paraphrase en termes de manière est impossible (*\*she was desirous in an exceeding manner*). Cette fois, à l'opposé de *nearly*, le repère est dépassé.

Pour conclure, notons qu'il existe un suffixe *-ly* étymologiquement lié qui transforme des noms en adjectifs (e.g. *man>manly*), signifiant 'ayant les caractéristiques prototypiques de N'. On pourrait suggérer que c'est ce suffixe que l'on trouve dans l'adjectif *lively* de la ligne 39, qui dans ce cas serait construit sur un allomorphe irrégulier du nom *life*. En tous les cas, une dérivation à partir de l'adjectif *live* n'est pas possible, vu que la suffixation de *-ly* à un adjectif produit toujours un adverbe.

## Adjectifs

Nous proposons un classement par suffixe.

Le suffixe *-en* qu'on trouve dans *wooden* (l.19) produit un adjectif à partir d'un nom. D'autres exemples sont *earthen*, *woolen*. L'adjectif signifie: 'qui est fait de N', ou encore, 'qui est similaire à N' (*golden*). Cet exemple est à contraster avec l'alternative *the wood ceiling* et l'utilisation du nom *earth* dans *earth walls* à la ligne précédente, plutôt que *earthen walls*. On peut suggérer que le choix est en partie régi par le fait que dans le cas des murs, il ne s'agit pas véritablement d'un matériau de fabrication qu'on mettrait en forme (comparer: *earthen pots*).

Le suffixe *-ese* qu'on trouve dans *Maltese* (l.28) produit un adjectif à partir d'un nom. Ce suffixe s'applique typiquement à des noms de pays ou de régions pour former un adjectif dénotant les personnes ou objets qui en proviennent. (comparer *Japanese*, *Chinese*). Il est en concurrence avec d'autres suffixes de fonction similaire, le choix dépendant du pays: *-ian* (*Belgian*); *-i* (*Iraqi*), *-ish* (*English*), etc. On peut remarquer que dans notre exemple *Maltese cat* ne désigne pas un chat spécifique qui viendrait de Malte, mais une race dont la provenance est (serait?) de Malte. Notons enfin que ce suffixe est un des rares suffixes en anglais qui attire systématiquement l'accent sur lui-même dans les mots qu'il construit (comme *-esque*, *-ee*, ...)

Le suffixe *-(et)ic* qu'on trouve dans *energetic* (l.36) construit à nouveau des adjectifs à partir de noms. D'autres exemples sont: *atomic*, *geographic*, *parasitic*, ... Les effets de sens précis sont complexes. Dans notre exemple, la signification est 'qui a de l'énergie'. Mais dans *geographic*, par exemple, on a 'qui concerne la

géographie', type de glose qui est difficile pour *energetic*: ?*the energetic output of this motor is amazing*. Pour ce qui est de la phonologie, l'allomorphie du suffixe est complexe dans ses interactions avec le radical. Notons cependant que ce suffixe attire systématiquement l'accent sur la syllabe qui le précède. (Je ne traite pas *-ous* par manque d'espace, il est similaire au précédent).

On trouve une occurrence du préfixe *un-* dans *unusual*. Ce préfixe construit des adjectifs à partir d'adjectifs, la signification du mot préfixé étant 'not Adjective', ici 'not usual'. On remarquera une contrainte sémantique intéressante sur la possibilité de préfixation en *un-*, à savoir qu'il ne peut s'appliquer qu'à des adjectifs à sens 'positif'. Il ne s'applique qu'à un des termes dans une paire d'antonymes: on opposera notre exemple à *\*unrare* et de même: *untrue*/*\*unfalse*; *unhappy*/*\*unsad*, etc.

Le texte comprend un exemple d'adjectif composé: *quick-footed* (1.35). Cet adjectif fait partie d'une classe traditionnellement appelés parasyntétiques, parce qu'il est composé de trois morphèmes, sans qu'aucune des combinaisons intermédiaires de deux morphèmes possibles a priori ne soit attestée: *\*footed*; *\*quickfoot*. Remarquons par ailleurs que le suffixe *-ed*, qui est normalement un suffixe flexionnel de participe passé, ne peut avoir ce statut dans ce cas, dans la mesure où il n'existe pas de verbe *foot* dont on puisse le dériver (*foot* de *foot the bill* n'étant évidemment pas pertinent). Cet adjectif fait partie d'une classe assez productive où le deuxième terme désigne une partie du corps ou un trait de caractère, le premier terme qualifie celui-ci, le tout désignant la propriété d'un être qui à cette partie (ou trait) avec cette qualification: *a quick-footed woman*, est '*a woman who has quick feet*'. De même: *brown-haired*, *quick-witted*, ... On peut se demander pourquoi des adjectifs comme *\*haired*, *\*witted*, *\*footed*, sont mal formés. En fait on peut penser que c'est pour des raisons purement pragmatiques: en effet, on ne caractériserait pas un humain de façon pertinente par ces adjectifs, vu que les propriétés désignées (qui a des cheveux, qui a un esprit, qui a des pieds) sont des propriétés normales. On peut contraster à cet égard la bonne formation d'un adjectif comme *wooded* (*a wooded valley*) qui lui non plus ne peut être un participe passé (*\*to wood*). Pour conclure, on peut suggérer que le statut de *-ed* dans ces exemples est celui d'un suffixe dérivationnel créé par analogie sur le suffixe du participe passé présent dans des adjectifs convertis ayant des types de sens similaires: *studded* (with studs) (cf. *diamond studded*), *enameled* (that has been enameled), etc.

## Analyse linguistique

### Devoir 3: Extrait de *The Go-Between* de L.P. Hartley (1953)

5

1. Le candidat analysera les segments du texte indiqués ci-après par soulignage:

a. L. 15. a recollection of what each had meant to me came back

b. L.27. the only one that might have been expensive

10 c. L.29. told myself that this was because it challenged

2. A partir d'exemples choisis dans l'ensemble du texte, le candidat traitera la question suivante:

a. DO

15

Aussi bien pour l'analyse des segments soulignés que pour le traitement des questions, le candidat fondera son argumentation sur une étude précise de formes tirées du texte.

Il procédera, à partir de ces formes, à toutes les manipulations et comparaisons jugées utiles, en se référant à leur contexte.

20

Philip Miller

The past is a foreign country: they do things differently there.

When I came upon the diary it was lying at the bottom of a rather battered red cardboard collar-box, in which as a small boy I kept my Eton collars. Someone, probably my mother, had filled it with treasures dating from those days. There were two dry, empty sea-urchins; two rusty magnets, a large one and a small one, which had almost lost their magnetism; some negatives rolled up in a tight coil; some stumps of sealing-wax; a small combination lock with three rows of letters; a twist of very fine whipcord, and one or two ambiguous objects, pieces of things, of which the use was not at once apparent: I could not even tell what they had belonged to. The relics were not exactly dirty nor were they quite clean, they had the patina of age; and as I handled them, for the first time for over fifty years, a recollection of what each had meant to me came back, faint as the magnet's power to draw, but as perceptible. Something came and went between us: the intimate pleasure of recognition, the almost mystical thrill of early ownership — feelings of which, at sixty-odd, I felt ashamed.

It was a roll-call in reverse; the children of the past announced their names, and I said 'Here'. Only the diary refused to disclose its identity.

My first impression was that it was a present someone had brought me from abroad. The shape, the lettering, the purple limp leather curling upwards at the corners, gave it a foreign look; and it had, I could see, gold edges. Of all the exhibits it was the only one that might have been expensive. I must have treasured it, why then could I not give it a context?

I did not want to touch it and told myself that this was because it challenged my memory: I was proud of my memory and disliked having it prompted. So I sat staring at the diary, as at a blank space in a crossword puzzle. Still no light came, and suddenly I took the combination lock and began to finger it, for I remembered how, at school, I could always open it by the sense of touch when someone else had set the combination. It was one of my show-pieces, and when I first mastered it it drew some applause, for I declared that to do it I had to put myself into a trance: and this was not quite a lie, for I did deliberately empty my mind and let my fingers work without direction. To heighten the effect, however, I would close my eyes and sway gently to and fro, until the effort of keeping my consciousness at a low ebb almost exhausted me; and this I found myself instinctively doing now, as to an audience. After a timeless interval I heard the tiny click and felt the sides of the lock relax and draw apart; and at the same moment, as if by some sympathetic loosening in my mind, the secret of the diary flashed upon me.

50

Yet even then I did not want to touch it; indeed my unwillingness increased, for now I knew why I distrusted it. I looked away and it seemed to me that every object in the room exhaled the diary's enervating power, and spoke its message of disappointment and defeat.

### Corrigé du Devoir 3: Texte de L.P. Hartley

#### 1.A.L.15. *what each had meant to me*

Le segment souligné est une relative sans antécédent (ou encore, ‘relative nominale’) ayant pour fonction complément du nom *recollection*. Ce nom recteur est un dérivé du verbe *recollect*, et on peut remarquer que la relative nominale correspond à l’objet direct du verbe racine (*recollect what each had meant to me*). Structurellement, les relatives nominales sont en générale indistinguables des interrogatives indirectes, dont on trouve un exemple à la ligne 12: [*I could not even tell*] *what they had belonged to*. Le segment souligné est donc structurellement ambigu. Voici les principaux facteurs permettant de différencier les deux constructions.

Au niveau du sens, pour commencer, la relative nominale sert à introduire un référent, à savoir l’entité ou l’ensemble des entités qui satisfont la description donnée par la relative. Ici, il s’agit de l’ensemble des significations qu’ont eu pour lui les objets dont il est question. Par contre, l’interrogative indirecte rapporte une question. Cette opposition sémantique a des conséquences syntaxiques qui permettent d’établir la distinction de façon claire.

Les verbes (ou noms ou adjectifs) introducteurs ne sont pas tous compatibles avec un complément interrogatif. On peut vérifier cette compatibilité en substituant au segment une subordonnée qui ne peut fonctionner, de par sa structure, que comme une interrogative, par exemple une interrogative polaire en *whether* ou *if*: *\*a recollection of whether or not they meant something to me* vs. *I could not even tell whether or not they meant something to me*. De même, dans le cas d’une interrogative indirecte, on peut la transformer en principale (interrogative directe), avec le verbe introducteur en incise ou dans une principale séparée: *What had they belonged to? I could not tell*. vs. *What had each meant to me? \*A recollection came back*. On remarquera que ce n’est pas seulement le choix de l’introducteur en tant que tel qui joue, mais aussi le fait qu’il intervienne dans une déclarative ou une interrogative, et qu’il soit ou non accompagné d’une négation. Ainsi, un changement de polarité permet à *recollect* et à *recollection* d’introduire des interrogatives indirectes: *I had no recollection of whether or not they meant something to me; What had each meant to me? I had no recollection*.

On peut remplacer les relatives nominales par des relatives habituelles avec l’antécédent *that/those*: *a recollection of that which each had meant to me*. Dans cette construction, *that* sert de tête avec un contenu sémantique référentiel faible dans un SN où le contenu référentiel est entièrement donné par la relative. Ceci est évidemment impossible pour une interrogative indirecte: *\*I could not even tell that which they had belonged to*, puisqu’elle ne réfère pas à une entité. Ce test peut se faire avec des noms têtes comme *person, place, thing*, selon le contexte.

Le relatif *what* dans les relatives nominales suggère généralement une quantité faible, ce qui n’est pas le cas dans les interrogatives. Ceci apparaît dans la

compatibilité avec par exemple le quantifiant *little*: *a recollection of what little each had meant to me*; vs. *\*I could not even tell what little they had belonged to*.

Enfin, la relative nominale forme un groupe nominal, et non une phrase. Ceci explique qu'il est impossible d'effacer une préposition qui introduit cette relative: *\*a recollection Ø what each had meant to me*. Par contre, l'interrogative indirecte constitue une phrase subordonnée, et permet par conséquent l'ellipse d'une préposition introductrice: *I had no recollection of/Ø what each had meant to me*.

Notons pour conclure que *what* ne peut servir de pronom relatif dans une relative habituelle (avec antécédent) *\*the things what he said to me* (c'est du moins le cas en anglais standard, on trouve bien ce genre d'exemple dans certains dialectes ou sociolectes). Le pronom *what* dans ces emplois semble donc se comporter comme la fusion d'un antécédent à contenu référentiel nul et d'un relatif. Il remplit à la fois ces deux fonctions, qui réapparaissent séparément lorsqu'on remplace par *that which*. Plus spécifiquement, dans le cadre de notre exemple, *what* a à la fois la fonction d'objet direct de *had meant* au sein de la phrase subordonnée relative et de nom tête de l'ensemble du groupe nominal complément de *recollection*.

#### B. L.27. *might*

On a affaire ici à un emploi épistémique de l'auxiliaire modal *might*, prétérit de *may*. Il permet à l'énonciateur de porter un jugement sur la validité de la relation *the diary — be expensive*. Dans cet exemple, la question se pose de savoir qui est l'énonciateur. Spécifiquement, dans ce récit à la première personne, il peut être difficile de déterminer qui assume l'énonciation: *I* en tant que narrateur, ou *I* en tant que personnage dont le narrateur raconte la découverte du journal. On aurait dans ce dernier cas une forme de discours indirect libre, moins évident à déceler que dans un récit à la 3ème personne. Cela revient donc à se demander si le moment du jugement exprimé par *might* est celui de la narration ou celui de la découverte du journal. L'ambiguïté est d'autant plus grande qu'il s'agit de prédicats d'état (*it was a present, the shape .... gave it a foreign look, it had ... gold edges*) dont la validité reste la même au moment de la narration et au moment des faits narrés. Dans le segment à étudier, on peut suggérer que l'énonciateur est le narrateur. En effet, la première phrase du paragraphe introduit explicitement un repérage passé par rapport au présent de la narration (*My first impression was that ...*), qui est maintenu au cours du paragraphe, notamment par *I could see* (1.26). De toute façon, la distinction n'est pas très pertinente pour l'analyse étant donné le faible décalage entre le personnage découvrant le journal et le narrateur (qui par contre s'opposent tous les deux nettement au personnage enfant).

On peut prendre comme valeur de base pour *may* la possibilité procédant de l'énonciateur. Interrogeons-nous d'abord sur le choix du prétérit. Contrairement à *could* par exemple (cf. *I could see* à la ligne 26), le prétérit *might* ne permet jamais en tant que tel une référence au passé. C'est seulement dans les subordonnées qu'il peut avoir une telle référence, si la principale est à un temps du passé. Dans ce type de cas, les règles de concordance des temps peuvent s'appliquer, faisant passer au prétérit un verbe qui serait au présent si la principale avait été au présent. Ceci conduit à une ambiguïté dans les phrases comme celles de notre texte, dans la mesure où *might* pourrait a priori être soit un 'véritable' *might* soit un *may* ayant subi la concordance des temps. Pour voir ce qu'il en est, on peut faire passer la principale au présent et

voir les conséquences pour le modal: *it is the only one that might/may have been expensive*. Comme on le voit, les deux choix sont possibles, mais l'emploi où le prétérit *might* est conservé semble le plus naturel et le plus proche des intentions de la phrase de départ. On peut donc conclure que le prétérit ne résulte pas d'un effet de concordance des temps.

L'autre valeur du prétérit, particulièrement fréquente avec les modaux, est un décalage non pas par rapport à un repère temporel, mais par rapport à l'actuel: ce sont les emplois hypothétiques. L'énonciateur fait donc l'hypothèse que le *diary* aurait pu être cher. Dans le contexte, cette hypothèse est cruciale puisqu'elle rend plus troublant le fait qu'il n'évoquait initialement aucun souvenir pour le personnage qui le découvrirait. Dans l'hypothèse où il aurait été cher, il y aurait eu d'autant plus de raisons qu'il soit important pour le personnage en tant qu'enfant, et donc qu'il s'en souvienne comme adulte.

Le jugement de possibilité effectué par *may* ou *might*, n'est pas de nature différente (on parle souvent d'équipossibilité, c-à-d l'idée d'une répartition des chances de 50% de chaque côté). Qu'est-ce alors qui justifie le choix de ce dernier ? Comme je l'ai dit, l'effet du prétérit est d'introduire une hypothèse, ce qui n'a de sens que si l'on souhaite spéculer sur les conséquences de celle-ci. C'est ce qui se passe effectivement ici, où le narrateur exploite l'hypothèse dans la phrase suivante pour en tirer des conclusions *I must have treasured it ...* Le choix de *may* aurait eu un effet plus clôturant: une évaluation des possibilités sans que celle-ci ne soit à la source de spéculations nouvelles.

Revenons-en maintenant à l'interprétation épistémique du modal. Celle-ci résulte de plusieurs facteurs contextuels. D'abord le fait que le sujet réfère à un inanimé, qui bloque toute interprétation interpersonnelle (de permission dans le cas de *may*).<sup>5</sup> Par ailleurs, l'utilisation d'un infinitif perfect *have been* après le modal permet à l'énonciateur de porter un jugement présent sur une situation passée: le *diary*, à l'époque où le narrateur l'avait reçu ou acheté, aurait pu avoir coûté cher. Donner des permissions pour des prédications passées n'a guère de sens (sauf dans des contextes extrêmement particuliers), ce qui explique la rareté des emplois radicaux de *may/might* suivi d'un perfect.

Pour conclure, on peut opposer le choix de *might* à celui d'autres modaux. Le choix de *must*, dont on a un exemple dans la phrase suivante, aurait radicalement changé l'évaluation de possibilité, en faisant une quasi nécessité. On peut d'ailleurs remarquer que la nécessité dans la phrase suivante ne dépend pas du fait que le journal ait effectivement été cher. L'apparence de valeur, indiquée par *might* aurait suffi à elle seule à faire un trésor de l'objet aux yeux de l'enfant. Il n'y a donc pas de contradiction entre le choix de *might* dans la première phrase et le choix de *must* dans la seconde.

L'opposition entre *might* et *could* est plus complexe. On aurait effectivement pu avoir dans ce contexte *it was the only one that could have been expensive*, sans changement de sens très important. On aurait dans ce cas un emploi de *could*

---

<sup>5</sup>En fait, on peut avoir une interprétation interpersonnelle implicite dans un exemple comme *that book may go in the closet* où — dans l'interprétation radicale — l'énonciateur donnerait au destinataire, et non pas au sujet, la permission de mettre le livre dans l'armoire. Cependant, dans notre exemple, une telle interprétation est non plausible étant donné le prédicat statif, *be expensive*.



épistémique.<sup>6</sup> Le choix de *could* aurait présenté la possibilité envisagée comme découlant essentiellement des propriétés du sujet, le journal. Le choix de *might* présente la possibilité comme un jugement émanant de l'énonciateur. Cependant, en l'occurrence, celui-ci n'a comme informations pour faire son jugement que celles qui proviennent de l'objet jugé, qui est le référent du sujet grammatical, et qui sont d'ailleurs spécifiés dans les phrases précédentes (*shape, lettering, gold edges, ...*). Dans ce contexte donc, le choix de *might* ou de *could* conduit à une faible différence d'interprétation. On a par ailleurs dans le texte plusieurs emplois de *could* (lignes 26, 28, 34). Aucun de ceux-ci ne pourrait être remplacé par *might*, car ils ont tous une signification radicale de possibilité matérielle, de capacité.

### C. L.29. *this*

On a ici un emploi pronominal du démonstratif *this*, sujet de la subordonnée *that this was because ... memory*. Il s'agit d'un emploi de type endophrorique anaphorique. L'antécédent est un segment de texte de type phrase, à savoir la première coordonnée *I did not want to touch it* (plus précisément, l'antécédent est un sens du type 'the fact that I did not want to touch it', qui est construit à partir de cette phrase). Deux questions peuvent se poser ici: le choix de *this* vs. *that*, et le choix de *this* vs. *it*.

Pour ce qui est du choix *this* vs. *that*, on peut partir d'un sens de base pour *this* qui est la proximité littérale ou métaphorique par rapport à l'énonciateur, vs. la non proximité pour *that* (notions parfois exprimées en termes de 'sphère de l'énonciateur'). Dans le cadre des emplois endophroriques, l'un des paramètres pertinents pour la notion de proximité par rapport à l'énonciateur est donné par le déroulement du discours produit par celui-ci. Ce qui a été dit est laissé en arrière, et donc s'éloigne de l'énonciateur, tandis que ce qui va être dit se rapproche métaphoriquement de lui. Ceci explique l'affinité de *this* avec la cataphore et de *that* avec l'anaphore. Cependant, cette affinité n'a pas la même force dans les deux cas. Alors qu'il est très difficile de présenter ce qui va arriver dans le texte comme loin de l'énonciateur (cf. la quasi impossibilité d'une séquence du type: *He said that: "I'm coming tomorrow"* où *that* s'interprète de façon cataphorique), il est au contraire fréquent de choisir *this* pour l'anaphore avec pour but de contrer l'effet naturel d'éloignement au fil du discours. C'est ce qui explique l'effet clôturant du *that* anaphorique, par opposition au *this*, qui maintient son antécédent dans un état 'actif'. C'est ce qu'on peut constater ici, ainsi que dans les deux autres emplois de *this* dans le texte, qui sont du même type (lignes 38 et 42). L'énonciateur est ici, dans le discours indirect (*told myself*) le personnage.<sup>7</sup> Le fait qu'il n'a pas envie de toucher le

<sup>6</sup>Noter que l'emploi épistémique de ce type est limité pour *can* aux contextes non actuels: les préterits, et les présents dans les phrases négatives et interrogatives, et dans les déclaratives génériques, à l'exclusion des déclaratives spécifiques: *It can't be expensive; Can it be expensive; It can be expensive* (pour ce dernier, seul une référence générique est possible).

<sup>7</sup>Je simplifie ici. En fait l'énonciateur pertinent pour le repérage des déictiques démonstratifs peut soit être l'énonciateur du discours rapporté, soit être celui de la principale. On peut le montrer en faisant passer le récit à la 3e personne, ce qui n'entraîne pas nécessairement le passage de *this* (repérage par rapport au personnage) à *that* (repérage par rapport au narrateur): *He told himself that this was ...* Dans un tel cas, le *this* est repéré par rapport à l'énonciateur du discours rapporté, c-à-d le personnage. La confusion des énonciateurs est, comme pour la question B, rendue plus opaque ici par le récit à la première personne.

journal n'est pas simplement constaté. Au contraire, le personnage est intrigué; il se demande pourquoi il ne désire pas le toucher et en propose une explication (*because it challenged my memory ...*), qui ne le satisfait pas vraiment. Il s'ensuit un développement qui mène à l'identification de l'objet, et au retour sur cette même proposition, répétée à la ligne 48. Le contexte indique donc bien le fait que l'énonciateur reste préoccupé par l'antécédent de *this*.

On peut maintenant se poser la question du choix d'un démonstratif par opposition au choix de *it*. En effet, on aurait pu avoir dans le texte *that it was because it challenged my memory*. On trouve d'ailleurs un exemple de ce type dans le texte, ligne 35: *It was one of my show-pieces*, où l'antécédent de *it* est un sens du type 'opening the combination lock by the sense of touch', qu'on construit à partir de la phrase précédente. On constate inversement dans cet exemple qu'on peut remplacer *it* par *this* (*This was one of my show-pieces*). *It* diffère de *this/that* en ce qu'il n'a pas la même force déictique. Il ne permet pas de 'désigner' une entité qui n'est pas déjà saillante par le contexte. Notamment il ne peut pas recevoir un accent focal. C'est ce qui explique qu'on ne pourrait absolument pas remplacer le *this* de la ligne 42 par *it*: *\*and it I found myself ...* Ceci s'explique par le fait que *it* n'est pas repéré à partir de la position (ou sphère) de l'énonciateur. Le choix de *this*, dans notre exemple, permet à l'énonciateur de marquer explicitement que le référent doit être repéré par rapport à lui et qu'il demeure 'actif', au centre des préoccupations de la suite de son discours.

## 2. Les emplois de *do*.

Le verbe *do* a deux types d'emplois qui se distinguent par leurs propriétés syntaxiques de base, d'une part un emploi de verbe plein, qui a un sens d'activité très général (*faire*), d'autre part un emploi d'auxiliaire. Les tests syntaxiques les plus élémentaires pour distinguer ces deux emplois sont la négation, l'interrogation et l'emphase. Le verbe plein fini se construit dans ces constructions comme les autres verbes non auxiliaires, à savoir qu'en l'absence d'un autre auxiliaire, l'auxiliaire *do* apparaît. Par ce test, on peut montrer que les emplois qu'on a aux lignes 1, 37 et 43 sont des occurrences de *do* verbe plein (pour les deux dernier, comme ce sont des emplois non finis, il faut, pour faire le test, d'abord transformer la phrase pour obtenir une forme finie) :

they do things differently there □ they don't do things differently there  
vs. \*they don't things differently there

I declared that I did it by putting myself □ that I didn't do it by putting myself ...  
vs. \*that I didn't it by putting myself...

this I found that I instinctively did now □ this I found that I instinctively didn't do now  
vs; \*this I found that I instinctively didn't now

Par ailleurs, pour des raisons qui apparaîtront clairement ci-dessous, *do* auxiliaire n'apparaît jamais aux formes non finies, (ce qui d'ailleurs confirme le statut verbe plein des exemples des lignes 37 et 43, où on a des formes non finies).

Les emplois auxiliaires et verbe plein de *do* sont historiquement liés. La syntaxe des auxiliaires telle qu'on la connaît aujourd'hui est apparue à la fin du 16e

siècle et au début du 17e, période où le système contemporain des auxiliaires s'est mis en place (dans Shakespeare, on a des alternances entre l'ancien et le nouveau système, e.g. *I love you not* vs. *I don't love you*). La question du rapport synchronique entre *do* auxiliaire et *do* verbe plein est complexe, et n'est pas particulièrement pertinente pour l'étude des formes dans un texte. Nous ne l'étudierons pas ici. Notons cependant un détail souvent négligé, à savoir le fait que dans de nombreux dialectes l'auxiliaire et le verbe plein ont des paradigmes morphologiques distincts ce qui suggère que dans ces dialectes en tout cas il y a une séparation synchronique entre les deux.

A la ligne 1, on a un emploi tout à fait typique de *do* verbe plein. Le sens très général d'activité est renforcé ici par le choix de l'objet direct indéfini pluriel *things*. On remarquera l'emploi d'un *they* à interprétation générique comme sujet, qui impose comme seule contrainte sur ses référents qu'ils soient humains (on remarquera cependant que les emplois non génériques de *they* n'imposent pas un référent humain: *they (=the books) were in poor condition*). Remarquons par ailleurs que *do* verbe plein n'exige pas un sujet humain: des entités inanimées capables de déclencher un procès (des 'forces inanimées') peuvent également occuper cette position (e.g. *The wind did it*). C'est donc bien l'emploi générique de *they* qui produit l'interprétation sujet humain.

Le sens très général du verbe plein *do* explique qu'il puisse fonctionner comme verbe substitut, ce qui est le cas dans les deux emplois des lignes 37 et 43 du texte. Dans le premier emploi *do it* est substitut pour 'open the lock by the sense of touch when someone else had set the combination'. Dans le second, *doing this* est substitut pour 'close my eyes and sway gently to and fro'. On a des emplois similaires avec *do that* et *do so*. Dans toutes ces locutions, *do* combiné avec un élément anaphorique (*it, this, that, so*) sert de substitut pour un syntagme verbal. Dans les deux exemples du texte, il s'agit d'un emploi endophrorique et anaphorique.<sup>8</sup>

On peut se demander si dans ces exemples le fonctionnement substitutif de la locution est due à la présence de *do* ou à la présence de l'élément qui suit. En fait, on peut montrer qu'il s'agit d'une combinaison des deux. En effet, la présence de *do* détermine des contraintes sémantiques fortes sur le sens des groupes verbaux qui peuvent fonctionner comme antécédent de ces expressions. Spécifiquement, le sens du groupe verbal doit être un hyponyme du sens de *do* verbe plein, c'est-à-dire qu'il doit s'agir d'un prédicat d'activité dont le sujet est un agent ou une force inanimée.<sup>9</sup> Sont donc exclus les prédicats statifs et les prédicats d'activité dont le sujet n'est pas agent ou force. Par exemple, les prédicats des exemples suivants ne sont pas des antécédents possibles:<sup>10</sup>

<sup>8</sup>Les emplois exophroriques sont possibles pour *do + that/this/it* mais non pour *do so* qui ne permet que des emplois endophroriques.

<sup>9</sup>Cette contrainte sémantique sur les antécédents possibles confirme les données syntaxiques qui montrent qu'il s'agit dans ces exemples de *do* verbe plein. Remarque que l'utilisation d'hypéronymes pour des reprises anaphoriques d'hyponymes est un procédé général, e.g. *The cat<sub>i</sub> came into the room. The animal<sub>j</sub> was in a furious rage.*

<sup>10</sup>On peut remarquer que toutes ces phrases deviennent bien formées si on supprime *it/this/that*. Mais dans ce cas, on a affaire à *do* auxiliaire dans une structure à ellipse du SV comme nous le montrerons plus bas. Par ailleurs, on peut remarquer que les conditions sémantiques sur les SV antécédents de *do so* sont un peu moins strictes que sur *do it/this/that* (restent cependant totalement exclus des exemples comme *Mary seems happy and #Paul does so too*).

Mary seems happy and #Paul does it/this/that too. (statif)

Mary loves Anne and #Paul does it/this/that too. (statif)

Mary heard Anne and #Peter did it/this/that too (sujet expérimenteur et non agent)

Mary received a letter from Paul and #Anne did it/this/that too (sujet récipiendaire et non agent)

Par ailleurs, le choix de l'élément anaphorique qui suit *do* dans l'expression influe sur le type d'anaphore d'une manière similaire au choix entre ces éléments dans d'autres contextes: par exemple, on peut constater une affinité de *do that* avec l'anaphore et de *do this* avec la cataphore (cf. réponses à la question 1C ci-dessus; le cas de *do so* est plus complexe, mais nous ne l'étudierons pas ici, faute d'exemples pertinents). Il apparaît donc bien que les deux éléments *do* et *it/this/that/so* jouent un rôle dans la détermination des propriétés 'phoriques' de ces syntagmes verbaux substitués.

Passons maintenant aux emplois auxiliaires. Je soutiendrai ici l'hypothèse selon laquelle *do* auxiliaire est un opérateur grammatical sémantiquement vide qui apparaît, en l'absence d'un d'auxiliaire, dans une série de constructions anglaises exigeant la présence d'un auxiliaire, à savoir: (a) la négation par *not* dans les phrases finies; (b) l'inversion sujet-auxiliaire; (c) la construction emphatique (accentuation d'un auxiliaire); et (d) l'ellipse de groupes verbaux derrière auxiliaire. Cette analyse s'oppose à celles qui proposent une valeur sémantique abstraite pour l'opérateur *do* en tant que tel, généralement en termes de 'mise en question de la prédication'. Voici brièvement quelques arguments en faveur de la position proposée ici.

1) S'il est vrai que la négation, l'emphase et l'interrogation peuvent toutes être analysées en faisant intervenir la notion de mise en question de la prédication, comme cela se fait souvent, il n'en demeure pas moins que ces trois types de phrases apparaissent dans certaines circonstances sans intervention de *do*. C'est le cas quand il y a un autre auxiliaire (cf. ligne 28 du texte *why then could I not give it a context* où l'on a une interrogative négative mais où la présence de *could* permet l'inversion et la négation (remarquer qu'il serait d'ailleurs catégoriquement impossible d'ajouter *do* dans des cas de ce type). C'est le cas plus généralement quand l'interrogation ne s'accompagne pas d'une inversion par auxiliaire (Interrogatives *wh-* portant sur le sujet: *Who came ?* Une phrase comme *Who did come ?* est possible mais s'interprète nécessairement comme emphatique), et quand la négation ne se fait pas par *not*: *I saw no one* vs. *\*I didn't see no one*; *No one came* vs. *\*No one didn't come*; Cf. aussi les exemples où la négation se fait par préfixation du verbe, et où *do* n'apparaît pas: ligne 31 *[I] disliked having it prompted ≈ I didn't like having it prompted*.

Or, dans tous ces types de phrases interrogatives et négatives où *do* n'apparaît pas, il semble bien qu'on a une 'mise en question de la prédication' au même titre que quand *do* apparaît. On peut en conclure que cette notion de 'mise en question de la prédication' est une propriété des interrogatives et les négatives et non de *do*.

2) Les constructions à ellipse du groupe verbal derrière un auxiliaire n'impliquent pas du tout nécessairement une mise en question de la prédication. Dans un exemple comme *He went home after I did*. aucune des conditions discursives de mise en question qui serait exigée dans une construction emphatique (*I did go home*) ne sont requises On peut d'ailleurs remarquer que l'accentuation emphatique de l'auxiliaire est

impossible dans notre exemple: \**He went home after I did (go home)*. Par contre, elles ont en commun avec la négation, l'interrogation et l'emphase d'exiger la présence d'un verbe auxiliaire.

On conclura donc que ce sont certaines constructions exigeant un auxiliaire, à savoir l'inversion du sujet, la négation par *not* d'une phrase finie et l'emphase, qui sont associées à une mise en question de la prédication (on ne s'étonnera pas du rôle de l'auxiliaire dans ces constructions si on fait l'hypothèse qu'il marque le lien prédicatif entre sujet et prédicat). Lorsqu'on veut utiliser ces constructions dans une phrase sans auxiliaire, l'auxiliaire vide *do* apparaît par défaut pour permettre la construction. Cette idée que *do* apparaît non pour marquer la mise en question de la prédication, mais pour remplir un rôle structural est confortée par le fait que les choses se passent exactement parallèlement dans l'ellipse de SV derrière auxiliaire. Quand le verbe est fini, l'ellipse ne peut se faire que derrière auxiliaire, et en l'absence d'auxiliaire, *do* apparaît (*John is running the marathon and Mary is too. John ran the marathon and Mary did too.*)

Revenons-en maintenant aux exemples du texte. Aux lignes 29 et 48, on a deux occurrences de la même phrase : *I did not want to touch it*. Il s'agit de la négation par *not* de la phrase finie *I want to touch it*. Comme il n'y a pas d'auxiliaire, et que la négation par *not* dans une phrase finie exige la présence d'un auxiliaire devant *not*, *do* apparaît. On peut contraster avec des exemples comme ligne 11-12 *I could not even tell*, où la présence de *could* permet (et d'ailleurs exige) l'introduction de *not* sans *do*.

A la ligne 38, on a un exemple de construction emphatique avec *do*: *for I did deliberately empty my mind ...* La construction emphatique a comme effet sémantique une réassertion, une insistance sur la validité d'une prédication ou d'une modalité. Elle présuppose une mise en question de la prédication (ou d'un jugement de modalité) dans le contexte discursif ou extralinguistique. Cette mise en question peut-être implicite ou explicite.

On peut commencer par remarquer que la phrase de la ligne 38 est structurellement ambiguë à cause de l'ambiguïté morphologique du verbe *let* qui a la même forme à la forme de base et au prétérit. En effet si on interprète *let* comme une forme de base, on obtient une portée large pour l'auxiliaire *did* sur les deux termes de la structure coordonnée, tandis que si on l'interprète comme un prétérit, on obtient une portée étroite pour *did*, qui ne s'applique qu'au prédicat compris dans le premier terme de la structure coordonnée. On peut faire apparaître clairement l'ambiguïté en remplaçant *let* par *make*: *I did deliberately empty my mind and make/made my fingers work without direction*.

L'apparition de *do* ici est due au fait qu'il s'agit de réasserter simplement la prédication. Ceci se traduit par l'absence d'auxiliaire modal ou aspectuel dans la phrase. En effet, l'emphase étant marquée par une accentuation de l'auxiliaire fini, en l'absence d'un tel auxiliaire, *do* apparaît pour les besoins de la construction. Remarquons par exemple qu'à la ligne 34, si on avait voulu rendre emphatique la phrase *I could always open it ...* on aurait eu ***I could*** *always open it* (en typographie standard ceci aurait été indiqué en mettant 'could' en italique). On remarquera que dans un tel exemple, l'effet sémantique de réassertion lié à la construction emphatique

à pour portée non pas la relation prédicative *I — always open it*, mais le jugement de modalité lui-même.

Dans l'exemple qui nous intéresse, selon l'interprétation de *let*, on aura soit une réassertion de la validité de la prédication *I — empty my mind*, soit de celle-ci et de *I — let my fingers work without direction*. Nous montrerons que les deux interprétations sont possibles étant donné le contexte. La mise en question de la première prédication est faite implicitement dans le discours antérieur. En effet en disant *I declared that to do it I had to put myself into a trance*, le narrateur, par le choix du verbe de dire *declared*, dans le contexte d'un tour de passe-passe de ce type, semble suggérer que son dire ne correspond pas à la réalité, mais à une mise en scène. La phrase *this was not quite a lie* intervient explicitement pour nier cette suggestion, et la prédication *I — empty my mind* argumente dans le même sens: contrairement à ce qu'on aurait pu croire (à savoir qu'il s'agissait d'une pure mise en scène), il se vidait effectivement l'esprit et se mettait dans une sorte de transe. Venons en maintenant à la deuxième prédication: *I — let my fingers ...* Cette prédication n'a pas été explicitement mise en question dans ce qui précède. Mais on peut aisément construire une mise en question indirecte qui accomode la présupposition de la construction emphatique: s'il s'agissait d'une mise en scène, on pourrait imaginer que la manipulation du cadenas se faisait de façon tout à fait contrôlée. Si on admet la portée large pour *did* sur la coordination, c'est pour contrer cette mise en question indirecte que l'on utiliserait la construction emphatique ici.

Pour conclure, je ferai quelques brèves remarques sur les emplois de *do* auxiliaire dans les constructions à ellipse d'un syntagme verbal derrière auxiliaire, notamment pour les opposer aux emplois substitués de *do* verbe plein mentionnés plus haut. Cette construction, dont nous n'avons pas d'exemples dans le texte, permet l'ellipse d'un groupe verbal derrière un auxiliaire, si ce groupe verbal a déjà été mentionné dans le texte.<sup>11</sup> Cette construction diffère donc des constructions *do it/that/this* par l'impossibilité d'un emploi exophorique. (Contraster la possibilité de *Do it!* et de *\*Do!* dans un contexte où le destinataire hésite visiblement à faire une action qui n'a fait l'objet d'aucune mention préalable dans le discours).

On peut montrer aisément par les tests syntaxiques classiques que dans ces constructions, contrairement à celles en *do it/this/that*, on a un *do* auxiliaire:

John went home. Did he ? (\*Did he do ? / \*He didn't do).

Une des conséquences du fait qu'il s'agit du *do* auxiliaire est que les contraintes sémantiques sur l'antécédent discutées plus haut pour *do it/this/that* n'apparaissent pas du tout. En effet, l'auxiliaire n'a pas le sens de verbe d'action du verbe plein. En fait, il n'a aucun contenu sémantique et permet donc la reprise de n'importe quel prédicat (voir note 6). La construction exige la présence d'un auxiliaire pour l'ellipse d'un SV fini (et de *to* pour SV infinitif). Si on a un auxiliaire, l'ellipse se fait derrière lui (*John went home. Good, I will too*). Sinon, comme dans les cas précédents, *do* auxiliaire apparaît.

<sup>11</sup>Je simplifie. On peut avoir des cas de cataphores, et il peut y avoir des différences mineures (mais très contraintes) dans le sens et la forme des SV : *Before John did, Mary went home; John saw his friend in the mirror and I did too (saw his friend or saw my friend)*.







## **Analyse linguistique**

### **Devoir 1: Extrait de *Sinister Street* (C.Mackenzie)**

1. Le candidat analysera le segment du texte:

- (ligne 24) (...) one or two of whose units (...)

2. A partir d'exemples choisis dans l'ensemble du texte, le candidat traitera de : les formes passives.

Aussi bien pour l'analyse des segments soulignés que pour le traitement des questions, le candidat fondera son argumentation sur une étude précise de formes tirées du texte. Il procédera, à partir de ces formes, à toutes les manipulations et comparaisons jugées utiles, en se référant à leur contexte.

FROM a world of daisies as big as moons and of mountainous green hillocks Michael Fane came, by some unrealised method of transport, to the thin red house that as yet for his mind could not claim an individual existence amid the uniformity of a long line of fellows. His arrival coincided with a confusion of furniture, with the tramp of men backwards and forwards from a cavernous vehicle very dry and dusty. He found himself continually being lifted out of the way of washstands and skeleton chests of drawers. He was invited to sit down and keep quiet, and almost in the same breath to walk about and avoid hindrance. Finally, Nurse led him up many resonant stairs to the night-nursery which at present consisted of two square cots that with japanned iron bars stood gauntly in a wilderness of oilcloth surrounded by four walls patterned with a prolific vegetation. Michael was dumped down upon a grey pillow and invited to see how well his sister Stella was behaving. Nurse's observation was true enough: Stella was rosilily asleep in an undulation of blankets, and Michael, threatened by many whispers and bony finger-shakes, was not at all inclined to wake her up. Nurse retired in an aura of importance, and Michael set out to establish an intimacy with the various iron bars of his cage. To a grown-up person these would certainly have seemed much more alike than even the houses of Carlington Road, West Kensington: for Michael each bar possessed a personality. Minute scratches unnoticed by the heedless adult world lent variety of expression: slight irregularities infused certain groups with an air of deliberate consultation. From the four corners royal bars, crowned with brass, dominated their subjects. Passions, intrigues, rumours, ambitions, revenges were perceived by Michael to be seething below the rigid exterior of these iron bars: even military operations were sometimes discernible. This cot was guarded by a romantic population, with one or two of whose units Michael could willingly have dispensed: one bar in particular, set very much askew, seemed sly and malignant. Michael disliked being looked at by anybody or anything, and this bar had a persistent inquisitiveness which already worried him. 'Why does he look at me?' Michael would presently ask, and 'Nobody wants to look at such an ugly little boy,' Nurse would presently reply. So one more intolerable question would overshadow his peace of mind.

Meanwhile, far below, the tramp of men continued until suddenly an immense roar filled the room. Some of the bars shivered and clinked, and Michael's heart nearly stopped. The roar died away only to be succeeded by another roar from the opposite direction. Stella woke up crying. Michael was too deeply frightened so, to soothe himself, he sat clutching the pointed ears of the grey pillow. Stella, feeling that the fretful tears of a sudden awakening were insufficient, set up a bellow of dismay. Michael was motionless, only aware of a gigantic heart that shook him horribly. At last the footsteps of Nurse could be heard and over them the quick 'tut-tut-tuts' that voiced her irritation.

40

### Corrigé du Devoir 4: Texte de Compton Mackenzie

**Segment n°1 :** (...) with one or two of whose units (...) (ligne 24).

Ce segment introduit la relative appositive *with one or two of whose units Michael could willingly have dispensed*. L'antécédent du pronom relatif génitif *whose* est *a romantic population*. Considérons d'abord la relative plus simple en (1) (nous mettons entre parenthèses des éléments de contexte syntaxique qui ne font pas partie de la relative, mais qui montrent comment celle-ci s'insère dans une structure plus large) :

(1) (a romantic population,) which Michael could willingly have dispensed with

En surface, la forme de cette phrase peut paraître étonnante parce que la préposition *with* apparaît sans complément apparent, ce qui est ordinairement impossible (\**Michael dispensed with*). On peut expliquer le statut bien formé de (1) en proposant que la relative est obtenue à partir d'une structure de phrase ordinaire donnée en (2), qu'on appelle sa structure profonde<sup>12</sup>.

(2) Michael could willingly have dispensed with which (structure profonde de (1))

Le passage de la structure profonde (2) à la structure de surface (1) se fait par antéposition du pronom relatif en tête de la proposition relative. Les grammairiens transformationalistes appellent 'mouvement *wh-*' la transformation qui amène en tête de proposition le mot *which* (lui-même appelé "mot *wh-*"). L'argument central en faveur d'une telle analyse est qu'elle explique pourquoi *with* peut apparaître sans complément en (1) (on considérera que l'exigence d'un complément est satisfaite en structure profonde) et pourquoi on interprète le pronom *which* en (1) comme étant le complément de la préposition *with* (on fait l'hypothèse que le rôle sémantique d'un syntagme est déterminé par sa position en structure profonde). Ainsi, (2) est parfaitement semblable à (3), où le mot *wh-* est remplacé par un SN non *wh-* (son antécédent), et d'un point de vue structurel, et d'un point de vue interprétatif.

(3) Michael could willingly have dispensed with that romantic population.

Les anglophones appellent une préposition comme *with* en (1), séparée de son complément, une 'stranded preposition' (en français on a pu suggérer le terme "prépositions orphelines" que nous utiliserons ici). Pour rendre plus claire la dérivation de la phrase (1), on peut introduire des "traces de mouvement" dans la structure de surface<sup>13</sup>. En (4), la trace  $t_i$  indique la position en structure profonde du mot *which<sub>i</sub>* avec lequel elle est coïncidée.

(4)  $which_i$  Michael could willingly have dispensed with  $t_i$ .

---

<sup>12</sup>Attention, il est bien évident que (¶2) n'est pas telle quelle une phrase bien formée. Il s'agit d'une structure profonde.

<sup>13</sup>Chez les transformationalistes, ces traces ont bien entendu un rôle explicatif qui va bien au-delà du souci de clarté structurelle.

Cette présentation a l'avantage de montrer en une seule représentation la structure de surface et certains aspects de la structure profonde, à savoir la position en structure profonde du mot *which* qui est coindexé avec (porte le même indice souscrit que) la trace "t<sub>i</sub>". Le mouvement *wh-* est une transformation qui s'applique à tous les mots *wh-*, expliquant ainsi la structure de surface des relatives et des interrogatives en *wh-*, où le mot ou syntagme *wh-* apparaît en tête de proposition. Pour pousser plus loin l'analyse, considérons les exemples suivants :

- (5) a. [with which]<sub>i</sub> Michael could willingly have dispensed t<sub>i</sub>  
b. Michael could willingly have dispensed with which (=2))
- (6) a. [whose units]<sub>i</sub> Michael could willingly have dispensed with t<sub>i</sub>  
b. Michael could willingly have dispensed with whose units  
c. Michael could willingly have dispensed with their units  
d. \*whose<sub>i</sub> Michael could willingly have dispensed with [t<sub>i</sub> units]

L'exemple (5a) nous montre qu'à partir de la même structure profonde (5b) que celle de la phrase (1), on peut obtenir une réalisation alternative de la relative où non seulement le mot *wh-* est antéposé, mais aussi la préposition dont il est le complément. C'est donc l'ensemble du SP *with which* qui subit le mouvement *wh-*. L'exemple (6) nous montre qu'à partir d'une structure profonde comme (6b), parallèle à (6c) qui ne comporte pas de mot *wh-*, on peut obtenir la relative (6a), où l'ensemble du SN *whose units* est antéposé. (6d) nous montre que dans ce cas, contrairement à ce qu'on a vu pour (1), il est impossible d'antéposer le mot *wh- whose* à lui tout seul.

Ce que montrent ces exemples c'est que le mouvement *wh-* s'applique non seulement aux mots *wh-* en tant que tels, mais également aux syntagmes plus larges dont ils font partie. Ce phénomène où le mot *wh-* entraîne avec lui, lors de son antéposition, d'autres mots environnants est appelé (non sans humour) 'pied-piping' par les générativistes. Le contraste entre (1) et (6d) nous montre que dans certains cas le 'pied-piping' est obligatoire. Comme le montre (6d), c'est notamment le cas lorsque le mot *wh-* est le pronom relatif génitif *whose*. On peut observer qu'en français, contrairement à l'anglais, le pied-piping est obligatoire lorsque le syntagme *wh-* est l'objet d'une préposition. Il suffit pour le voir de comparer la paire (1) et (5a) avec leurs équivalents français: *\*que Michael se serait bien passé de; desquels/dont Michael se serait bien passé*<sup>14</sup>.

Regardons maintenant de plus près l'exemple souligné. Il s'agit d'un groupe prépositionnel en *with*. Le SN complément de *with* est complexe, sa structure étant identique à celle du SN non *wh- one or two of their units*. Il s'agit d'une structure quantificative du même type que *some of their units, half of their units, all of their units...* où l'on trouve un quantifieur, employé comme pronom, suivi de *of* suivi d'un SN défini qui réfère à un ensemble prédéterminé (ou plus généralement à une quantité

---

<sup>14</sup>Il peut être intéressant ici de faire le lien avec la question sur le passif, et notamment l'exemple 1.25 *Michael disliked being looked at*, en montrant qu'il y a une corrélation entre le fait que l'anglais permette des passifs prépositionnels et permette l'absence de pied-piping des prépositions: dans les deux cas, on obtient des prépositions orphelines. En français par contre, les prépositions orphelines sont interdites, ce qui conduit à l'absence de passifs prépositionnels et à l'obligation du pied-piping quand le syntagme relatif est l'objet d'une préposition.

prédéterminée)<sup>15</sup>. L'ensemble du groupe prépositionnel est de type *wh-* puisqu'il contient le pronom génitif *wh- whose*.

Pour terminer, considérons maintenant le choix du pronom *whose* (les considérations suivantes devaient dans tous les cas apparaître dans les copies). Phonologiquement et morphologiquement il s'agit de la forme régulière du génitif de *who*. Cependant, les restrictions sur son emploi ne sont pas les mêmes. En effet, le relatif *who* est réservé aux référents humains et assimilés : *a toy which/that/\*who Michael could have dispensed with*. *Whose* par contre n'a pas cette restriction : *a toy whose wheel was broken*, et on peut considérer qu'il sert aussi (supplétivement) de génitif de *which*<sup>16</sup>. Par ailleurs les SN *wh-* de type *whose + N* alternent avec des SN *wh-* du type *the + N + of which* lorsque l'antécédent n'est pas humain (*a book, the cover of which / whose cover...* par opposition à *a person, whose book / \*the book of which...*). On aurait donc pu avoir ici :

- (7) a romantic population, with one or two of the units of which Michael could willingly have dispensed.

(remarquer que l'article défini est indispensable pour qu'il y ait correspondance : avec *with one or two units of which* l'interprétation change). Cette construction paraît peu élégante ici dans la mesure où elle rend nettement plus complexe le syntagme antéposé. De façon plus générale, les paramètres qui régissent le choix entre *whose + N* et *the + N + of which* sont les mêmes que ceux qui régissent l'emploi des SN non *wh-* génitifs par opposition aux structures *of SN*. Il nous est impossible de les aborder dans le cadre de ce corrigé.

---

<sup>15</sup>On peut confirmer le statut pronominal des quantificateurs dans cette structure en faisant remarquer que *no* y apparaît sous sa forme pronominale *none* (*none of the units / \*no of the units*; à mettre en parallèle avec les cas où *none* est pronom : *none were broken / \*no were broken*) et que les quantificateurs qui ne permettent pas l'emploi pronominal ne peuvent y apparaître (*\*every of the units*; à mettre en parallèle avec : *\*every was broken*). Pour ces derniers, il faut le pronom *one* comme support du quantificateur (*every one of the units*; *every (single) one was broken*).

<sup>16</sup>On peut faire remarquer que le pronom possessif interrogatif *whose* est par contre restreint aux animés : *Whose wheel is this?* ne peut recevoir comme réponse *This toy's*. Par ailleurs, on peut rappeler que si *which* pronom relatif en anglais moderne standard permet difficilement des antécédents animés (??*The man which came*) ce type de construction apparaît régulièrement chez les grands auteurs du 18e, ainsi que dans certains dialectes.

2. A partir d'exemples choisis dans l'ensemble du texte, le candidat traitera la question suivante :

**- les formes passives.**

Aussi bien pour l'analyse des segments soulignés que pour le traitement de la question, le candidat fondera son argumentation sur une étude précise de formes tirées du texte. Il procédera, à partir de ces formes, à toutes les manipulations et comparaisons jugées utiles, en se référant à leur contexte.

L'unique forme verbale passive du verbe en anglais est le participe passé passif, qui, pour tous les verbes, est morphologiquement identique au participe passé actif<sup>17</sup> (utilisé par exemple pour construire le *perfect*<sup>a</sup>). La forme passive a deux emplois principaux, un emploi verbal et un emploi adjectival. Pour illustrer ces deux emplois considérons les phrases (1a, b, c)

- (1) a. Michael was frightened. (variante 1.33)  
b. Michael was lifted out of the way of the washstands. (variante 1.5-6)  
c. Michael was not at all inclined to wake her up. (variante 1.14)

Nous pouvons noter dès à présent que pour certains types d'emploi, il existe une ambiguïté qui peut être difficile à lever. La phrase (1a) a deux sens clairement distincts. Dans un cas, elle rapporte l'existence d'un certain événement au cours duquel Michael<sup>b</sup> a été effrayé<sup>18</sup>. C'est l'emploi verbal. Dans l'autre, elle décrit simplement un état dans lequel se trouve Michael, sans référence à aucun événement particulier qui aurait pu déclencher l'état en question. C'est l'emploi adjectival. Nous posons que l'emploi adjectival est dérivé par une opération de conversion (ou encore, *dérivation zéro*) de la forme verbale. La phrase (1b), par contre, permet uniquement une interprétation événementielle et (1c) uniquement une interprétation stative. Nous

---

<sup>17</sup> Même si certains verbes peuvent avoir plusieurs formes de participe passé coexistant dans une distribution généralement figée ; cf. *thunder-struck* mais *grief-stricken*, et *I was struck* / *\*stricken by his power of concentration*.

<sup>a</sup> Nous utiliserons les lettres dans les appels de notes (a,b,c...) pour préciser les conventions typographiques retenues pour ce devoir. Ici, le mot *perfect* apparaît en italiques (il serait souligné dans une copie manuscrite) parce qu'il s'agit d'un mot d'une langue étrangère utilisé dans une phrase française. Remarquer que le mot est utilisé et non mentionné (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'un emploi métalinguistique) : on réfère bien au concept de 'perfect' et non à la forme du mot.

<sup>b</sup> Le mot *Michael* n'est pas mis en italique dans le texte parce qu'il est utilisé normalement (pour référer à son référent habituel), et non mentionné. Voici deux exemples de phrases où ce mot est mentionné (utilisé métalinguistiquement): (i) *Michael* a deux syllabes; (ii) *Michael* est le sujet grammatical de la phrase. Dans de tels exemples le mot ne réfère pas à son référent habituel (les enfants n'ont pas de syllabes et n'apparaissent pas dans des phrases). On n'utilise donc pas le mot, on le mentionne (c'est un emploi métalinguistique). Dans ce type d'emploi le mot est mis en italique (souligné dans une copie manuscrite). Ce principe est appliqué à la fin de ce même paragraphe pour *lifted* et *inclined* qui sont bien eux employés métalinguistiquement. Remarquer les contrastes suivants: ??un certain événement au cours duquel le mot *Michael* a été effrayé; nous avons donc un emploi verbal du mot *lifted* dans (1b).

<sup>18</sup> La question des conditions d'acceptabilité du sens événementiel mériterait un développement propre; cf. ?*Michael was frightened at five o'clock this morning.* v s *Michael was frightened out of his wits this morning: he was held up at gunpoint during a bank robbery.*

avons donc un emploi verbal de *lifted* dans (1b) et un emploi adjectival de *inclined* dans (1c).

Nous étudierons d'abord les emplois verbaux dans le texte, puis les emplois adjectivaux.

Le participe passé dans son emploi verbal est donc une forme fléchie du verbe qui est remarquable en ce qu'elle modifie la structure valentielle<sup>19</sup> de celui-ci<sup>20</sup>. En effet une phrase construite autour de la forme passive d'un verbe a une organisation radicalement différente de ce que l'on obtient en partant d'un verbe actif. Considérons par exemple la phrase (2a) et l'active correspondante (2b) :

- (2) a. This cot was guarded by a romantic population (1.23)  
b. A romantic population guarded this cot.

On constate que l'argument objet direct dans la phrase active (que nous appellerons "objet profond") apparaît promu au rang de sujet ("sujet dérivé" si l'on veut éviter toute possibilité d'ambiguïté) dans la phrase passive, tandis que le sujet de la phrase active (le "sujet profond") apparaît comme complément indirect en *by* dans la phrase passive (traditionnellement dénommé complément d'agent)<sup>c</sup>. Notons également, par ailleurs, la présence de l'auxiliaire passif *be*, qui porte la flexion pour le temps (il est ici au prétérit), et est accordé avec le sujet dérivé *this cot*. Les grammairiens transformationalistes ont interprété ces données en suggérant que les phrases passives sont obtenues par transformation d'une phrase active de départ (la "structure profonde")<sup>21</sup>.

En observant de plus près notre texte, on peut préciser la nature des modifications de structure valentielle permises par le passif. On constate d'abord que le complément d'agent est toujours facultatif (cf. par exemple *He was invited to sit down and keep quiet* 1.6-7). En fait, on peut suggérer que fondamentalement le passif supprime la position sujet profond, que l'obligation d'un sujet en anglais conduit à la promotion de l'objet à cette position, et que si l'on veut, malgré tout, exprimer l'argument sujet profond, on est forcé de le marquer explicitement au moyen de la préposition *by*, qui indique sa fonction sémantique, parce que le verbe passif n'identifie plus directement cet argument.

Par ailleurs, l'exemple *Michael disliked being looked at by anybody or anything* (1.25-6) montre que ce ne sont pas seulement les objets directs qui peuvent être promus au

---

<sup>19</sup> Emprunté à la chimie par le linguiste français Tesnière, le terme de "valence" désigne en linguistique la combinatoire des arguments avec le verbe, plus spécifiquement le nombre d'arguments et leur réalisation (sujet, objet, objet indirect avec une certaine préposition). Ainsi, *rain* est avalent, (pas d'arguments), *die* est monovalent (un arg. sujet), *concern* est divalent (deux arg., un sujet et un objet direct), et *give* est trivalent (trois arg., un sujet un objet direct et un objet indirect en *to*). On remarquera que pour la majorité des verbes il existe plusieurs schémas valentiels, qui varient soit quant au nombre d'arguments, soit quant à leur marquage: *give*, par exemple, a aussi des emplois trivalents avec deux objets directs, etc.

<sup>20</sup> La flexion du verbe ne modifie en général pas sa capacité combinatoire: *look* (présent non 3sg), *looks*, *looked* (prétérit) ont tous les mêmes structures valentielles.

<sup>c</sup> Dans ce paragraphe, on pourra remarquer l'utilisation autour de syntagmes comme "objet profond", des guillemets doubles, utilisés pour signaler l'introduction d'un nouveau terme technique en français. Remarquer aussi emploi de l'italique pour *by*, *be*, qui sont mentionnés et non utilisés.

<sup>21</sup> On pourra se reporter par exemple à Huddleston (1984 : 438sq) pour une typologie systématique des passifs en anglais. Ici, nous nous limitons aux types de cas présents dans le texte. Voir aussi par exemple: Quirk *et al.* (1985 : 159sq) ; Adamczewski & Delmas (1982 : ch.7) ; Cotte (1996 : 77sq).

rang de sujet, mais également des objets indirects<sup>22</sup>. Le texte n'en fournit pas d'exemples, mais il est bien connu que le sujet dérivé peut même provenir d'un complément circonstanciel, par exemple *This bed was slept in by Queen Elisabeth I*. De tels passifs sont classiquement appelés 'prepositional passives' en anglais. On remarquera que c'est le syntagme nominal objet de la préposition qui devient sujet, tandis que la préposition elle-même reste dans sa position habituelle (on l'appelle alors une 'stranded preposition'). Les conditions d'acceptabilité du passif prépositionnel sont complexes et le texte n'en offre qu'un seul exemple. Il nous donc impossible de les discuter en détail ici d'autant plus qu'il s'agit d'un problème complexe. Cependant, nous pouvons noter deux points dans le cadre du présent texte. D'abord, l'une des conditions centrales d'acceptabilité des passifs prépositionnels est que le sujet dérivé soit affecté par l'événement. Il est ainsi intéressant de contraster l'acceptabilité de la phrase du texte donnée en (3a), et de la variante en (3b).

- (3) a. Michael disliked being looked at by anybody or anything (1.25-6)  
b. ??Whenever Michael was looked at Mary felt uncomfortable.

Si la phrase (3b) paraît peu acceptable, c'est parce que dans une situation où x regarde y l'entité observée y n'est pas a priori affectée par cette observation. On voit d'ailleurs que dans cet exemple c'est Mary qui semble être affectée par l'événement. Cependant en (3a), la principale nous informe spécifiquement que Michael, entité observée, est affecté négativement par cette observation, ce qui rend immédiatement le passif prépositionnel tout à fait acceptable. On remarquera d'ailleurs que (3b) est considérablement amélioré si on remplace *Mary* par *he*, interprété comme coréférent avec le sujet *Michael*. De même, dans l'exemple classique cité plus haut *This bed was slept in by Queen Elisabeth I*, l'acceptabilité est fortement diminuée si l'agent est un inconnu (??*This bed was slept in by John Smith*). En effet, dans le premier cas, étant donné nos présupposés culturels, le lit est affecté par l'événement (par exemple il méritera que l'on dise cette phrase de lui lors d'une visite guidée d'un manoir), mais non dans le second.

Ensuite, les compléments indiquant une destination supportent très mal d'être promus sujets : la variante suivante de la première phrase du texte semble ainsi inacceptable quel que soit le contexte : ??*A thin red house was come to by Michael Fane* (on remarquera qu'en substituant *Queen Elisabeth II* à *Michael Fane*, on n'améliore pas l'acceptabilité).

Les modifications de la structure valentielle du verbe induites par le passif expliquent largement le choix de son utilisation dans le discours. D'une part, étant donné la syntaxe relativement rigide de l'anglais, ces modifications conduisent à un ordre linéaire alternatif, où l'objet profond précède le sujet profond, contrairement à l'actif. D'autre part, le choix du passif permet de ne pas exprimer explicitement l'argument sujet profond. Nous étudierons tour à tour comment ces deux propriétés sont exploitées dans le texte.

Le début du texte nous raconte ce qui arrive à Michael. Celui-ci est introduit comme référent nouveau dans la première phrase avec son nom complet, *Michael Fane*, et est ensuite le thème ('topic', par définition un référent ancien, déjà évoqué) du discours.

---

<sup>22</sup>Voir plus bas la discussion de cet exemple pour bien voir ce qui permet d'affirmer que le complément de la préposition *at* a été promu sujet du verbe *look*.



On sait qu'il y a une forte tendance à organiser les phrases d'un texte de sorte que les expressions référant à des entités thématiques, déjà évoquées dans le texte, ou supposées bien connues du destinataire, précèdent les expressions rhématiques, qui introduisent des référents ou événements nouveaux. Cela explique que, dans une langue à ordre des mots relativement fixe comme l'anglais, l'on constate une forte corrélation entre statut thématique et position sujet. Et de fait, des pronoms référant à Michael apparaissent en position sujet dans les phrases 2, 3 et 4 du texte (soit qu'ils forment à eux seuls le sujet comme en 3 et 4, soit qu'ils en fassent partie comme dans *His arrival*, phrase 2; on remarquera d'ailleurs que la phrase 2 n'a pas Michael comme thème — elle prolonge la phrase 1 en continuant la mise en place de l'arrière plan — mais qu'elle est cependant indexées par son sujet sur le référent qui va servir de thème). Dans la phrase 4 (*He was invited to sit down...*) c'est le passif qui permet au syntagme *He* référant à Michael d'apparaître encore en position sujet. Dans la phrase 3 (*He found himself continually being lifted out of the way...*) c'est au niveau de la subordonnée infinitive que le passif permet l'apparition de *himself* comme sujet de la subordonnée<sup>23</sup>.

On notera par ailleurs le fait que dans ces deux phrases, le complément d'agent n'est pas exprimé. Ceci permet de mettre en valeur la confusion dans laquelle se trouve l'enfant, qui a à peine le temps — au milieu de tous ces adultes — d'identifier les bras qui le déplacent et les voix qui lui donnent des ordres. Les choses sont présentées du point de vue de Michael, qui subit les événements, et non du point de vue des agents qui en sont la cause première. Le choix textuel de ne pas identifier ceux-ci épouse le point de vue de l'enfant qui ne les identifie pas.

On peut dans ce contexte s'interroger sur l'absence du passif dans la phrase suivante *Finally, Nurse led him up many ...* Pourquoi n'a-t-on pas *Finally, he was led up many ... by Nurse*? On peut d'abord remarquer que Nurse est un personnage bien connu dans l'univers de Michael et qui a déjà été mis en place dans le récit. Ce référent a donc un statut qu'on peut appeler thématique dans le contexte. Ensuite l'apparition soudaine d'un sujet autre que Michael reflète l'intervention d'un agent-adulte identifiable au milieu du brouhaha du déménagement.

La phrase suivante *Michael was dumped down upon a grey pillow and invited to see...* (l.11) a de nouveau *Michael* comme sujet. Ceci correspond à un recentrage sur l'entité thématique du début du texte après l'intervention de Nurse<sup>d</sup>. L'agent non exprimé syntaxiquement est évidemment interprété comme étant Nurse, vu le contexte. On remarquera que c'est le passif qui permet de faire l'économie de ce SN contextuellement donné. L'ellipse du sujet est évidemment impossible dans l'active correspondante si on lui conserve un statut de phrase autonome (*\*Dumped him down ...*) et elle peu heureuse si on tente de faire une structure avec coordination de prédicats derrière un sujet en facteur commun, étant donné la longueur du premier

---

<sup>23</sup>Pour se convaincre de ceci, il suffit de penser à la phrase suivante: *After checking the shelves systematically, he found three books missing*. Il est évident que dans ce cas, *three books* ne peut être interprété comme l'objet de *find*, puisque justement c'est le fait qu'ils n'aient pas été trouvés qui permet d'affirmer qu'ils manquaient. De la même façon, dans la phrase du texte, on voit mal comment on pourrait avoir une situation où *someone finds himself*. Dans les deux cas, le complément de *find*, ce qui est découvert, trouvé, perçu, c'est une proposition, une relation prédicative: soit 'three books are missing'; soit, 'he was continually being lifted out of the way'.

<sup>d</sup> Remarquer que dans cette phrase c'est le mot *Michael* qui est sujet, et non l'individu, tandis que c'est l'individu Nurse, et non le mot *Nurse* qui intervient.

prédicat (??*Nurse led him...and dumped him down...*). On voit ici une seconde exploitation textuelle de la possibilité offerte par le passif de ne pas exprimer le sujet profond, à savoir éviter de devoir explicitement mentionner une entité dont la référence est évidente dans le contexte.

Le choix de la voix passive dans la phrase *Passions, (...) were perceived by Michael ...* (1.21) requiert une explication plus complexe. En effet, le sujet *Passions, intrigues, rumours, ambitions, revenges* est un SN indéfini, complexe, et désignant des informations nouvelles c'est-à-dire à valeur rhématique), alors que le complément d'agent désigne Michael, référent central du texte. On a donc apparemment une configuration exactement inverse de celles vues jusqu'ici. Pour comprendre le choix du passif, il faut tenir compte du contexte mis en place par les phrases *Michael set out to establish an intimacy with the various iron bars of his cage* (1.15) et *for Michael each bar possessed a personality* (1.17-18). Ces deux phrases mettent en place une situation énonciative où le narrateur adopte une focalisation par le regard de Michael et nous fait découvrir son environnement par ce regard (on aurait d'ailleurs pu imaginer que le point après *a personality*, soit remplacé par deux points). Dans les phrases qui suivent, les sujets — bien qu'ils réfèrent à des unités qui sont en fait nouvelles pour le destinataire — sont présentés comme référant à des entités thématiques, ce qu'elles sont du point de vue de Michael pour qui elles sont des données contextuelles immédiates. Ce procédé confirme la focalisation par le point de vue de Michael. Les phrases des lignes 18 et suivantes partent donc des éléments du contexte : *Minute scratches, slight irregularities, royal bars, ...* Ce procédé explique le choix du passif dans la phrase étudiée, qui permet de conserver en position sujet des SN ayant le même statut que dans les deux phrases précédentes. On remarquera qu'on aurait pu avoir simplement *Passions, intrigues, rumours, ambitions, revenges were seething below the rigid exterior of these iron bars*. Cela aurait prolongé naturellement la perspective adoptée. Le narrateur choisit cependant de confirmer le point de vue adopté en désignant explicitement Michael comme étant l'origine de la perception.

Dans la phrase suivante, à nouveau une passive, *This cot was guarded by a romantic population*, les référents du sujet et du complément d'agent sont tous les deux des référents déjà évoqués. Cependant, le SN indéfini *a romantic population* propose une description nouvelle d'entités (les barres de fer) déjà introduites. Le choix du passif peut s'expliquer en partie par ce fait, mais également par le fait que la suite de la phrase continue sur le thème de cette population imaginaire. Spécifiquement, la séquence *with one or two of whose units ...* n'aurait pas été possible telle quelle après l'active correspondante. On a donc une situation ici où les liens avec le contexte droit justifient également en partie le choix du passif.

Le choix du passif dans la dernière phrase du texte *At last the footsteps of Nurse could be heard* (1.36-37) peut s'expliquer de façon similaire à ce que nous avons vu pour la phrase *Passions...* (1.21). Ici, la phrase précédente met en place une situation où l'enfant effrayé est aux aguets (sa seule perception étant les battements de son cœur) et dans cette attente silencieuse (*at last*) surgit un bruit de pas immédiatement reconnu comme celui de *Nurse*. On remarquera le choix de *the footsteps of nurse* plutôt que *nurse's footsteps*, qui permet à l'ordre linéaire de coller à l'ordre de l'identification cognitive. L'absence d'agent, comme dans le cas de la phrase 1.11 (*Michael was*

*dumped ... and invited ...*) permet de faire l'économie d'une référence explicite à un référent (ici *Michael*) immédiatement identifiable dans le contexte discursif.

Tournons-nous maintenant vers les passifs dans des subordonnées non conjuguées apparaissant sans sujet explicite dans le texte, *Michael disliked being looked at by anybody or anything* (l.25-26) et *The roar died away only to be succeeded by another roar from the opposite direction*. (Nous reviendrons plus tard sur l'exemple *threatened by many whispers...* (l.13)). Dans ces deux cas, le choix du passif est largement lié à des contraintes syntaxiques sur les subordonnées étant donné les choix faits dans les principales. Pour le premier, le verbe *dislike* se construit avec des syntagme verbaux en *-ing*, dont le sujet implicite est identifié à celui de *dislike*. (On aurait plus difficilement un sujet explicite: ??*Michael disliked anybody or anything looking at him.*) Le choix de *Michael* comme sujet de *dislike* force ainsi le passif dans la subordonnée sans quoi le sujet implicite ne serait pas coréférent avec *Michael* et la phrase aurait été agrammaticale (*\*Michael<sub>i</sub> disliked PRO<sub>j</sub> looking at him<sub>j</sub>*).

Nous employons ici le symbole "PRO" pour désigner le groupe nominal phonologiquement vide qui est le sujet implicite d'un participe ou d'un infinitif. Nous utilisons les indices de type "i" et "j" pour indiquer les contraintes sur la référence de ce sujet implicite. *Michael<sub>i</sub> disliked PRO<sub>i</sub> looking at him<sub>j</sub>* explicite l'interprétation normale de cette phrase où le sujet implicite de *looking* est nécessairement coréférent avec le sujet de *disliked*, *Michael*, ce qui est indiqué par la coindexation de *Michael* et *PRO* par le même indice "i", tandis que le pronom *him* doit nécessairement être non coréférent avec le sujet *Michael*, ce qui est indiqué par le fait qu'ils portent des indices différents ("i" et "j"). En mettant un astérisque devant la phrase *\*Michael<sub>i</sub> disliked PRO<sub>j</sub> looking at him<sub>j</sub>*, nous indiquons que celle-ci est agrammaticale étant donné le choix d'indices indiqué, c'est-à-dire dans une interprétation où le sujet du participe ne serait pas interprété comme coréférent avec le sujet de *disliked*.

De même, dans le second cas, la construction subordonnée infinitive en *only to SV[base]* exige que le sujet implicite du SV base soit coréférent avec celui de la principale (dans *John beat Harry in the race, only to fail the next day*, seul *John* peut être interprété comme sujet implicite de *fail the next day*). Le passif permet de satisfaire ici cette contrainte. On remarquera notamment qu'une alternative active en *for...to* avec sujet explicite noncoréférent aurait été impossible: *\*The roar died away only for another roar from the opposite direction to succeed it*.

Passons maintenant aux emplois adjectivaux des participes passés. Comme nous l'avons dit plus haut, nous faisons l'hypothèse que, comme les autres formes non-finies du verbe (participe présent, base verbale), le participe passé peut subir une opération morphologique ('morphologique' au sens où elle produit un nouveau mot, même si cela se fait par une opération qui en l'occurrence n'a pas de visibilité phonologique) de conversion qui produit un mot nouveau, phonologiquement identique mais de catégorie différente, spécifiquement un adjectif dans le cas du participe passé. Ces adjectifs convertis ont les propriétés typiques des adjectifs. Morphologiquement, ils peuvent servir de base pour des affixes qui sélectionnent des bases adjectivales; syntaxiquement, ils remplissent les fonctions typiques des adjectifs: épithète, attribut, et apposition; sémantiquement, ils désignent des prédicats statifs (et en tous cas excluent toute interprétation événementielle). En outre, ils sont souvent gradables,

comme le sont généralement les autres adjectifs, et peuvent donc être modifiés par des adverbes du type *very, more ...* L'ensemble de ces propriétés fournit une batterie de tests permettant de montrer le statut adjectival ou verbal d'un participe donné. Nous donnons ci-dessous un test de chaque type, applicable à des exemples du texte<sup>24</sup>.

a) Morphologie : dérivation par des affixes s'appliquant à des bases adjectivales

La possibilité d'appliquer à un participe passé un affixe qui exige une base adjectivale et non verbale prouve que ce participe passé peut subir une conversion en adjectif. Différents affixes peuvent être pertinents, mais seul *un-* apparaît dans le texte dans le type de configuration approprié (cf. *unrealised* (1.2) et *unnoticed* (1.18)).

Le préfixe *un-* s'applique à la fois aux adjectifs pour former des adjectifs (*un- +happy* □ *unhappy*) et à des verbes pour former des verbes (*un- +wind* □ *unwind*). Cependant, les sens obtenus sont nettement distincts. Quand *un-* dérive des adjectifs il a comme sens la simple négation (*unhappy = not happy*). Par contre, *un-* a un sens beaucoup plus spécifique quand il s'applique à des bases verbales : il ne se préfixe qu'aux verbes désignant un procès réversible et désigne alors le procès inverse de celui désigné par le verbe de base. L'opération *unwind* est ainsi celle qui consiste à inverser l'opération *wind*. Considérons l'exemple *unnoticed* 1.18. Il n'existe pas de verbe *\*to unnotice*, simplement parce que *notice* ne satisfait pas à la condition sémantique d'être un procès réversible. Par conséquent, on peut être assuré que l'exemple en question n'est pas un emploi verbal du participe de ce verbe inexistant. *Unnoticed* ne peut donc être qu'un adjectif obtenu par préfixation de *un-* sur l'adjectif converti *noticed*. On notera cependant un problème apparent, à savoir que l'adjectif *noticed* n'est pas attesté (remarquer le contraste entre *his presence went unnoticed* et *??this presence went noticed*). Ceci pourrait conduire à suggérer une analyse de *unnoticed* comme dérivé parasynthétique, c'est-à-dire une dérivation où la base subit en même temps une opération de suffixation et de préfixation. Nous rejetons cependant cette analyse et proposons que *noticed* est un adjectif morphologiquement et sémantiquement bien formé en anglais, permettant de construire *unnoticed*, mais qu'il n'est jamais utilisé pour des raisons pragmatiques (on ne voit pas très bien quand on aurait l'occasion de s'en servir). On peut remarquer que le test de la préfixation par *un-* confirme les jugements portés sur les phrases (1) du début du corrigé : *Michael was unfrightened* ne peut désigner que l'emploi statif, l'ambiguïté disparaît ; *Michael was uninclined to wake her up* est bien formé (notons cependant que la première phrase est relativement peu à acceptable et mériterait sans doute un jugement de type “?” hors contexte ; mais dans un contexte approprié, elle ne pose guère de problèmes : *despite all the noise,*

---

<sup>24</sup>Remarque. On trouve parfois dans les grammaires l'affirmation selon laquelle un participe épithète placé devant un nom est nécessairement converti en adjectif. Cette affirmation est en fait erronée. La place d'un groupe à fonction épithète devant ou derrière le nom tête est fonction principalement d'une contrainte syntaxique forte, à savoir que l'épithète se place obligatoirement après le nom si elle est postmodifiée (c'est-à-dire si l'épithète a un complément). Par exemple, dans *daisies as big as moons* (1.1), la postmodification de *big* par *as moons* empêche l'antéposition de l'épithète : *\*as big as moons daisies*. Si elle ne comporte pas de postmodification, la place normale de l'épithète est devant le nom. Or des exemples comme les suivants montrent que cette règle est aussi vraie des participes passés verbaux à fonction d'épithète que des adjectifs : *a carelessly driven car* ; *a rarely heard work by Purcell* (exemples empruntés à Rodney Huddleston, *Introduction to the Grammar of English*, Cambridge University Press, 1984 : 324). La modification adverbiale ne laisse aucun doute quant au statut verbal des participes *driven* et *heard*.

*Michael was unfrightened*. Par contre \**Michael was unlifted out of the way of the washstands* est impossible. De même, bien que le résultat soit pragmatiquement bizarre, on peut préfixer *un-* à *japanned* (l.9) et *crowned* (l. 20): *two square cots that with unjapanned iron bars stood...; From the four corners royal bars, uncrowned with brass* (pour les rendre pragmatiquement acceptables il suffit d'imaginer des situations où l'état normal des *iron bars* serait d'être '*japanned*' et où l'état normal des *royal bars* serait d'être '*crowned with brass*'. Par contre, on constatera sans peine qu'il est systématiquement impossible, comme pour l'exemple (1b), de préfixer en *un-* les participes passés verbaux examinés dans la première partie du devoir<sup>25</sup>.

b) Syntaxe<sup>26</sup>: remplacement de *be* par d'autres verbes copules quand le participe converti est attribut

Dans l'emploi adjectival de *frightened*, la phrase (1a) est une phrase copule où le verbe *be* est utilisé comme verbe copule et non comme auxiliaire du passif. Par conséquent il est possible de substituer à *be* d'autres verbes copules: *Michael seemed / became frightened*. On remarquera qu'avec cette substitution on perd l'ambiguïté de (1a): l'interprétation événementielle disparaît. Une manipulation parallèle est impossible pour (1b): \**Michael seemed / became lifted...* puisque les verbes copules en général ne peuvent servir d'auxiliaire passif<sup>27</sup>. Elle est par contre possible pour (1c): *Michael seemed / became not at all inclined ...* Dans le texte, cette manipulation permet de montrer directement le statut adjectival du participe dans les cas où celui-ci est employé comme attribut: *Michael was/seemed/became too deeply frightened...* (l.33); *Michael ... was/seemed not at all inclined to wake her up* (l. 13-14). Cependant, dans les cas où le participe adjectival est épithète ou apposé, on peut confirmer le statut adjectival par une manipulation où on transforme l'épithète ou l'apposition en attribut. Par exemple: *Minute scratches unnoticed by the heedless adult world* (l.18) □ *The minute scratches seemed unnoticed by the heedless adult world*.

c) Sémantique: types de modifieurs possibles

---

<sup>25</sup>On peut également faire un raisonnement de ce type sur le suffixe *-ly* qui s'applique à des adjectifs pour former des adverbes (par exemple, dans le texte on a entre autres *suddenly* (l.30), *horribly* (l.36)). On a dans le texte un exemple de *-ly* appliqué à un participe présent (*willingly* l.24) dont on peut donc conclure qu'il est converti en adjectif. On n'a cependant aucun exemple de participe passé converti suffixé en *-ly* (par exemple *guardedly*). De même, on peut utiliser le suffixe *-ness* qui transforme des adjectifs en noms.

<sup>26</sup>Un autre test syntaxique qui peut être très révélateur, mais qui n'est pas directement applicable aux exemples du texte concerne le choix de la préposition après le participe. En effet, certains participes passés employés adjectivement permettent l'utilisation d'une préposition autre que *by* pour marquer l'argument correspondant au sujet profond. Par exemple: *he was surprised at/by the noise*. On peut aisément montrer que le choix de *by* préserve l'ambiguïté, tandis que *at* ne permet que l'interprétation adjectivale. En effet, on peut par exemple remplacer *be* par *seem* avec les deux prépositions: *He seemed surprised at/by their arrival*. Par contre, si on crée un contexte où l'interprétation stative est difficile, *at* devient impossible: *At noon, he was surprised by/\*at the sudden ringing of the bell*.

<sup>27</sup>Remarquer qu'on peut construire à partir de cette observation un argument contre l'idée que l'auxiliaire passif est simplement un emploi un peu particulier de la copule et que le syntagme verbal passif est un attribut. En effet, si cela était vrai on s'attendrait au contraire à ce que la substitution par d'autres verbes copules soit possible en conservant l'interprétation passive événementielle. Le fait que seul *be* parmi les verbes copules permette de construire des formes verbales passives suggère que la construction passive fait intervenir des propriétés qui vont au-delà du simple fait d'être un verbe copule.

Si le participe passé est gradable et peut donc se combiner avec des modifieurs du type de *very*, *more*, ... il s'agit d'un adjectif résultant d'une conversion. On notera dans le texte: *not at all inclined* (l. 14) et *too deeply frightened* (l. 33). Ce type de modification est systématiquement impossible pour les participes verbaux (cf. les variantes impossibles suivantes sur l'exemple 1.6-7: *\*He was very/more/too deeply/not at all invited to...*). Il faut cependant manipuler ce critère avec prudence dans la mesure où certains adjectifs (résultant ou non d'une conversion) sont difficilement gradables et ne permettent pas facilement ce type de modification, par exemple *philatelic*, *shut* (participe converti): ??{*very/more /not at all*} {*philatelic/shut*}.

On peut utiliser l'ensemble des critères vus jusqu'ici pour analyser le statut de *threatened* dans l'exemple (*and Michael*), *threatened by many whispers and bony fingershakes, (was not at all inclined...)* (l. 13-14). Le syntagme dont *threatened* est la tête est une apposition à *Michael*. La question qui se pose est de savoir s'il s'agit d'une proposition participiale, ayant pour tête un verbe au participe passé, ou d'un syntagme adjectival, ayant pour tête un adjectif résultant d'une conversion. Dans le premier cas, l'apposition rapporterait un événement que subit *Michael*, dans le second cas un état ressenti par *Michael* (il se sent menacé). Notre intuition sémantique peut paraître *a priori* peu claire. Quelques manipulations permettent d'éclairer la situation

- (4) a. *\*Michael, unthreatened by many whispers and bony fingershakes, felt free to...*  
b. *Michael, unthreatened by {any / the many} whispers and bony fingershakes, felt free to...*  
c. *??Michael seemed threatened by many whispers and bony fingershakes, ...*  
d. *??Michael, very/more/deeply threatened by many whispers and bony fingershakes, ...*

Le test de la préfixation en *un-* (4a,b) requiert une modification du contexte qui suit pour des raisons pragmatiques évidentes. On constate que le quantificateur indéfini *many*, présent dans le texte de départ, est exclu dans ce contexte. Cependant, en ajoutant *the* ou en passant à *any* (4b), l'acceptabilité se trouve fortement améliorée. En effet, on imagine aisément un état résultant du fait d'avoir été menacé d'un certain nombre, défini dans le contexte extralinguistique, de chuchotements et de menaces du doigt (ce nombre ne serait pas forcément précisé explicitement, mais dans la réalité des événements rapportés, il ne pourrait s'agir que d'une quantité déterminée). De même, on imagine l'état résultant de n'être sous aucune menace dans le cas du choix de *any*. Par contre le choix de l'indéfini, présent dans le texte de départ, empêche l'interprétation stative. La faible acceptabilité de (4c) où l'on substitue *seem* à *be* confirme l'analyse précédente. On remarquera qu'ici également, l'ajout de *the* devant *many* améliorerait nettement l'acceptabilité, justement parce que cela rendrait possible une interprétation stative. Le caractère douteux de (4d) va également dans le même sens. On peut donc conclure que le groupe à analyser est une participiale et non un syntagme adjectival. Il est à noter cependant que pour certains exemples il peut être très difficile de décider s'il s'agit d'un participe verbal ou d'un adjectif résultant d'une conversion.

Pour conclure, on peut se pencher un instant sur le cas de *unrealised* (1.2). On peut remarquer que le verbe *to realise* ne permet pas le passif (en tout cas dans le sens qu'il

à ici de “se rendre compte de” : *They realised his mistake*; \**His mistake was realised by them*. Il semble donc que ce verbe n’ait pas de participe passé passif. Par ailleurs, il n’existe pas de verbe *to unrealise* (parce que la base verbale ne satisfait pas les conditions sémantiques de réversibilité évoquées plus haut) dont cette forme pourrait être le participe passé. Dans ce cas, on a affaire à une extension de l’emploi du morphème flexionnel -ED du participe passé qui devient une sorte de morphème dérivationnel permettant de construire des adjectifs. On peut rapprocher ces cas d’exemples comme *a wooded valley*, *a blond-haired boy*. Il nous est impossible ici pour des raisons de place d’examiner ces emplois complexes en détail<sup>28</sup>.

---

<sup>28</sup>On remarquera que se pose ici le même problème de forme intermédiaire non attestée qu’on a constaté plus haut pour *unnoticed*. En effet, comme on vient de le montrer, pour des raisons sémantiques, on doit avoir ici le préfixe *un-* s’appliquant à des adjectifs. Il faut donc qu’avant l’application de celui-ci on ait construit un adjectif *realised*, qui est inattesté. Comme pour *noticed*, nous proposons que *realised* est un adjectif bien formé en anglais, permettant de construire *unrealised*, mais qu’il n’est jamais utilisé pour des raisons pragmatiques (on ne voit pas très bien quand on aurait l’occasion de s’en servir). On peut d’ailleurs imaginer d’autres dérivés exigeant ce mot comme étape intermédiaire dans leur construction, par exemple *a fully-realised wish*, (un souhait dont on serait parfaitement conscient).





## Analyse linguistique

### Devoir 5: Texte de Graham Swift

1. Le candidat analysera les segments du texte indiqués ci-après par soulignage :

- (ligne 15) [the top three buttons of her blouse were] undone (structure morphologique)
- (ligne 20-21) [And] was it more proper for me [, as a gentleman,] to point out this little omission or to say nothing? (structure de la phrase)
- (lignes 54-55) [And] fiction is what doesn't exist. (structure de la phrase)

2. A partir d'exemples choisis dans l'ensemble du texte, le candidat traitera de : les interrogatives

Aussi bien pour l'analyse des segments soulignés que pour le traitement des questions, le candidat fondera son argumentation sur une étude précise de formes tirées du texte. Il procédera, à partir de ces formes, à toutes les manipulations et comparaisons jugées utiles, en se référant à leur contexte.

In the red-brick village of Aldermaston, there used to be a little tea-shop, of the welcoming but unassuming kind (a cool, oaky demureness, even on a hot summer's day) now virtually vanished from rural England; and there, one day in the first summer of peace,  
5 my mother took me and told me about the Williams pear.

We must have come in the new Armstrong-Siddeley: one of her madcap drives — hands fluttering over the steering-wheel — through pulsing tunnels of trees, hazy troughs of heat and the dry, ropey smell of harvest time. I don't remember if we stopped on the railway bridge  
10 — completing that child's encyclopaedia picture — to watch a train billow through beneath us. And I still don't know (I certainly didn't know then) whether this outing to Aldermaston held for her some special, extra *frisson*. But I remember the blatant fact that as we took our tea (lemonade for me) the top three buttons of her blouse were  
15 undone — there was a little sheen of sweat at the base of her throat — and I remember thinking (the first time, perhaps, I had had such thoughts) that this fact was not only remarkably compelling in itself but also remarkably complex, fraught with unsteady repercussions, such as : did she know that the buttons were undone,  
20 and if she did, why didn't she do anything about it? And was it more proper for me, as a gentleman, to point out this little omission or to say nothing?

The blouse was cream silk (even in those war-pinched days). A white strap, thin and shiny like a ribbon and lifting from her skin  
25 where it crossed her collar-bone, was visible. The just discernible fringe of the garment to which it belonged had a filigree tenuosity, curiously evocative of the doily that bore our angel cake and macaroons.

Who now connects Aldermaston with the Williams pear, first  
30 produced there in seventeen hundred and something by a local schoolmaster? But in those days it was one of Aldermaston's little claims to fame and it was the done thing, in season — and this year they had ripened very early — to buy them while you were there. My mother had bought two ('a pair of pears'), wrapped in a brown paper  
35 bag and for some reason, over our sticky and crumb-strewn tea plates, she chose to give a brief lecture on the local genesis of this distinguished fruit.

Outside, the afternoon was a hot, chalky glare. A canvas awning kept it at bay. An arc of black lettering on the window, above the  
40 little skirt of lace curtaining, proclaimed in reverse the name, which I forget, of the premises within. Spoons clinked. A fly-paper twirled slowly beneath the ceiling. Doubtless there were other tea-takers at other tables and, doubtless, there was some bustling proprietress with a sugary smile, and a flustered teenage waitress. I don't know — why  
45 should I have noticed? — if any of them were giving my mother looks. I don't know if she still had, in the reckoning of country

villages with limited horizons but long memories, a certain reputation...

50 And only now does an extraordinary thing occur to me. I can pinpoint, after all, the date and the purpose of this little jaunt exactly. It was my mother's birthday. That was the point of this tea-time excursion. I was 'taking her to tea'.

55 The past, they say, is a foreign country, and I fictionalize (perhaps) these memories of that afternoon. But then my mother is dead. With all the others. She doesn't exist. And fiction is what doesn't exist. Did she really, right there and then in the tea-shop, hold up before her by its stalk her Williams pear, as if inviting me to snatch it, or as if she might suddenly let it fall? A small age seemed to pass in which it dangled between us, like a hypnotist's watch, and  
60 in which my mother, her eyes swimming in and out of focus, seemed like a woman I was just beginning to know.

Then she bit, voraciously, into the plumpest part ...

65 She took a bite, a good, lip-splaying bite, out of the pear. Juice ran — a drop, a splash or two of pearly pear juice in that baffling opening of her blouse. Her tongue made slurpy noises, her eyes wallowed.

'Mmmm, darling — divine.'

### Corrigé du Devoir 5: Texte de Graham Swift

1. a. (ligne 15) [the top three buttons of her blouse were] undone (structure morphologique)

Il s'agit ici de montrer comment le mot souligné est construit par les règles morphologiques de l'anglais à partir de morphèmes, à savoir les unités minimales qui comportent à la fois un signifiant et un signifié. Ces unités minimales peuvent être soit des racines (on dit aussi 'radical'), soit des affixes (préfixes ou suffixes).

Rappel théorique. Il y a trois grands procédés morphologiques en anglais (comme en français d'ailleurs), à savoir la composition, l'affixation (qui comprend la préfixation et la suffixation), et la conversion. Ces procédés morphologiques s'appliquent à des bases, une base étant soit une racine, soit le résultat d'un procédé morphologique. La composition consiste juxtaposer deux bases (par exemple *schoolmaster*, 1.30, *war-pinched*, 1.22); l'affixation résulte de la préfixation ou de la suffixation d'un affixe à une base (*demure* + *ness*, 1.3, *tree* + *s*, 1.8); la conversion permet d'obtenir une nouvelle forme sans modification phonologique (*drives*, 1.7, est obtenu par conversion du verbe *drive* en un nom *drive* et ensuite en ajoutant le suffixe du pluriel *-s*). La conversion est parfois appelée 'dérivation zéro' pour des raisons qui apparaîtront dans un instant.

Par ailleurs, il est crucial de distinguer au sein des procédés morphologiques ceux qui produisent de nouveaux mots de ceux qui produisent les différentes formes d'un même mot. Par exemple, la suffixation du suffixe *-s* du pluriel à *tree* ne produit pas un nouveau mot, mais bien une forme nouvelle du même mot, à savoir le pluriel. Ce type de procédé morphologique est appelé flexion, et on dit que *-s* est un suffixe flexionnel. Par contre en ajoutant *-ness* à *demure*, on n'obtient pas une forme de *demure*, mais un nouveau mot, ce qui est d'autant plus évident qu'il y a changement de catégorie (on passe d'un adjectif à un nom). On appelle ce type de procédé morphologique une dérivation, et on dit que *-ness* est un suffixe dérivationnel. L'appellation 'dérivation zéro' pour la conversion vient d'une analyse de ce procédé comme consistant en l'ajout d'un affixe phonologiquement vide à une base (un premier problème d'une telle analyse apparaît immédiatement dans le choix du mot 'affixe' dans la phrase précédente: il est en effet problématique de motiver une analyse de tels morphèmes vides comme préfixes ou comme suffixes). Remarquons enfin que du point de vue de la réalisation phonologique la flexion est nettement plus complexe que les procédés formant de nouveaux mots (composition, affixation dérivationnelle, conversion). En effet, si la suffixation y joue un rôle prépondérant, de nombreuses formes ne peuvent être analysées comme telles. Par exemple, le pluriel de *child*, 1.10 est *children*, qui comporte non seulement un élément suffixal [rɪn] qui n'apparaît dans aucun autre nom pluriel, mais encore un changement de la voyelle du radical. De même, le participe passé *come*, 1.6 est identique à la base verbale et ne comporte aucune trace du suffixe habituel en dentale. Dans des cas de ce type, on peut dire que les morphèmes de pluriel et de participe passé sont présents abstraitement, mais que leur réalisation phonologique est exceptionnelle.

Face à un mot comme *undone* dans le texte, il faut commencer par se demander à quelle catégorie grammaticale (N(om), V(erbe), Adj(ectif),...) il appartient, de quels éléments il est composé, et les catégories de ces éléments. L'exemple souligné pose un premier problème pour ce qui est de l'identification de sa catégorie grammaticale car la forme *undone* est ambiguë et peut soit être un verbe au participe passé, soit un adjectif. En effet, il existe une règle de conversion très générale en anglais qui permet de transformer un verbe au participe passé en adjectif. Si *undone* est un verbe au participe passé, *were* doit être l'auxiliaire du passif et l'ensemble de la phrase constitue la phrase passive sans complément d'agent qui correspond à l'active suivante:

(1) someone/something undid the top three buttons of her blouse

Si *undone* est au contraire un adjectif, *were* est simplement le verbe copule et la phrase décrit un état et non un événement. Il est évident que c'est la deuxième interprétation qui est la bonne dans le présent contexte car il serait totalement impossible de remplacer ici la phrase de départ (*the top three buttons of her blouse were undone*) par (1). Cela est confirmé par d'autres tests syntaxiques qui distinguent les adjectifs des verbes dans ce genre d'environnement, par exemple devant l'adjectif on peut commuter *be* avec d'autres verbes copules sans modifier la grammaticalité de la phrase:

(2) the top three buttons of her blouse **seemed** undone

Le statut adjectival du mot *undone* dans le présent contexte étant établi, on constate qu'il peut se diviser en un préfixe dérivationnel *un-*, un radical *do* et le morphème de participe passé, qui, pour ce verbe irrégulier, se réalise par une alternance vocalique ([u:] devient [ø]) et l'ajout de [n]. Lorsqu'on a affaire à un affixe dérivationnel, il faut se demander à quelle catégorie syntaxique il s'applique et quelle catégorie syntaxique il produit comme résultat (généralement un affixe s'applique à des bases d'une seule catégorie et produit des dérivés d'une seule catégorie). Il faut également s'interroger sur le sens du mot dérivé obtenu. A cette fin, il faut chercher dans le texte d'autres occurrences de l'affixe, et compléter par des exemples que vous trouverez vous-même, en commençant par des cas où l'affixe s'applique directement à une base qui n'a pas encore subi d'opérations morphologiques, c'est-à-dire un radical. Ici, on a deux autres mots comprenant le préfixe *un-* à savoir *unassuming*, l.2., et *unsteady*, l.18, mais dans ces deux mots on trouve aussi le suffixe *-ing*.

Dans le cas de *un-* un peu d'introspection indique qu'il s'applique à des adjectifs pour donner des adjectifs et à des verbes pour donner des verbes, comme le montrent les paires suivantes: *un-* + *true*<sub>Adj</sub> □ *untrue*<sub>Adj</sub>, *un-* + *happy*<sub>Adj</sub> □ *unhappy*<sub>Adj</sub>, *un-* + *kind*<sub>Adj</sub> □ *unkind*<sub>Adj</sub>; *un-* + *screw*<sub>V</sub> □ *unscrew*<sub>V</sub>, *un-* + *wind*<sub>V</sub> □ *unwind*<sub>V</sub>, *un-* + *fold*<sub>V</sub> □ *unfold*<sub>V</sub>. On peut noter ces deux comportements en marquant le préfixe de la façon suivante : *un-*<sub>Adj</sub>∅<sub>Adj</sub> qu'on lira 'un- s'applique à des adjectifs pour donner des adjectifs' et *un-*<sub>V</sub>∅<sub>V</sub>. Réfléchissons maintenant sur l'effet de la préfixation sur le sens du dérivé. Lorsque *un-* s'applique à un adjectif, on obtient un adjectif dérivé dont le sens est du type 'not σ', où σ est le sens de la base: *untrue* signifie 'not true'; *unhappy* signifie 'not happy'; *unkind* signifie 'not kind'. Lorsque *un-* s'applique à un verbe, la situation est un peu plus compliquée. En effet une simple paraphrase en *not* ne suffit pas. *To unscrew* ne signifie pas simplement 'not to screw',

mais bien l'activité inverse de celle dénotée par la base *screw*. On comprend de par sa signification pourquoi ce préfixe ne s'applique qu'à une classe relativement restreinte de verbes: en effet il faut que le verbe de base désigne une activité qui peut être inversée.

Les développements qui précèdent nous montrent que la forme *undone* est morphologiquement ambiguë, c'est-à-dire qu'il y a deux façons de la construire, qui conduisent à des significations différentes et que l'on peut schématiser comme suit:

- (3) a. un-VØV+ doV □ undoV (par dérivation préfixale)  
 b. undoV □ undoneV[PPé] (par flexion du verbe au participe passé)  
 c. undoneV[PPé] □ undoneAdj (par conversion d'un participe passé en Adjectif)
- (4) a. doV □ doneV[PPé] (par flexion du verbe au participe passé)  
 b. doneV[PPé] □ doneAdj (par conversion d'un participe passé en Adjectif)  
 c. un-AdjØAdj+ doneAdj □ undoneAdj (par dérivation préfixale)

La première construction donne un sens du type 'qui sont dans l'état d'avoir été défaits'; la seconde un sens du type 'qui sont dans l'état de n'avoir pas été attachés'. Il est clair que le premier sens est plus plausible dans le présent contexte (sans que l'autre sens ne soit absolument exclu) dans la mesure où ne pas avoir attaché les boutons en question du tout ce jour-là serait une violation bien plus grave des convenances que ne pas s'apercevoir qu'ils s'étaient détachés. En outre, les facteurs chaleur et agitation qui justifient la situation n'étaient sans doute pas opérants lorsque la mère s'est habillée le matin. Noter cependant que la situation est qualifiée à la ligne 21 de "little omission". Nous faisons l'hypothèse qu'il s'agit d'une omission de reboutonner des boutons qui se sont défaits, plutôt que d'une omission de les avoir jamais boutonnés.

Pour conclure, regardons rapidement les deux autres dérivés en *un-* présents dans le texte, à savoir *unassuming* (l.2) et *unsteady* (l.18). Le premier est un adjectif (il est épithète de *kind*, il est modifiable par *very*...), clairement converti à partir d'un participe présent. Cependant l'ambiguïté mise en évidence pour *undone* n'apparaît pas. En effet, le sens de la base *assume* est tel qu'il n'existe aucune activité inverse qui lui corresponde, ce qui explique l'impossibilité du verbe *\*unassume*. En conséquence une dérivation parallèle à celle en (3) est impossible car elle comporterait une étape intermédiaire mal formée. On a donc la dérivation suivante: *assume*V+ -ingVØV[PPt] □ *assuming*V[PPt]; *assuming*V[PPt] □ *assuming*Adj; un-AdjØAdj+ *assuming*Adj □ *unassuming*Adj

Quant à *unsteady* il est aussi un adjectif ici. La dérivation de ce mot présente de nombreuses ambiguïtés potentielles, mais on peut suggérer que dans le présent contexte, il doit être construit à partir de l'adjectif *steady* par préfixation de *un-AdjØAdj*; l'adjectif *unsteady* ainsi obtenu étant ensuite converti en verbe, fléchi au participe présent et converti en adjectif.

- (ligne 20-21) [And] was it more proper for me [, as a gentleman,] to point out this little omission or to say nothing? (structure de la phrase)

Nous avons affaire ici à une phrase dont la syntaxe est relativement complexe. Il nous faut en élucider la structure en mettant en évidence les opérations syntaxiques intervenant dans sa construction. Nous présenterons ici une analyse transformationnelle classique.

On constate d'abord qu'il s'agit d'une phrase interrogative qui exprime une question alternative (voir question 2), c'est-à-dire une question qui donne le choix entre deux réponses possibles coordonnées en *or*, celles-ci étant ici 'I point out this little omission' ou 'I say nothing'. La phrase est par ailleurs située dans un passage au style indirect libre, qu'on reconnaît au mélange des marques de style direct et de style indirect. Spécifiquement, la concordance des temps est celle qu'on trouverait au discours indirect, par exemple derrière un verbe principal introduisant une interrogative indirecte comme dans

- (1) I wondered whether it was more proper for me [...] to point out this little omission or to say nothing.

Cependant, l'inversion sujet auxiliaire, impossible (sauf cas très particuliers) dans une subordonnée, apparaît ici comme dans la phrase correspondante au discours direct:

- (2) Is it more proper for me [...] to point out this little omission or to say nothing?

En défaisant la transformation d'inversion du sujet et de l'auxiliaire, on obtient la phrase suivante:

- (3) It was more proper for me [...] to point out this little omission or to say nothing.

Le sens de cette phrase est très différent de celui de la phrase de départ, au-delà du simple fait qu'il ne s'agit plus d'une interrogative. En effet, le fait qu'il ne s'agit plus d'une question modifie l'interprétation de l'alternative en *or* d'une façon qui rend la phrase peu acceptable sans un contexte très particulier. Pour que cette phrase déclarative soit interprétable, il faudrait imaginer au moins un troisième terme s'opposant aux deux possibilités unies par *or*, qui serait moins approprié que les termes de l'alternatives présentés explicitement, par exemple, si le personnage avait d'abord envisagé de reboutonner lui-même les boutons en question, il aurait pu continuer sa pensée en se disant (3).

En examinant la phrase (3), on constate que la complétive *for me [...] to point out this little omission or to say nothing* doit être interprétée comme le sujet du prédicat 'be more proper'. En effet, si l'on remplace la complétive par un groupe nominal ayant un sens similaire, on voit qu'il est impossible de maintenir la construction présente en (3), comme le montre l'agrammaticalité de (4a). La seule solution est que ce groupe nominal apparaisse en position sujet comme en (4b). Il en va de même si l'on remplace la complétive par un *this* anaphorique supposé avoir pour antécédent cette même complétive (qui aurait alors été énoncée dans le discours immédiatement antérieur). Seul (4d) avec le *this* en position sujet est possible tandis que (4c), où l'on remplace la complétive par *this* sans modifier la structure, est exclu.

- (4) a. \*It was more proper [NP the idea of not pointing out this omission]  
b. [NP The idea of not pointing out this omission] was more proper.

- c. \*It was more proper this.
- d. This was more proper.

On en conclut que dans (3) la complétive est le sujet profond (on peut aussi dire ‘sujet réel’ ou ‘sujet logique’) du prédicat “be more proper”. La structure en (5) est donc sous-jacente à (3).

(5) For me [...] to point out this little omission or to say nothing was more proper.

La phrase (3) est obtenue à partir de (5) par une transformation appelée extraposition des complétives sujets. Comme le montrent (4a,c) cette transformation n'est possible que si le sujet est une complétive (infinitive ou finie)<sup>29</sup> et non s'il s'agit d'un groupe nominal.<sup>30</sup> A la place de la complétive sujet on trouve un pronom *it* dit ‘impersonnel’. Ce pronom n'est en effet ni anaphorique, ni cataphorique. Il a pour fonction d'occuper la position sujet de la phrase qui ne peut être vide en anglais (sauf conditions discursives exceptionnelles) et d'annoncer la complétive sujet extraposée.<sup>31</sup>

---

<sup>29</sup>Voici un exemple d'extraposition d'un complétive sujet finie:

- (i) [That you do not like the situation] is not surprising
- (ii) It is not surprising [that you do not like the situation]

L'extraposition est souvent difficile pour les sujets au gérondif, sauf avec certains prédicats particuliers.

- (iii) [Not liking the situation] is not surprising
- (iv) ??It's not surprising [not liking the situation]
- (v) [Not liking the situation] is useless
- (vi) It's useless [not liking the situation].

<sup>30</sup>Il ne faut pas confondre l'extraposition avec une construction superficiellement similaire appelée dislocation à droite. Celle-ci se caractérise par l'emploi d'un pronom dans la phrase, avec explicitation de l'antécédent de ce pronom après la fin de la phrase elle-même, sous la forme d'un segment postposé qui forme un groupe intonatif séparé. A l'écrit, ce statut intonatif se marque par la présence d'une virgule. La phrase (i), proche de (4a), est grammaticale parce qu'il s'agit d'une dislocation à droite, comme l'indique la virgule, et non d'une extraposée.

- (i) It was more proper, the idea of not pointing out this omission.

Outre la différence intonative signalée, les disloquées à droite diffèrent des extraposées par le fait que l'on peut avoir n'importe quel pronom personnel dans toute position syntaxique possible, et pas seulement *it* en position sujet (ou, cas plus rare pour l'extraposition, en position objet), et par le fait que l'antécédent peut être un simple groupe nominal. En outre, les conditions discursives sur les disloquées à droite sont tout à fait différentes de celles portant sur les extraposées. En effet, l'emploi le plus fréquent des disloquées à droite est un emploi de type réparation: l'énonciateur utilise le pronom et immédiatement après se dit que son destinataire n'a pas les moyens d'en récupérer l'antécédent avec certitude. Pour lever toute ambiguïté, il explicite l'antécédent après la fin de phrase, dans un groupe intonatif séparé.

<sup>31</sup>Il est parfois dit que le pronom *it* est cataphorique dans les extraposées. Cette dénomination est acceptable si l'on veut simplement signifier par là qu'il annonce la présence d'une complétive sujet postposée. Cependant, il ne peut s'agir d'une cataphore au sens classique d'un pronom ayant un antécédent qui le suit dans le discours. En effet, les règles de coréférence de l'anglais ne permettent la cataphore que dans des structures syntaxiques où le pronom cataphorique est plus enchâssé dans la structure syntaxique que son antécédent, comme le montre le contraste suivant (les indices souscrits indiquent la coréférence: deux groupes nominaux portant le même indice sont interprétés comme coréférents):

- (i) When she<sub>i</sub> came in, Mary<sub>i</sub> greeted John.
- (ii) \*She<sub>i</sub> greeted John when Mary<sub>i</sub> came in.

Dans (i) le pronom est plus enchâssé que l'antécédent, puisqu'il est dans une subordonnée, tandis que dans (ii) c'est l'inverse qui est vrai (bien entendu la phrase (ii) est grammaticale si *She* et *Mary* ne sont pas coréférents, mais cette interprétation ne nous intéresse pas ici). On peut remarquer que la coréférence entre *him* et *John* est impossible dans l'exemple suivant, c'est-à-dire que (iii) ne peut avoir la même signification que (iv) avec coréférence:



Il est intéressant de noter que l'extraposition est un préalable obligatoire en cas d'interrogative avec inversion du sujet et de l'auxiliaire. En effet il est impossible d'inverser une complétive sujet (infinitive ou finie) et un auxiliaire, comme le montrent les exemples (5') et (6b). Par contre, cela est bien entendu possible avec un sujet syntagme nominal comme le montrent (4'b,d).

- (5') \*Was [for me [...] to point out this little omission or to say nothing] more proper?  
(6) a. [That he came at all] is surprising.  
b. \*Is [that he came at all] surprising?  
(4') b. Was [the idea of not pointing out this omission] more proper?  
d. Was this more proper?

En l'absence d'inversion du sujet et de l'auxiliaire, l'extraposition est une transformation optionnelle. On peut montrer que dans ce cas l'extraposition est le choix non marqué, dans la mesure où il permet de satisfaire une contrainte général sur l'organisation des phrases, à savoir que les constituants les plus syntaxiquement complexes tendent à se trouver en fin de phrase plutôt qu'au début. Cependant, l'absence d'extraposition est possible lorsque le contenu de la phrase sujet est thématique, c'est-à-dire qu'il a été évoqué dans le discours précédent.<sup>32</sup>

Le texte contient un autre exemple de phrase avec sujet extraposé, à savoir (7a), dont la structure profonde est donc (7b):

- (7) a. it was the done thing [...] to buy them while you were there (1.31-32)\  
b. [to buy them while you were there] was the done thing

Dans ce cas, en l'absence d'inversion du sujet et de l'auxiliaire, l'extraposition n'est pas syntaxiquement obligatoire et la phrase (7b) pourrait apparaître telle quelle dans un contexte discursif adéquat. Cependant, dans le présent contexte discursif le contenu du sujet extraposé n'a pas été évoqué auparavant. Par conséquent l'absence d'extraposition serait ici incohérente du point de vue de l'organisation discursive

Dans tout ce qui précède, nous avons présenté comme a priori évident le fait que *me* est le sujet de la complétive extraposée et non un complément de *proper*. Ce point mérite sans doute une justification. Pour simplifier la démonstration nous partirons de la phrase (8), qui est une variante moins complexe de la phrase de départ, sans inversion du sujet et de l'auxiliaire, et nous la contrasterons avec la phrase (9).

- (8) a. It was proper for me to leave.  
(9) a. It was crucial for our plans to leave on time.

---

(iii) \*It surprised him<sub>i</sub> that John<sub>i</sub> failed his exam.

(iv) It surprised John<sub>i</sub> that he<sub>i</sub> failed his exam.

Dans la mesure où la configuration syntaxique en (iii) ne permet pas la coréférence cataphorique entre *him* et *John*, il est difficile de soutenir que *it* et la complétive sont dans une relation de coréférence cataphorique dans cette même configuration.

<sup>32</sup>On trouve un exemple de complétive sujet non extraposée dans le devoir n°1 de Claude Guimier (Anita Brookner, *Visitors*) ligne 14-15: *To do so would have offended them both*. On remarquera que cet exemple satisfait les conditions énoncées ici: le contenu de la phrase sujet, qui contient l'anaphore *do so*, est clairement thématique.

On constate d'abord que l'on obtient dans les deux cas des résultats différents en défaisant l'extraposition:

- (8) b. For me to leave was proper.  
c. \*To leave was proper for me.
- (9) b. \*For our plans to leave on time was crucial.  
c. To leave on time was crucial for our plans.

Dans le cas de (8a), *for me* est ramené en tête de phrase avec le reste de la phrase sujet, ce qui prouve bien qu'il en fait partie. Dans le cas de (9a) l'inverse est vrai: *for our plans* n'est pas affecté quand on ramène la phrase sujet en tête, donc il n'en fait pas partie. En fait, dans (9a), *for our plans* est le complément de l'adjectif *crucial*. Quant au sujet de *leave*, il n'est pas exprimé syntaxiquement, mais on le comprend comme coréférent du pronom possessif *our*; on peut donc gloser (9a) par *It was crucial for our plans that we should leave on time*.

On constate de même que l'adjectif *proper* ne prend pas en général des compléments en *for* contrairement à *crucial*.

- (10) a. This decision is crucial for our plans.  
b. \*This decision is proper for our plans.

c. (lignes 54-55) [And] fiction is what doesn't exist. (structure de la phrase)

Cette phrase est ce que l'on appelle traditionnellement une pseudo-clivée. Pour comprendre cette dénomination, il faut d'abord se rappeler ce qu'est une clivée. Notre texte n'en contient malheureusement aucun exemple. On en trouve cependant un dans le texte d'Anita Brookner du devoir n°1 de Claude Guimier, 1.35-36 :

(1) It was only as a widow that she had managed to relax a little.

Dans une théorie grammaticale comme la grammaire transformationnelle, on distingue pour les phrases une structure profonde, représentant les rapports sémantico-logiques fondamentaux au sein de la phrase, et une structure de surface obtenue de celle-ci par une ou plusieurs transformations (qui peuvent faire intervenir des déplacements, des effacements, des ajouts). Dans un tel cadre, on peut considérer que la phrase (1) a pour structure profonde celle donnée en (2).

(2) She had managed to relax a little only as a widow. (structure profonde)

La transformation de clivage extrait le groupe *only as a widow* de la phrase (2) et le met en évidence par antéposition en tête de phrase. Il devient le centre d'une principale du type *it + be + syntagme antéposé*. Le reste de la phrase est transformé en subordonnée relative. L'appellation "clivée" provient de ce que la phrase est clivée en deux parties: le syntagme antéposé et le reste de la phrase. La partie antéposée peut être n'importe quel Syntagme Nominal (SN), Syntagme Prépositionnel (SP) ou Syntagme Adjectival (SAdj) de la structure profonde de départ, sujet, objet direct, objet indirect, attribut, ou circonstant comme c'est le cas ici. Une étude détaillée, qui n'a pas sa place ici, montrerait que les relatives apparaissant dans les clivées sont soumises à des contraintes différentes des relatives classiques dans leurs possibilités de construction (voir par exemple Huddleston 1984, pp. 459 sv.). Il s'ensuit que les clivées ne peuvent pas être simplement analysées comme une construction plus complexe faisant intervenir une relative tout à fait ordinaire.

La phrase soulignée dans notre texte est d'un type qui permettrait à première vue une analyse très similaire. On pourrait suggérer qu'elle est dérivée à partir de la structure profonde (3) par clivage en deux parties *Fiction* et *doesn't exist* avec antéposition de la première et transformation de la seconde en relative.

(3) Fiction doesn't exist. (structure profonde)

Une telle analyse a d'ailleurs pu être proposée dans le cadre des premières théories transformationnelles. Cependant cette analyse pose plusieurs problèmes qui ont conduit à la rejeter, d'où l'étiquette de "pseudo-clivée". Notamment, ces phrases sont réversibles comme l'indiquent (3') et (4'), et on trouve des phrases similaires avec une relative de chaque côté du verbe *be*, comme en (4).

(3') What doesn't exist is fiction.

(4) What you see is what you get.

(4') What you get is what you see.

Les constructions de type (4) n'ont aucun parallèle parmi les clivées classiques, et on voit mal comment on pourrait les obtenir à partir d'une structure plus simple par clivage. De plus, on constate que, contrairement aux clivées, les pseudo-clivées se laissent aisément analyser selon des schémas phrastiques simples et nécessaires par

ailleurs, et qu'une telle analyse explique toutes les variantes notées en (3), (3') et (4). En effet, dans toutes ces phrases on a un *be* identificational classique entouré de deux groupes nominaux dont l'un ou les deux sont des relatives sans antécédents (ou encore 'relatives nominales') parfaitement habituelles. Le *be* identificational permet d'affirmer la coréférence de deux SN et il se distingue du *be* copule par le fait que les deux termes qu'il réunit désignent un ou plusieurs individu(s) (au sens logique du terme, il peut s'agir de personnes, de choses, de lieux, d'événements ou d'états). Dans le cas du *be* copule, le second terme, appelé "attribut", ne désigne pas un individu mais un prédicat qui peut être vrai ou non de l'individu désigné par le sujet. On trouvera en (5a) un exemple de *be* identificational tiré du texte, et un second exemple inventé en (6a), plus facile à analyser. (7a) et (8a) contiennent des exemples de *be* copule tirés du texte.

- (5) a. That was the point of this tea-time excursion. (1.50-51)  
b. The point of this tea-time excursion was that.
- (6) a. John is Mary's husband.  
b. Mary's husband is John.
- (7) a. My mother is dead. (1.53-54)  
b. \*Dead is my mother.
- (8) a. The past is [...] a foreign country. (1.52)  
b. \*A foreign country is the past.

On voit immédiatement que (7a) et (8a) ne sont pas réversibles, contrairement à (5a) et (6a). Ces propriétés de réversibilité s'expliquent immédiatement étant donné le sens des constructions. Comme nous l'avons déjà dit, celle avec *be* identificational permet d'affirmer la coréférence des deux SN devant et derrière *be*. Dans l'exemple (5a) ce qui est affirmé c'est que *that* (dont l'antécédent est "[the fact that] it was my mother's birthday") est coréférent à *the point of this tea-time excursion*. La symétrie des relations d'équivalence explique la réversibilité de la construction: si le référent de SN<sub>1</sub> est le même que celui de SN<sub>2</sub>, alors nécessairement celui de SN<sub>2</sub> est le même que celui de SN<sub>1</sub>. Par contre la relation exprimée par le *be* copule est une relation non symétrique: un individu peut satisfaire un prédicat, mais un prédicat ne peut pas satisfaire un individu.

Le choix par l'énonciateur d'un ordre linéaire entre les deux termes identifiés dans les phrases à *be* identificational dépend de phénomènes discursifs. Dans les cas les plus simples, le premier SN est un élément thématique, c'est-à-dire déjà évoqué dans le discours précédent, tandis que le second est rhématique: non encore évoqué. C'est-à-dire que l'on commence par ce dont il est question dans le discours précédent. Par exemple pour les exemples (6) si l'on était en train de parler de John, l'ordre (6a) serait plus normal que (6b), tandis que si l'on était en train de parler de Mary, l'inverse serait vrai.<sup>33</sup> De même, on tend à mettre en deuxième position l'élément sur lequel se prolonge le discours. Dans le cas de (5a), les deux SN sont thématiques dans le texte, mais l'on voit que celui qu'on trouve en premier est le plus récemment évoqué, c'est-à-dire le plus thématique des deux — ce qui est confirmé par le fait qu'il est exprimé par

---

<sup>33</sup>Nous négligeons ici les facteurs intonatifs qui interviennent de façon cruciale à l'oral dans l'identification des éléments thématiques et rhématiques et peuvent renverser les données de l'ordre linéaire.

un pronom, contrairement au second terme. Par ailleurs, on peut noter que la phrase suivante *I was 'taking her to tea'* prolonge le contenu du second SN, en l'expliquant.

Le choix de l'ordre dans la phrase soulignée est complexe. En effet, les deux termes réunis par *be* sont déjà évoqués (indirectement du moins) dans le même paragraphe. On a en effet *I fictionalize* 1.52, que reprend *fiction* et *She doesn't exist* 1.54, repris avec généralisation dans *what doesn't exist*. Pourquoi a-t-on ici l'ordre choisi plutôt que l'ordre inverse *And what doesn't exist is fiction*? On peut remarquer d'abord que ce dernier ordre ne serait pas incongru. Mais en choisissant de commencer sur *fiction*, l'énonciateur fait comprendre indirectement au destinataire que c'est bien de la nature de la fiction qu'il est question dans ce paragraphe, que celle-ci constitue le thème du paragraphe et non le fait de s'interroger sur ce qui n'existe pas. Il s'agit d'un effet discursif qu'on peut appeler "accomodation": lorsqu'une construction exige un certain statut discursif pour un certain élément qui en fait partie et qu'il n'est pas clair que cet élément ait ce statut indépendamment de son apparition dans la construction, le simple fait de le placer dans cette construction conduit le destinataire à inférer que l'élément a bien ce statut.

En choisissant l'ordre *And what doesn't exist is fiction*, l'énonciateur aurait fait de 'what doesn't exist' le thème, dont il affirmerait qu'il constitue de la fiction. Cela conduirait à affirmer indirectement que l'ensemble de ces souvenirs (qui n'existent plus) sont de la fiction. Clairement ce n'est pas le but du texte, qui souhaite au contraire maintenir l'ambiguïté. L'énonciateur affirme que la fiction c'est ce qui n'existe pas et que sa mère et les souvenirs qui lui sont associés n'existent pas, mais l'on ne doit pas en conclure que tout ce qui n'existe pas est fiction. Peut-être que les événements narrés ici sont de la fiction, peut-être que non. L'ordre inverse aurait conduit à une structure clôturante A B B A (*fictionalize — doesn't exist — doesn't exist — fiction*) qui aurait levé l'ambiguïté en classant tout l'épisode dans le domaine de la fiction.

Pour conclure, considérons rapidement la structure interne de la relative sans antécédent *what doesn't exist*. Cette relative permet une paraphrase par un groupe nominal complexe de type *that which doesn't exist*. Dans la paraphrase, on trouve une relative habituelle en *which* avec *that*, tête de l'ensemble du groupe nominal, comme antécédent du pronom relatif. La particularité des relatives sans antécédent est que le pronom relatif, *what* dans le cas présent, remplit à la fois le rôle d'antécédent tête du groupe nominal et celui de relatif (d'où l'appellation anglaise de 'fused relatives'). La signification apparaît clairement dans la paraphrase. Une relative sans antécédent réfère à l'ensemble des entités satisfaisant la position occupée par le relatif dans la relation prédicative. Ici *what* est un relatif sujet: la phrase désigne donc l'ensemble des entités qui, dans un certain contexte, satisfont la position *x* dans *x doesn't exist*. Dans le texte, il s'agit d'un contexte générique et non spécifique, et la relative sans antécédent renvoie donc à l'ensemble de ce qui n'existe pas en général (nous n'abordons pas ici les problèmes ontologiques posés par une telle interprétation). Dans un cas comme (4) ci-dessus, *what* est objet dans les deux relatives, et on peut poser qu'il est amené en tête de relative depuis la position normale postverbale de l'objet par le mouvement *wh-* (voir sur ce point la question 2 qui comporte également quelques remarques sur la distinction entre relatives sans antécédents et interrogatives indirectes). La première relative désigne donc l'ensemble des entités qui satisfont la position *x* dans *you see x*, cette position étant celle de *what* en structure profonde.

2. A partir d'exemples choisis dans l'ensemble du texte, le candidat traitera des interrogatives

Rappelons pour commencer qu'il faut distinguer phrase interrogative et question. Le premier terme décrit une classe de structures syntaxiques qu'on oppose aux déclaratives, impératives et exclamatives. Le second terme décrit un certain type d'acte de langage par lequel un énonciateur pose une question à un destinataire. La confusion potentielle est due au fait que les phrases de structure interrogative sont prototypiquement utilisées pour poser des questions (on pourrait aussi dire que leur sens littéral est une question). Mais il faut bien voir qu'un énonciateur peut utiliser une structure interrogative sans poser de question et inversement poser une question en utilisant une structure autre qu'interrogative. On a un exemple du premier cas dans ce texte: *Who now connects ... schoolmaster?* 1.28-30. En effet l'énonciateur est ici le narrateur, et le destinataire est le lecteur. Il est évident que dans cette situation d'énonciation particulière poser des questions n'a guère de sens, puisqu'aucune réponse du destinataire à l'énonciateur n'est envisagée. On a ici ce qu'on appelle traditionnellement une question rhétorique. Le fonctionnement des questions rhétoriques peut s'expliquer comme suit. L'énonciateur produit une structure interrogative. Le destinataire reconnaît que l'énonciateur ne désire en réalité pas recevoir de réponse, et donc qu'il ne pose pas une question, soit pour les raisons évoquées ci-dessus, soit, dans une conversation ordinaire, parce qu'il est évident que l'énonciateur connaît la réponse, ou encore qu'il est évident que le destinataire ne la connaît pas. Dans tout ces cas, l'acte de langage consistant à poser une question serait non pertinent. Mais le destinataire part de l'hypothèse que les énoncés de l'énonciateur sont pertinents et il rejette donc l'interprétation en termes de question.

Dans le cas de figure de l'interrogative citée, en plus du statut d'énonciation particulier d'un narrateur, la réponse à la question qui constitue le sens littéral de l'interrogative est clairement connue de l'énonciateur et du destinataire. Dans ce cas le destinataire comprend que l'intention de l'énonciateur est en fait d'affirmer la réponse évidente à cette question (ici 'hardly anyone now connects Aldermaston with the Williams pear') et en même temps de montrer justement que la réponse est connue de tous (ce dernier effet aurait été absent si l'énonciateur avait simplement utilisé l'affirmative *hardly anyone now connects Aldermaston with the Williams pear*). Remarquons d'ailleurs que la phrase suivante commence par un *but* qui n'est interprétable que comme une continuation sur l'affirmation implicite.

On trouve dans le texte une seconde question rhétorique: *why should I have noticed* 1.43-44. Une fois de plus, la situation discursive particulière d'un narrateur dans un texte de fiction interdit une interprétation où l'énonciateur attend vraiment une réponse du lecteur destinataire. On obtient en conséquence comme interprétation une affirmation du type: 'il n'y avait aucune raison de remarquer'.

Considérons maintenant l'exemple *Did she really ... let it fall* (1.55-57). Ici le destinataire de la question semble être non pas le lecteur, mais le narrateur lui-même (on aurait affaire à une forme de dialogue intérieur). Il s'agit donc d'une véritable question que le narrateur se pose à lui-même et qu'il partage avec le lecteur, destinataire de l'ensemble du discours. Pour conclure cette discussion, examinons l'exemple d'interrogative indirecte *I still don't know ... extra frisson* (1.11-13). Ici, l'énonciateur de la principale est le narrateur, qui nous rapporte une question dont

L'énonciateur original est le personnage enfant de l'époque des événements narrés, le destinataire étant évidemment l'enfant lui-même. La présence de *still* dans la principale est l'élément qui permet d'affirmer que l'enfant s'était posé cette question et qu'il ne s'agit pas simplement d'une question que se pose le narrateur adulte. On peut contraster cet exemple avec l'interrogative indirecte de la phrase précédente *I don't remember ...beneath us* (1.9-11). La question correspondante ne peut être qu'une question que le narrateur adulte se pose à lui-même sur le déroulement des événements passés.

On ne trouve aucun exemple dans le texte où l'énonciateur pose une question en utilisant une structure non interrogative. Cependant, on peut dans un contexte approprié utiliser une déclarative (sans même y ajouter une intonation montante typique des questions) pour poser une question. Il suffit par exemple que la vérité de la déclarative soit clairement inconnue de l'énonciateur et connue du destinataire.

On distingue quant à leurs structures trois types d'interrogatives, les interrogatives en *wh-*, les interrogatives polaires (aussi appelées 'yes/no questions') et les interrogatives alternatives. Chacun de ces types peut apparaître aussi bien comme principale que comme subordonnée. Dans ce dernier cas, on a affaire à des interrogatives dites indirectes. Nous traiterons d'abord les différents types dans leurs emplois comme principale puis nous examinerons les propriétés des subordonnées. Enfin, nous étudierons le cas mixte des principales interrogatives en discours indirect libre.

Les interrogatives en *wh-* sont formellement caractérisées par la présence d'un syntagme *wh-* qui apparaît normalement en tête de phrase, par exemple *who* et *why* respectivement dans *Who now connects Aldermaston with the Williams pear [...]?* (1.28-30) et *why should I have noticed?* (1.43-44). Ce syntagme correspond à un actant ou à un circonstant de la relation prédicative. Dans le premier exemple il s'agit du sujet, dans le second d'un circonstant de cause. Des réponses appropriées à ce genre de question (nous ignorons ici le contexte qui en fait des questions rhétoriques et les interprétons comme de vraies questions) seraient par exemple *Everyone (connects Aldermaston with the Williams pear)* ou *(you should have noticed) because it was quite obvious* (les segments entre parenthèses n'apparaîtraient normalement pas dans une réponse car ils sont tout à fait redondants). Il apparaît donc que le syntagme *wh-* représente une variable dans la relation prédicative et que le but de la question est de faire désigner par le destinataire le ou les référent(s) qui rendent la relation prédicative vraie lorsqu'on les insère dans la position de la variable.

Plus spécifiquement, le syntagme *wh-* peut consister en un seul mot parmi *who*, *whom*, *whose*, *which*, *what*, *where*, *when*, *why*, *how* ou en un syntagme construit à partir de ces mots (il n'y a aucun exemple de ce type dans le texte, mais on peut proposer par exemple: *Which of those pears have you touched?*). On peut faire l'hypothèse que ce syntagme, est en structure profonde, dans la position normale de l'actant ou du circonstant correspondant et qu'il est déplacé en tête de phrase par une transformation classiquement appelée "mouvement *wh-*" (qui intervient aussi, notamment, dans la construction des relatives). Ainsi, on peut postuler comme structure profonde pour les phrases (a) examinées jusqu'à présent la séquence (b) ci-dessous:

- (1) a. Who now connects Aldermaston with the Williams pear?  
b. Who now connects Aldermaston with the Williams pear (structure profonde)
- (2) a. Why should I have noticed?  
b. I should have noticed why (structure profonde)
- (3) a. Which of those pears have you touched?  
b. You have touched which of those pears (structure profonde)

On remarque que pour la première, le syntagme *wh-*, parce qu'il est sujet de la phrase, est en tête de phrase dès la structure profonde et que le mouvement *wh-* est alors sans effet. Par ailleurs, le mouvement *wh-* déclenche une l'inversion du sujet et de l'auxiliaire (avec apparition de *do* en cas d'absence d'auxiliaire). On verra ci-dessous que cette propriété distingue les interrogatives directes des indirectes, pour lesquelles l'inversion est impossible. Ceci permet d'expliquer pourquoi dans (1a) il n'y a pas d'inversion par auxiliaire (on n'a pas *Who does now connect ...*; remarquer que cette dernière phrase n'est pas agrammaticale; cependant ce n'est pas la question correspondant à la structure profonde (1b), mais une question avec un *do* "emphatique", correspondant à une affirmative de type *No one does now connect...*). En effet, dans ce cas, il n'y a pas de mouvement, et l'on peut penser que l'inversion résulte du mouvement du syntagme interrogatif en *wh-* en tête de phrase (on peut comparer avec les cas où l'inversion résulte de l'antéposition d'un syntagme négatif ou restrictif en tête de phrase du type *only now does an extraordinary thing occur to me*, l.48). Remarquons que si l'interrogation porte sur un sujet subordonné, on a alors bien mouvement *wh-* et inversion, puisqu'il y a mouvement (les crochets délimitent la subordonnée complétive, dont *who* est sujet profond):

- (4) a. Who do you think will come to the party?  
b. You think [<sub>p</sub> who will come to the party] (structure profonde)

Dans certains cas relativement exceptionnels en anglais (mais très habituels en français), le mouvement *wh-* peut ne pas s'appliquer. Dans ces cas, la structure reste identique à celle d'une déclarative sauf généralement pour l'intonation. On n'a aucun exemple de ce type dans le texte.

Les interrogatives polaires forment des questions auxquelles *yes* et *no* sont des réponses appropriées (d'où le nom 'yes/no questions'). Nous n'en avons aucun exemple en discours direct dans le texte, mais on peut utiliser (5), adapté du discours indirect libre de la ligne 19.

- (5) Does she know that the buttons are undone?

Elles sont construites à partir de la déclarative correspondante par inversion de l'auxiliaire et du sujet. En l'absence d'auxiliaire, comme c'est le cas ici, l'auxiliaire *do* apparaît.

Le texte offre également un exemple d'interrogative alternative (l.20-21), qui a déjà été brièvement commentée dans la question 1b (une fois de plus, l'exemple du texte est au discours indirect libre; nous l'adaptions au discours direct).

- (6) Is it more proper for me, as a gentleman, to point out this little omission or to say nothing?



Nous voyons ici que la question donne à choisir entre deux réponses possibles jointes par *or*. Il ne s'agit clairement pas d'une question *wh-*, mais ce n'est pas non plus une simple question polaire habituelle. On peut considérer à l'inverse les questions polaires comme un sous-cas des questions alternatives. En effet, l'énonciateur donne implicitement le choix entre deux réponses, à savoir *yes* et *no*. Il est d'ailleurs possible de rendre explicite ce choix:

(7) Did she know that the buttons were undone, or not?

Examinons maintenant les interrogatives indirectes. Il s'agit donc de phrases interrogatives apparaissant comme subordonnées. Celles-ci se divisent également en *wh-*, polaires, et alternatives. La différence centrale au niveau structural est l'absence systématique d'inversion du sujet et de l'auxiliaire. En effet, sauf dans certains cas exceptionnels, où la principale est interprétée comme une sorte de commentaire parenthétique, cette opération n'apparaît que dans les principales. Le texte ne contient aucun exemple d'interrogative indirecte en *wh-*. Nous en donnons un ici pour en rappeler très brièvement les caractéristiques.

- (8) a. I wonder [p what he said].  
b. I wonder [p he said what] (structure profonde)

On voit qu'il y a mouvement *wh-* comme dans les interrogatives directes, mais que le syntagme *wh-* ne monte pas jusque dans la principale: il apparaît en tête d'une subordonnée.

Le texte nous offre par contre quelques exemples d'interrogatives indirectes polaires:

- (9) a. I don't remember if we stopped on the railway bridge — completing that child's encyclopaedia picture — to watch a train billow through beneath us. (1.9-11)  
b. I still don't know (I certainly didn't know then) whether this outing to Aldermaston held for her some special, extra *frisson*. (1.11-13)  
c. I don't know if any of them were giving my mother looks. (1.43-45)  
d. I don't know if she still had, in the reckoning of country villages with limited horizons but long memories, a certain reputation... (1.45-47)

Ces interrogatives indirectes sont introduites par les conjonctions de subordination *if* ou *whether*. Le choix de *whether* met en valeur les deux branches de l'alternative. On peut opposer dans le texte la présence de *if* dans la question (9a) et celle de *whether* dans (9b). Dans le premier cas, il s'agit (comme nous l'avons indiqué plus haut) simplement d'une question que se pose le narrateur. Par contre dans le deuxième cas, il semblerait s'agir d'un véritable débat intérieur qu'a vécu le personnage, et où les deux possibilités — extra *frisson* / no extra *frisson* — ont été envisagées et évaluées.

Enfin, tournons-nous vers les interrogatives dans le discours indirect libre. Nous en avons trois exemples dans le texte.

- (10) did she know that the buttons were undone, (1.19)  
(11) And was it more proper for me, as a gentleman, to point out this little omission or to say nothing? (1.20-21)  
(12) why didn't she do anything about it? (1.20)

La phrase (10) est une interrogative polaire, la (11) est une interrogative alternative, et la (12) est une interrogative *wh*-. On observe que ces phrases partagent certains traits des principales — formellement ce ne sont pas des subordonnées et il y a en conséquence inversion du sujet et de l'auxiliaire — et certains traits des subordonnées en ce qui concerne la concordance des temps, combinaison typique du discours indirect libre. Ceci apparaît clairement lorsque l'on examine les interrogatives directes correspondantes données en (10') à (12'), où les verbes apparaissent au présent, et les indirectes correspondantes données en (10'') à (12'') où il y a absence d'inversion du sujet et de l'auxiliaire.

(10') **does** she know that the buttons **are** undone?

(11') **Is** it more proper for me, as a gentleman, to point out this little omission or to say nothing?

(12') why **doesn't** she do anything about it?

(10'') I wondered if she knew that the buttons were undone.

(11'') I wondered whether it was more proper for me, as a gentleman, to point out this little omission or to say nothing.

(12'') I wondered why she didn't do anything about it.

Pour conclure, on peut se demander ce qui prouve que la relative nominale étudiée en 1c n'est pas une interrogative indirecte. En l'occurrence, on peut observer que le verbe introducteur *be* n'est pas un verbe qui introduit des interrogatives indirectes. En effet il ne comprend aucun élément de doute ou de questionnement dans sa signification, contrairement par exemple à *not remember* (1.9) et *not know* (1.11). Par ailleurs, on peut remarquer que l'on pourrait ajouter *ever* à *what* dans ce contexte: *whatever doesn't exist*. Lorsqu'on ajoute *ever* à un relatif sans antécédent, on insiste sur l'aspect universel de la quantification: quoi que ce soit qui n'existe pas c'est de la fiction. Dans la mesure où il est possible d'ajouter *ever* à un *what* interrogatif, le sens obtenu est tout à fait différent, par exemple *I wonder whatever he has done*, indique que je me demande ce qu'il a bien pu faire. On insiste ici sur la difficulté à trouver un élément satisfaisant la position de l'interrogatif dans la relation prédicative, même en parcourant toutes les possibilités imaginables.

## Bibliographie pour l'épreuve de linguistique, tronc commun agrégation

### Ouvrages généraux

- Cotte, Pierre, André Joly, Dairine O'Kelly, Eric Gilbert, Claude M.C. Delmas, Geneviève Girard, Jacqueline Guéron. 1993. *Les théories de la grammaire anglaise en France*. Paris: Hachette.
- \*Cotte, Pierre. 1996. *L'explication grammaticale de textes anglais*. Paris: PUF.
- \*Cotte, Pierre. 1997. *Grammaire linguistique*. Paris: Didier-Erudition, CNED.
- \*Dufaye, Lionel et Jean-Charles Khalifa. 2006. *L'épreuve de grammaire à l'agrégation d'anglais*. Paris : Ellipses.
- Garnier, Georges et Claude Guimier. 1997. *L'épreuve de linguistique au CAPES et à l'agrégation d'anglais*. Paris: Nathan.
- Huart, Ruth et Paul Larreya. 1996. *Exercices. Grammaire explicative de l'anglais*. Paris: Longman France.
- \*Khalifa, Jean-Charles. 1999. *La syntaxe anglaise aux concours*. Paris: Armand Colin.
- \*Larreya, Paul et Claude Rivière. 1999<sup>2</sup>. *Grammaire explicative de l'anglais*. Paris: Longman France.
- Rivière, Claude. 1995. *Pour une syntaxe simple à l'usage des anglicistes*. Gap: Ophrys.

### Approches Adamczewskiennes

- \*Adamczewski, Henri et Claude Delmas. 1982. *Grammaire linguistique de l'anglais*. Paris: Armand Colin.
- Delmas, Claude, et al. 1992. *Faits de langue. Faits de discours*. Paris: Dunod.
- Lapaire, J.-R. et W. Rotgé. 1991. *Linguistique et grammaire de l'anglais*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail.

### Approches culioliennes

- \*Bouscaren, J., S. Persec et al. 1997. *Analyse grammaticale dans les textes*. Gap: Ophrys.
- Bouscaren, J. et al. *Cahiers de recherche en linguistique anglaise*. (7 volumes) Gap: Ophrys.
- Culioli, A. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation: opérations et représentations*. Tome 1. Gap: Ophrys.
- Groussier, M-L. et C. Rivière. 1996. *Les mots de la linguistique: lexique de linguistique énonciative*. Gap: Ophrys.
- Guillemin-Fleisher, J. *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*. Gap: Ophrys.

### Approches guillaumiennes

- Joly, A. et D. O'Kelly. 1990. *Grammaire systématique de l'anglais*. Paris: Nathan.
- Joly, A. et D. O'Kelly. 1989. *L'analyse linguistique des textes anglais*. Paris: Nathan.

### **Travaux britanniques et américains**

- \*Bauer, Laurie. 1983. *English Word-formation*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Biber, Douglas, Stig Johansson, Geoffrey Leech, Susan Conrad and Edward Finegan. 1999. *Longman Grammar of Spoken and Written English*. Harlow: Longman.
- Bolinger, Dwight. 1977. *Meaning and Form*. London: Longman.
- Fowler, H.W. 1965<sup>2</sup>. *Modern English Usage*. Oxford: Oxford University Press. (Revised by Sir Ernest Gowers).
- \*Huddleston, Rodney. 1984. *Introduction to the Grammar of English*. Cambridge: Cambridge University Press.
- \*Huddleston, Rodney and Geoffrey K. Pullum. 2002. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge: CUP.
- \*Levinson, Stephen. 1983. *Pragmatics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Palmer, F. R. 1990<sup>2</sup>. *Modality and the English Modals*. Harlow: Longman.
- Palmer, F.R. 1987<sup>2</sup>. *The English Verb*. Harlow: Longman.
- Plag, Ingo. 2004. *Word-Formation in English*. Cambridge: CUP.
- Quirk, R., S. Greenbaum, G. Leech and J. Svartvik. *A Comprehensive Grammar of the English Language*. London: Longman.
- Wierzbicka, Anna. 1988. *The Semantics of Grammar*. Amsterdam: Benjamins.

### **Approches transformationnelles**

- \*Dubois-Charlier, Françoise et Béatrice Vautherin. 1997. *Syntaxe anglaise: Examens et concours de l'enseignement supérieur*. Paris: Vuibert.
- \*Haegeman, Liliane et Jacqueline Gueron. 1999. *English Grammar: A Generative Perspective*. Oxford: Blackwell.
- \*McCawley, James D. 1988. *The Syntactic Phenomena of English*, 2 volumes. Chicago: Chicago University Press.
- Radford, Andrew. 1988. *Transformational Grammar: A First Course*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Soames, Scott and David M. Perlmutter. 1979. *Syntactic Argumentation and the Structure of English*. Berkeley: University of California Press.

### **Dictionnaires**

- The Collins Cobuild English Dictionary*. 1995.
- Longman Dictionary of Contemporary English*. 1995.
- The Oxford English Dictionary*.